

Non classifié

AGR/CA/APM(2006)1/FINAL



Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

28-Jul-2006

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES PECHERIES
COMITE DE L'AGRICULTURE**

Groupe de travail des politiques et marchés agricoles

PERSPECTIVES AGRICOLES DE L'OCDE ET DE LA FAO, 2006-2015

JT03212369

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

AGR/CA/APM(2006)1/FINAL
Non classifié

Français - Or. Anglais

AVANT-PROPOS

Les *Perspectives agricoles* ont été préparées, pour la deuxième fois, conjointement par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations Unies. Ce rapport fait appel à l'expertise des deux organisations sur les produits, les politiques et les pays pour fournir une évaluation à moyen terme des développements futurs des principaux marchés agricoles mondiaux. Ce rapport est publié tous les ans et s'inscrit dans le cadre d'efforts continus en vue d'encourager un débat sur les marchés émergents et les problèmes politiques. Cette édition, *Perspectives agricoles de l'OCDE*, fournit une évaluation des marchés des produits agricoles tels que les céréales, les oléagineux, le sucre, les viandes et les produits laitiers pour la période 2006-2015. Cette évaluation est basée sur des projections découlant d'une série d'hypothèses concernant les politiques agricoles et commerciales qui présentent un scénario possible pour ces marchés pour les 10 années à venir. En tant que tel, ils fournissent un point de référence pour l'analyse des résultats des marchés agricoles qui découleraient d'hypothèses alternatives.

Les prévisions de cette année sont basées sur un optimisme macroéconomique soutenu. L'économie mondiale s'est accrue à un rythme supérieur à 4% par an au cours des quatre dernières années, et la croissance économique devrait se généraliser à moyen terme, conjuguée à une croissance ralentie de la population et à une poursuite d'une inflation faible. Les pays de la zone non OCDE, avec leur influence croissante et leur augmentation de population, devraient, en dépit d'un déclin relatif au cours de la dernière décennie, voir leur consommation de produits agricoles augmenter plus rapidement que celles de la zone OCDE, ce qui devrait, malgré une augmentation de la production, engendrer un accroissement des importations de produits agricoles de la zone non-OCDE dans son ensemble. On prévoit dans les *Perspectives* une intensification de la concurrence pour ces marchés en expansion avec les exportateurs traditionnels de l'OCDE. Les pays les moins avancés, ayant des perspectives de croissance de revenu plus limitées, devraient recourir de plus en plus aux marchés internationaux pour nourrir leur population, ce qui devrait les exposer de manière accrue aux caprices des variations des prix des produits et fluctuations des factures d'importations. Ces résultats sont fortement liés à la situation géopolitique et économique, ainsi qu'à la poursuite des politiques intérieures et la mise en place de nouvelles politiques, dans les différents pays. Par exemple, une réforme politique plus poussée sur les échanges consécutive au succès des négociations du cycle de Doha de l'OMC sur les échanges multilatéraux, les révisions des politiques agricoles des États-Unis dans le contexte du prochain Farm Bill prévu pour 2007, ou l'achèvement d'accords commerciaux significatifs bilatéraux ou commerciaux qui sont à l'étude, pourraient avoir des impacts sur les perspectives des marchés agricoles telles qu'elles sont présentées dans ce rapport.

Les projections et évaluations fournies dans ce rapport sont le résultat d'une collaboration entre les secrétariats de l'OCDE et de la FAO et des experts nationaux, et donc reflètent la connaissance combinée à l'expertise de ce groupe de participants. La participation de la FAO aux *Perspectives* a permis d'élargir les prévisions à un ensemble de pays et régions en voie de développement plus important. Un système de modèle joint développé à partir du modèle Aglink de l'OCDE et du modèle Cosimo de la FAO a facilité la cohérence des prévisions. Un des défis majeurs dans la production de ces prévisions conjointes a été la combinaison de différentes sources de données sur les marchés et la minimisation des résidus pour quelques bilans globaux des produits. La documentation complète de la base de données des perspectives, qui comprend les données historiques et les projections, est disponible sur les sites internet de l'OCDE et la FAO. Pour l'OCDE, cette publication a été élaborée par la direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et

des Pêcheries de l'OCDE, pour la FAO la préparation de ce document a été prise en charge par la division des Échanges et Produits.

Remerciements

Cette édition des *Perspective agricoles* été préparée par l'équipe suivante d'économistes des Secrétariat de l'OCDE et de la FAO :

A l'OCDE, l'équipe d'analystes de l'économie et du marché de la Direction de l'OCDE pour l'Agriculture, l'Alimentation et les pêcheries qui ont contribué à ce rapport se compose de Loek BOONEKAMP (chef d'équipe), David DOWEY, Céline GINER, Garry SMITH, Grégoire TALLARD, Pavel VAVRA et Martin VON LAMPE (coordinateur).

Les recherches et l'assistance statistique ont été fournies par David DOWEY, Armelle ELASRI, Alexis FOURNIER, et Claude NÉNERT. Les services de coordination de la publication et de secrétariat ont été assurés par Christine CAMERON. L'assistance technique pour la préparation de la base de données des *Perspectives* a été assurée par Eric ESPINASSE et Serge PETITEAU. Beaucoup d'autres collègues du Secrétariat de l'OCDE et les délégués des pays membres ont apporté des commentaires utiles sur les versions préliminaires de ce rapport.

A la FAO, l'équipe d'économistes et de responsables produit de la division des Produits et Échanges qui a contribué à cette édition est composée de Abdolreza ABBASSIAN, El Mamoun AMROUK, Boubaker BENBELHASSEN, Concepcion CALPE, Kaison CHANG, Merritt CLUFF (coordinateur de la FAO), Piero CONFORTI, Cheng FANG, David HALLAM (chef d'équipe), Holger MATTHEY, Nancy MORGAN, Adam PRAKASH, George RAPSOMANIKIS, Peter THOENES, Koji YANAGISHIMA, et Carola FABI de la division des Statistiques.

L'assistance en recherche et la préparation de bases de données ont été fournies par Claudio CERQUILINI, Daniela CITTI, Berardina FORZINETTI, John HEINE, Massimo IAFRATE, Marco MILO, et Barbara SENFTER. Les services de secrétariat ont été assurés par Gwyneth BYRD et Silvia RIPANI.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	2
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
LES PERSPECTIVES ON BREF.....	9
<i>CHAPITRE 1 VUE D'ENSEMBLE</i>	11
Introduction.....	11
Principales hypothèses retenues pour les projections.....	11
L'inflation reste contenue et résiste aux prix élevés de l'énergie	13
Importance croissante des taux de change des économies en développement à forte croissance au plan mondial.....	13
Le soutien intérieur et les politiques commerciales pèsent sur les marchés agricoles	14
Principales tendances sur les marchés des produits	15
Incertitudes.....	22
Nouveaux enjeux : le système alimentaire mondial face à l'évolution démographique	24
<i>CHAPITRE 2 CEREALES</i>	33
Tendances et perspectives des marchés mondiaux.....	33
Principales évolutions des marchés : blé et céréales secondaires.....	35
Principales évolutions des marchés : riz.....	42
Principales questions et incertitudes	46
<i>CHAPITRE 3 OLÉAGINEUX ET PRODUITS OLÉAGINEUX</i>	52
Tendances et perspectives des marchés mondiaux.....	52
Principales évolutions des marchés.....	53
Principales questions et incertitudes	63
<i>CHAPITRE 4 SUCRE</i>	66
Tendances et perspectives des marchés mondiaux.....	66
Principales évolutions des marchés.....	68
Évolutions sur certains marchés essentiels.....	70
Quelques questions et incertitudes	74
<i>CHAPITRE 5 VIANDE</i>	78
Tendances et perspectives des marchés mondiaux.....	78
Principales évolutions des marchés.....	80
Principales questions et incertitudes	85
<i>CHAPITRE 6 PRODUITS LAITIERS</i>	91
Tendances et perspectives des marchés mondiaux.....	91
Principales évolutions des marchés.....	92
Principales questions et incertitudes	101

METHODOLOGIE	104
Génération des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO	104
Sources et hypothèses utilisées pour les projections macroéconomiques	105
Représentation des coûts de production dans le modèle Aglink-Cosimo	106
ANNEXE. GLOSSAIRE	109

Encadrés

Encadré 1.1. Élevage industriel et pollution.....	28
Encadré 1.2. Sensibilité des projections des marchés agricoles par rapport aux hypothèses sur les prix futurs du pétrole brut.....	31
Encadré 2.1. Incidences de la croissance de la production de biocarburants sur les marchés agricoles ...	50
Encadré 4.1. Réforme de la politique sucrière de l'UE.....	76
Encadré 5.1. Les restrictions commerciales pour motifs sanitaires jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des marchés des produits animaux.....	88

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AACU	Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay
ABARE	Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics
ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ALENA	Base de données sur l'accès aux marchés agricoles
AMAD	Accord de libre échange Nord américain
AWB	Conseil australien de blé (Australian Wheat Board)
CAFTA	Accord de libre échange de l'Amérique centrale
CEI	Communauté des états indépendants
CWB	Conseil canadien sur le blé (Canadian Wheat Board)
Cwt	100 livres EU
DCP	Dépenses de la consommation privée
DR-CAFTA	Accord régional conclu entre les États-Unis, les pays de l'ALECA et la République dominicaine
Ebj	Exercice budgétaire japonais débutant le premier janvier
Epc	Équivalent poids carcasse
ERS	Service de recherche économique (ERS) de l'USDA
ESB	Encéphalite spongiforme bovine
ESP	Estimation du soutien aux producteurs
Est	Estimation
EU	États-Unis
EUROSTAT	Office statistique des communautés européennes
FAB	Franco à bord (prix à l'exportation)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAOSTAT	Base de données en ligne de la FAO
FMD	Fièvre aphteuse
FMI	Fonds monétaire international
FSRI Act	Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (États-Unis)
GM	Génétiquement modifié
H5N1	Hémagglutinine de type 5, et la Neuraminidase de type 1
IDE	Investissement Direct Étranger
IPC	Indice des prix à la consommation
Kt	Milliers de tonnes
LÉP	Lait écrémé en poudre
LICONZA	Leche Industrializada
MAF	Ministère de l'agriculture et de la Pêche (Nouvelle-Zélande)
MAFF	Ministère de l'agriculture, des Forêts et de la Pêche (Japon)
MERCOSUR	Accord multilatéral sur les échanges des pays du sud
MGLA	Matière grasse laitière anhydre
Mha	Millions d'hectare
Mn	Millions
Mt	Millions de tonnes
NPF	Nation la plus favorisée
NZDB	Office néo-zélandais des produits laitiers
nv-MCJ	Nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCM	Organisation commune des marchés du sucre (UE)
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIE	Office international des épizooties
OMB	Bureau de la gestion et du budget (États-Unis)
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
PAC	Politique agricole commune
Pac	Prêt à cuire
Pad	Poids au détail
Pcp	Poids carcasse parée
PDD	Programme de Doha pour le développement
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PFCP	Paiements au titre des contrats de production flexible
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés

PNM	Pays non-membre
Pp	Poids produit
PPC	Peste Porcine Classique
PROCAMPO	Programme mexicain de soutien direct aux agriculteurs
PSD	Production Supply and distribution de l'USDA
Pv	Poids vif
RFS	Normes sur les carburants renouvelables aux États-Unis, faisant partie de la loi de 2005 sur la politique de l'énergie et ajustant les normes de carburant en faveur de l'éthanol et des autres biocarburants et imposant des quantités plus importantes de consommation de biocarburant
SARS	Syndrome respiratoire aigu grave
SH	Système harmonisé de codage et de description des produits
SHTF	Isoglucose
T/ha	Tonnes par hectares
TSA	Tout sauf les armes
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UE-10	Les dix nouveaux membres de l'UE à dater de mai 2004
UE-15	Les quinze états membres de l'UE
UE-25	Les 25 états membres de l'UE à partir de mai 2004
USDA	Ministère de l'agriculture des États-Unis
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

SYMBOLES

ARS	peso argentin	MXN	peso mexicain
AUD	dollar australien	mt	millions de tonnes
BRL	Real (Brésil)	NZD	dollar néo-zélandais
CAD	dollar canadien	PLN	zloty polonais
CNY	yuan chinois	rub	Rouble russe
EUR	Euro (Europe)	THB	baht thaïlandaise
Ha	Hectare	USD	dollar des États-Unis
Hltr	Hectolitre		
HUF	forint hongrois		
IDR	roupie indonésienne		
INR	roupie indienne		
JPY	yen japonais		
Kg	kilogramme		
KRW	won coréen		
L	litre		

Les Perspectives en bref

- Selon les projections, la production agricole mondiale devrait connaître une croissance régulière durant les dix prochaines années, plus lente toutefois qu'au cours de la précédente décennie. La consommation alimentaire par habitant augmente à la faveur de l'accroissement des revenus par habitant et de l'essor des échanges. La hausse de la production locale et la baisse des coûts résultant de l'amélioration de l'efficacité des systèmes de transport et de distribution des produits, de même que l'évolution de la consommation due à l'urbanisation et à la modification des habitudes alimentaires contribuent aussi à cette évolution dans les pays en développement. Dans ces pays, les produits animaux et les céréales fourragères gagnent du terrain par rapport aux céréales alimentaires. Sur les marchés plus développés les problèmes d'approvisionnement en produits alimentaires sont désormais remplacés par des préoccupations concernant les caractéristiques et la qualité des produits.
- Les pays en développement pèsent de plus en plus lourd dans l'expansion des marchés agricoles mondiaux. Cette tendance devrait s'accélérer pendant la période étudiée dans les Perspectives à mesure que les investissements dans la capacité et les infrastructures de production déplacent la production, notamment de produits agricoles non transformés, des pays développés vers le monde en développement. La réforme des politiques dans les pays développés modifie lentement la nature du soutien à la production agricole, et se répercute sur les niveaux et les lieux de production.
- Bien que globalement, la production progresse plus rapidement dans les pays en développement et les économies en transition que dans les pays développés, les projections indiquent une hausse des importations nettes de produits alimentaires de base dans les pays les moins avancés. Ces pays, où la croissance de la productivité n'arrive pas à suivre celle de la population comptent davantage sur les marchés mondiaux pour assurer leur sécurité alimentaire et sont plus exposés aux fluctuations des prix du marché international.
- La forte concurrence de plusieurs pays en développement ou d'ex-pays en transition sur les marchés d'exportation reflète l'avantage comparatif dont bénéficient ces pays pour de nombreux produits agricoles. Dans le même temps, les nouvelles technologies conjuguées à la mondialisation et l'intégration croissante de la filière agroalimentaire continueront de modifier les flux d'échanges au profit de produits davantage transformés. La croissance des échanges de produits agricoles ne devrait toutefois pas être optimale, selon les projections, en raison de la persistance d'importantes barrières commerciales et des contrôles réglementaires concernant la sécurité des aliments et les caractéristiques environnementales.
- Les échanges mondiaux de blé et de céréales secondaires devraient enregistrer une croissance modérée et ceux de riz, continuer de progresser à un rythme rapide pendant toute la période étudiée. Les échanges de céréales secondaires restent étroitement liés à l'essor de la production animale, notamment dans les pays qui ne sont pas en mesure de répondre à leurs besoins fourragers. La forte demande d'huiles végétales comestibles et de farines protéiques utilisées dans l'alimentation du bétail devrait maintenir les échanges mondiaux d'oléagineux et de produits oléagineux à un niveau largement supérieur à celui des échanges de blé et de céréales secondaires.
- Les prix de l'énergie devraient demeurer élevés pendant toute la période considérée dans les Perspectives, ce qui favorisera la production de produits agricoles à moins forte intensité d'énergie et les investissements dans les installations de production de biocarburants. En conséquence, l'accroissement de la production d'éthanol tiré du maïs aux États-Unis devrait freiner la croissance des exportations de maïs. Au Brésil en revanche, la forte expansion du secteur de l'éthanol tiré de la canne à sucre ne devrait pas empêcher ce pays de gagner encore du terrain sur les marchés mondiaux du sucre.

- Les perspectives des échanges mondiaux de viande, qui bénéficient de l'augmentation des revenus par habitant dans de nombreux pays importateurs, risquent d'être revues à la baisse en raison de la récurrence des épizooties et de leurs probables répercussions. Les prix mondiaux des produits laitiers devraient rester fermes pendant toute la période considérée, sous l'effet conjugué de l'accroissement de la demande dans les pays en développement, notamment d'Asie de l'Est, d'Afrique du Nord et du Moyen Orient et de la faible croissance prévue des exportations des fournisseurs traditionnels d'Océanie et d'Europe.
- Les perturbations de la production dues aux conditions climatiques, les prix de l'énergie, les investissements dans les capacités de production de biocarburants, le risque de croissance économique plus faible et l'évolution des politiques agricoles sont autant d'incertitudes qui pèsent sur les perspectives des marchés agricoles mondiaux. L'issue des négociations commerciales multilatérales du Programme de Doha pour le développement est un autre élément d'incertitude non négligeable. Les perspectives des marchés agricoles mondiaux dépendent dans une très large mesure de l'évolution de la situation économique au Brésil, en Chine et en Inde, trois géants agricoles mondiaux.

CHAPITRE 1

VUE D'ENSEMBLE

Introduction

1. Cette année encore les *Perspectives agricoles* ont été préparées conjointement par l'OCDE et par l'*Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO) à Rome. Ce rapport met à profit les connaissances techniques des deux Organisations concernant les produits, les politiques et les pays pour produire cette évaluation à moyen terme des marchés mondiaux des produits de base. La description et l'analyse de l'évolution de la production, de la consommation, des échanges et des prix couvrent la période allant de 2006 à 2015. Les projections présentées dans l'annexe statistique reflètent les différentes hypothèses d'évolution des principales variables macroéconomiques et des politiques agricoles et commerciales. Elles sont examinées ci-après. Par ailleurs, les projections ne tiennent pas compte des accidents climatiques et des conséquences qu'ils pourraient avoir pour les rendements des cultures et la production de bétail. De même, l'analyse ne tient pas compte du risque d'apparition de nouvelles maladies animales à moyen terme. Un tel risque ne peut à l'évidence être exclu et constitue l'une des sources d'incertitudes importantes des *Perspectives*.

Principales hypothèses retenues pour les projections

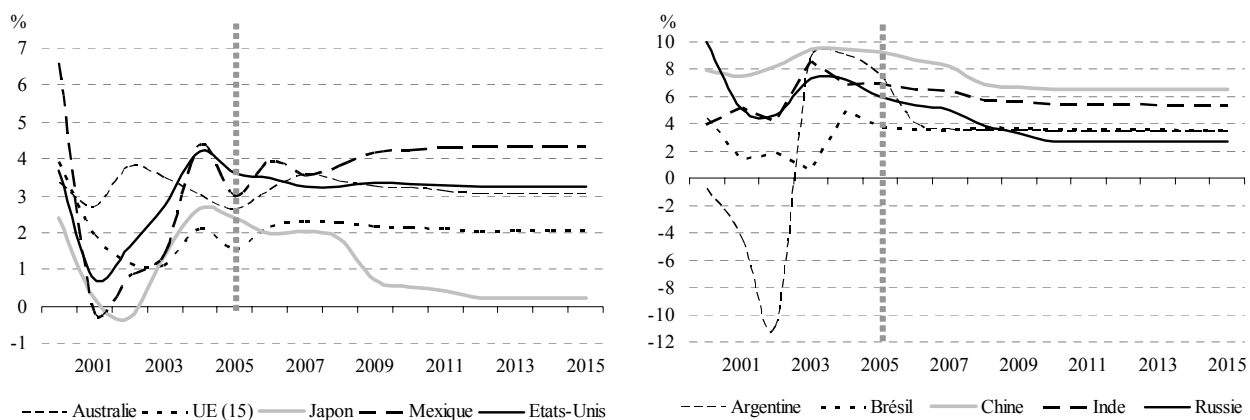
La croissance reste forte dans la zone de l'OCDE et dans les principales économies émergentes

2. Les Perspectives de cette année s'inscrivent dans un contexte macroéconomique marqué par un optimisme durable. La production connaît une croissance vigoureuse dans la zone de l'OCDE avec de bonnes perspectives de croissance à court terme, notamment en Amérique du Nord et en Asie. La croissance est bien lancée aux États-Unis et devrait rester solide pendant toute la période des Perspectives, ce qui jouera un rôle déterminant dans l'évolution des conditions économiques dans le reste du monde. Au Japon, l'expansion s'est généralisée mais les taux de croissance actuels ne devraient pas se maintenir à moyen terme. L'Europe amorce une reprise en présence de faibles taux d'intérêt et d'un Euro en baisse. Ce dernier facteur contribue à la bonne performance des marchés d'exportation qui devrait permettre de renouer avec une croissance stable à long terme. Dans le même temps, l'expansion des pays de l'OCDE s'étend à d'autres pays et se propage hors des grands secteurs de croissance. C'est notamment le cas de la Corée, de la Turquie et du Mexique dont les taux de croissance seront parmi les meilleurs de l'OCDE.

3. Le potentiel de croissance des grandes économies en développement fait d'elles le principal moteur de la croissance mondiale. Ces pays jouent un rôle croissant dans les échanges mondiaux de produits agricoles et occupent une place de plus en plus importante dans la demande alimentaire mondiale. L'activité reste dynamique dans une grande partie de l'Asie et l'essor de la demande intérieure et des échanges en Chine et en Inde tire la croissance non seulement à court terme mais aussi pendant toute la période couverte par les *Perspectives*. L'augmentation des exportations agricoles est une composante essentielle de la croissance en Argentine et au Brésil, qui devrait dépasser celles de la plupart des pays de l'OCDE. La croissance économique s'est tassée en Russie et dans les autres pays de la CEI, mais elle devrait toutefois rester vigoureuse grâce à la bonne tenue des revenus pétroliers.

Graphique 1.1. Évolution de la croissance de la production dans quelques pays

Croissance annuelle du PIB réel, en pourcentage par rapport à la période précédente



Source: Perspectives économiques de l'OCDE 78 (décembre 2005), World Bank Global Economic Prospects 2006 (novembre 2005).

4. Ces perspectives économiques mondiales comportent également des risques persistants de divergence à la baisse qui ont d'importantes conséquences pour les marchés agricoles. Des incertitudes existent quant à la viabilité à long terme des déficits sans précédent de la balance courante aux États-Unis et aux perspectives de durcissement de la politique monétaire au Japon et dans la zone Euro. Bien que les taux d'intérêt à long terme restent faibles par rapport à leurs niveaux passés, les pressions à la hausse poussent à s'interroger sur l'évolution des investissements ruraux et de la demande des consommateurs sur les marchés agroalimentaires. Dans les pays en développement, on peut également s'interroger sur la situation des réformes structurelles et les effets de l'intervention des pouvoirs publics sur les flux d'échanges agricoles.

5. Parallèlement à l'augmentation des revenus, l'évolution démographique joue un rôle déterminant dans l'environnement économique mondial, et affecte aussi bien l'offre que la demande de produits agricoles. Au cours des dix prochaines années, la croissance de la population sera plus lente qu'au cours de la précédente décennie, la population mondiale augmentant d'en moyenne 1.1% par an pour atteindre quelque 7.2 milliards en 2015. La croissance démographique sera plus forte en Afrique (moyenne annuelle supérieure à 2%), alors qu'en Europe, la population devrait diminuer au cours des dix prochaines années, plus particulièrement dans les pays d'Europe centrale et orientale.

6. Dans de nombreux pays en développement, l'insuffisance de terres cultivables pourrait inciter les populations rurales à accroître la capacité de production de produits agricoles à forte intensité de main-d'oeuvre tels que les fruits et légumes. Dans la mesure où cela leur permettra de tirer meilleur parti de leur avantage comparatif, cette réorientation de la production pourrait promouvoir la croissance économique dans ces pays. C'est en Afrique et en Amérique latine que la croissance des revenus au cours des dix prochaines années devrait être la plus élevée, avec un taux moyen proche de 4% par an. Cependant, la croissance dans ces régions part d'un niveau relativement bas et représente donc la plus faible part de la production totale mondiale. Toutefois, comparée à ce qui se passe sur les marchés plus matures des pays de l'OCDE, dans les pays en développement la croissance des revenus se traduit généralement plus directement par une augmentation de la demande de produits agricoles à plus forte valeur ajoutée, tels que la viande et les produits laitiers, cette demande réagissant plus fortement à la hausse des revenus. En conséquence les économies en développement dynamiques peuvent représenter des marchés d'importation de plus en plus importants, non seulement pour les matières premières agricoles mais aussi pour des produits plus élaborés.

Tableau 1.1. Projections de la croissance de la population et des revenus

Taux de croissance annuel moyen sur 10 ans,
et part de la population rurale et des revenus en 2005, en pourcentage

	Population			Revenu		
	1996-2005	2006-2015	2005 <i>part rurale</i>	1996-2005	2006-2015	2005 <i>part de revenus</i>
Monde	1.26	1.10	50.8	2.64	2.90	100
Afrique	2.24	2.08	60.3	3.50	3.78	1.8
Amérique latine & Caraïbes	1.47	1.20	22.4	2.03	3.61	5.7
Amérique du nord	1.00	0.87	19.2	3.02	3.21	28.7
Europe	0.00	-0.11	26.7	2.33	2.17	32.1
Asie	1.28	1.07	60.1	2.64	3.13	30.2
Océanie	1.36	1.10	26.7	3.48	3.09	1.6

Note : Revenus mesurés d'après le PIB aux prix du marché en dollar des États-Unis de 1995. Le taux de croissance annuel moyen est obtenu par la méthode des moindres carrés (voir glossaire)

Source : Perspectives de la population mondiale des Nations Unies (Révision 2004) et World Bank Economic Prospects 2006 (Novembre 2005)

L'inflation reste contenue et résiste aux prix élevés de l'énergie

7. L'évolution des prix du pétrole brut est un élément important des Perspectives agricoles. La hausse des prix du pétrole affecte les marchés agricoles non seulement à travers l'augmentation des coûts de production, mais aussi à travers ses effets sur la production de biocarburants de substitution. A moyen terme, les prix du pétrole devraient se maintenir à des niveaux bien supérieurs à ceux enregistrés durant les premières années de la décennie, mais ils devraient toutefois progressivement se tasser pour s'établir autour de 40 USD le baril à la fin de la période considérée. Les prix du pétrole demeurant élevés par rapport aux précédentes années de la décennie, le secteur agricole se détourne des produits à forte intensité d'énergie et investit dans des installations de production de biocarburants économiquement plus réalistes.

8. En dépit de la flambée des prix du pétrole, de la croissance mondiale et de l'expansion du commerce mondial, les niveaux de prix restent généralement stables dans beaucoup de pays. Cela confirme les prévisions selon lesquelles l'inflation restera faible à long terme dans les pays de l'OCDE. Les estimations du taux annuel d'inflation pour 2005 sont légèrement inférieures à la moyenne pour 2000-2004 tant dans la zone Euro que dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, avec un recul notable au Mexique et au Canada. Dans beaucoup de ces pays, les taux d'inflation sont inférieurs à 3% et devraient le rester pendant toute la période des Perspectives. Le taux d'inflation a accusé un fort recul au Brésil depuis 2003 mais continue de poser un grave problème en Argentine et en Russie.

Importance croissante des taux de change des économies en développement à forte croissance au plan mondial

9. La plupart des échanges de produits agricoles est libellé en dollars des États-Unis. Durant l'année 2005, le dollar américain a regagné du terrain par rapport à ses principaux compétiteurs, l'Euro et le Yen, après une période de dépréciation en 2003 et 2004. La hausse du dollar par rapport à ces grandes monnaies devrait perdurer durant les premières années de la période étudiée. Si un dollar plus fort est un soulagement pour les exportateurs de produits agricoles de la zone Euro, l'affaiblissement du Yen affecte les importations japonaises de produits agricoles et alimentaires. Le taux de change de l'Euro devrait rester stable au delà de 2006 et pendant toute la période couverte par les Perspectives. Toutefois, compte tenu du faible taux d'inflation du Japon par rapport à celui des États-Unis, le Yen devrait s'apprécier.

10. Du fait de l'expansion des opportunités commerciales au plan mondial, les taux de change des monnaies des pays en développement par rapport au dollar des États-Unis, prennent de l'importance car ils conditionnent les termes de l'échange et les déséquilibres du commerce extérieur au plan mondial. On peut citer notamment le Yuan chinois qui a gagné près de 3% depuis l'adoption d'un système de gestion plus souple en juillet 2005 et qui devrait encore s'apprécier durant la période des Perspectives. Dans les pays à forte croissance comme l'Argentine, le Brésil, l'Inde, le Mexique et la Russie, les marchés d'exportation sont en pleine expansion. Toutefois plus avant vers l'horizon 2015, les taux d'inflation projetés devraient dépasser ceux des États-Unis, dans un climat de forte croissance de la demande, notamment de la demande d'importations. Partant de l'hypothèse que les taux de change restent constants en termes réels, ces monnaies auront tendance à se déprécier par rapport au dollar.

Le soutien intérieur et les politiques commerciales pèsent sur les marchés agricoles

11. Les politiques agricoles et commerciales jouent un rôle important sur les marchés agricoles tant nationaux qu'internationaux, et influent directement sur la production et la consommation de produits agricoles et alimentaires. Les mesures de soutien intérieur et de protection commerciale peuvent entraîner d'importantes distorsions sur les marchés en faussant les prix sur les marchés intérieurs et mondiaux. Compte tenu de leur influence sur les décisions de production et de consommation, elles modifient non seulement la composition et le niveau de la production et de consommation, mais aussi parfois leur répartition géographique. Pour limiter ces distorsions et optimiser les avantages recherchés, les politiques devraient être découplées, spécifiques et ciblées sur des objectifs et bénéficiaires bien définis. Cela vaut également pour les pays en développement dont les politiques agricoles sont souvent destinées à réduire la pauvreté. Les politiques commerciales agricoles, même si elles visent certains produits ou secteurs agricoles particuliers au niveau national, entrent aussi dans le cadre des négociations et accords commerciaux internationaux plus larges.

12. Étant donné que les négociations de l'OMC sur le Programme de Doha pour le développement n'ont pas encore abouti, les Perspectives s'appuient, comme par le passé, sur les politiques existantes et sur les réformes qui ont déjà été décidées. Les projections des Perspectives considèrent en particulier que les mesures commerciales convenues dans le cadre de l'*Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay (AACU)* s'appliqueront pendant toute la période considérée, c'est-à-dire jusqu'en 2015. Les politiques et dispositions des accords commerciaux régionaux et bilatéraux existants, notamment de l'*Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)*, de l'*Initiative tout sauf les armes (TSA)* de l'Union européenne et de l'accord du *Mercosur* entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay sont prises en compte dans les Perspectives, qui prennent aussi en compte, s'il y a lieu, les accords commerciaux préférentiels bilatéraux visant certains produits. Conformément à l'*Accord de libre-échange de l'Amérique centrale (ALECA)*, signé en août 2004, l'accès au marché sera libéralisé pour tous les produits dans un délai variable de jusqu'à 20 ans, ce qui devrait stimuler les échanges de viande dans cette région, grâce à l'élargissement progressif des contingents tarifaires et à la réduction des droits de douane. L'*ALECA* n'a pas été expressément intégré dans le système de modélisation mais il a été fait en sorte que cet accord puisse être pris en compte lorsque la croissance des échanges risque d'avoir un impact. Les hypothèses concernant les accords qui pourraient intervenir dans le cadre des négociations du Programme de Doha pour le développement n'ont pas été incorporées dans le scénario de référence de ces Perspectives.

13. Les programmes et dispositions au titre de *loi américaine sur la sécurité agricole et l'investissement rural (loi FSRI)* des États-Unis de 2002 sont supposés continuer d'être appliqués tout au long de la période étudiée, en considérant que les taux des prêts accordés restent constants jusqu'en 2015. En ce qui concerne l'Union européenne, comme dans les précédentes éditions des Perspectives, les principaux éléments de la *Réforme de la politique agricole commune* de 2003, sont supposés demeurer inchangés. S'agissant des autres pays, les mesures et programmes de soutien en vigueur (notamment le *PROCAMPO* au Mexique) sont pris en compte en respectant leurs modalités officielles. Lorsque le terme

des mesures et programmes est clairement fixé, les dates officielles sont appliquées ; dans le cas contraire, les paiements, dispositions et autres mesures sont supposés se poursuivre jusqu'en 2015. Les projections concernant le sucre intègrent la réforme sucrière de l'UE convenue en novembre 2005. Outre la réduction du soutien des prix, partiellement compensée par des paiements directs, cette réforme prévoit une diminution des subventions à l'exportation de sucre de l'UE-25 dans les limites fixées par l'AACU/OMC et la suppression des restrictions des exportations de sucre des PED vers l'UE dans le cadre de Initiative, TSA à partir de 2009. Les projections intègrent par ailleurs l'élimination des restrictions et des droits perçus sur les exportations de sucre mexicain vers les États-Unis à partir de 2008 au titre de l'ALENA et le maintien de la taxe sur la consommation de boissons à haute teneur en fructose au Mexique.

Principales tendances sur les marchés des produits

14. Plusieurs forces économiques agissent sur les marchés agricoles mondiaux. Donnée importante, l'augmentation des revenus par habitant conjuguée à une croissance économique à large assise et à l'urbanisation croissante fait évoluer les habitudes alimentaires dans la plupart des pays en développement et progresser la demande de produits animaux ainsi que celle d'aliments du bétail, de fruits et légumes et de produits alimentaires transformés. Cette poussée de la demande fait augmenter la demande de produits importés également dopée par les taux de croissance démographique qui, bien qu'en net recul par rapport à la précédente décennie, sont près de deux fois supérieurs à ceux des pays développés. Conséquence de cette évolution, les pays en développement jouent un rôle de plus en plus déterminant dans la définition des contours du paysage agricole mondial et éclipsent effectivement l'influence des pays développés à cet égard. Les pays en développement, en particulier le Brésil, l'Inde et la Chine, deviennent l'épicentre des forces qui gouvernent la production et les échanges agricoles mondiaux, tendance qui devrait se poursuivre voire même s'accélérer pendant la période étudiée.

15. L'émergence des pays en développement comme principaux moteurs de croissance de la demande et des échanges de produits agricole s'accompagne d'une nette modification de l'équation agricole du côté de l'offre au niveau des grands pays producteurs et exportateurs. Si l'on compare les perspectives de croissance de la production pour les 15 produits agricoles figurant au tableau 1.1, on constate que le taux d'expansion de la production dans les pays en développement et en transition, qui forment la zone non OCDE, dépassent ceux de la zone de l'OCDE, pour chaque groupe de produits, très largement pour les oléagineux, les tourteaux oléagineux, le riz, le sucre, la viande porcine, la viande bovine, le beurre et le lait en poudre, et de façon moins marquée pour le blé, les céréales secondaires, la viande de volaille et les huiles végétales. Une tendance analogue se dégage en ce qui concerne la croissance de la consommation qui est plus forte dans les pays non membres de l'OCDE que dans la zone de l'OCDE. En conséquence, la production et la consommation de la zone de l'OCDE représentent une part décroissante des totaux mondiaux pour les produits considérés dans les Perspectives à l'horizon 2015 (tableau 1.2.).

16. Les projections concernant les pays les moins avancés se caractérisent par une hausse des importations nettes de produits alimentaires de base. Ces pays affichent une croissance démographique rapide et l'augmentation de la productivité n'arrive pas à suivre celle de la demande intérieure. Ces pays deviennent en conséquence plus dépendants des marchés internationaux et donc plus vulnérables aux fluctuations des prix des produits. Cela confirme qu'il est important d'améliorer les capacités intérieures en investissant dans l'éducation et la formation, la recherche et développement et les infrastructures physiques. De plus, la mise en place de systèmes d'accréditation des produits alimentaires pourrait faciliter l'accès aux chaînes de valeur nationales ou internationales des produits alimentaires, en particulier pour les petits exploitants de ces pays.

Tableau 1.2. : Taux de croissance annuels moyens de la consommation et de la production – 2005-2015

	PRODUCTION			CONSOMMATION		
	Total	% OCDE	NON OCDE	Total	% OCDE	NON OCDE
Blé	1.2	1.0	1.3	1.1	0.9	1.2
Riz	1.5	0.0	1.6	1.3	0.1	1.4
Céréales secondaires	1.6	1.3	2.0	1.5	1.4	1.6
Céréales secondaires pour l'alimentation anima	1.1	0.6	1.7
Oléagineux	2.2	0.6	3.3	2.4	1.4	3.1
Tourteaux d'oléagineux	2.7	1.4	3.5	2.8	1.7	4.0
Viande bovine	1.9	0.7	2.7	2.0	0.8	2.7
Viande ovine	1.9	0.8	2.4	1.9	0.8	2.4
Volaille	2.4	1.6	3.0	2.4	1.8	2.9
Lait	1.5	0.7	2.2
Beurre	1.6	-0.4	2.8	1.7	-0.3	2.7
Fromage	1.5	1.4	2.0	1.6	1.5	2.0
Lait écrémé en poudre	-0.3	-1.3	2.8	-0.7	-1.8	0.7
Lait entier en poudre	2.0	0.7	3.2	2.2	-0.4	2.9
Huile végétale	2.6	1.5	2.9	2.7	1.8	3.2
Sucre	1.9	-1.0	2.9	1.7	0.4	2.2

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO

Tableau 1.3. : Part des pays de l'OCDE dans la consommation et la production totales mondiales

	PRODUCTION			CONSOMMATION		
	2005	% 2010	2015	2005	% 2010	2015
Blé	40.9	40.5	40.2	32.6	32.4	31.8
Riz	5.5	5.0	4.7	5.2	4.9	4.6
Céréales secondaires	52.8	51.5	51.1	49.3	49.9	48.9
Céréales secondaires pour l'alimentation anima	53.9	52.8	51.3	53.9	52.8	51.3
Oléagineux	42.2	38.3	36.0	40.2	37.6	36.2
Tourteaux d'oléagineux	40.8	37.7	36.0	55.0	52.7	49.5
Viande bovine	41.1	39.3	36.3	41.5	39.6	37.0
Viande ovine	36.0	34.0	32.5	34.7	32.6	31.2
Volaille	45.1	43.5	41.8	42.8	41.2	40.1
Lait	46.6	44.8	42.9
Beurre	42.2	38.3	34.9	36.1	32.3	29.5
Fromage	78.1	78.0	77.1	76.1	75.6	75.1
Lait écrémé en poudre	78.8	75.3	71.1	58.0	54.5	51.6
Lait entier en poudre	51.8	48.8	45.5	23.5	20.2	18.2
Huile végétale	27.1	25.5	24.5	34.1	32.2	31.1
Sucre	28.6	23.8	21.4	27.5	26.0	24.1

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO

17. La réforme en cours des politiques et les investissements substantiels en faveur de l'agriculture productive et des infrastructures qu'elle nécessite déplacent la production et les exportations de produits agricoles, en particulier non transformés, des pays développés vers le monde en développement. Les marchés agricoles internationaux devraient en conséquence se caractériser par une forte concurrence non

seulement des exportateurs traditionnels mais aussi des pays en développement et en transition exportateurs qui exploitent leurs avantages comparatifs agricoles. Les pays développés restent très présents dans les échanges de produits agricoles non transformés, même si sous l'effet de la mondialisation de l'industrie agroalimentaire, les échanges de produits agricoles et alimentaires à valeur ajoutée risquent fort de connaître un essor encore plus rapide.

18. La croissance projetée des échanges de produits agricoles à l'horizon 2015 devrait rester décevante en grande partie à cause des barrières commerciales qui demeurent plus élevées pour les produits agricoles. S'agissant des produits agricoles, ces barrières sont généralement plus fortes pour les produits transformés que pour les produits bruts ayant subi peu de transformations (progressivité des droits de douane). Les échanges de produits agricoles transformés qui ont cru plus rapidement que ceux de produits bruts au cours des vingt dernières années, devraient continuer de progresser au cours des dix prochaines années mais à un rythme plus lent, en partie à cause de la persistance de ces barrières commerciales. Les contrôles réglementaires et les embargos sur les importations restent en vigueur dans certains pays pour les produits agricoles contenant des organismes génétiquement modifiés ou issus de certains procédés de production (hormones de croissance bovines) et suite à l'apparition de maladies animales telles que l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), la grippe aviaire et la fièvre aphteuse. Ces mesures ont des répercussions sur les flux d'échanges agricoles pendant toute la période considérée, et modifient la distribution des pays d'origine et de destination.

Les maladies du bétail freinent la croissance des échanges internationaux de viande

19. La croissance des échanges internationaux de produits animaux qui a bénéficié de l'amélioration de l'accès aux marchés en application des accords commerciaux mondiaux conclus au cours des dix dernières années, dépend de plus en plus de la demande des pays en développement. Sur les marchés des pays développés, où la consommation par habitant est généralement élevée et la demande, stable voire en recul pour certains produits, les problèmes d'approvisionnement ont été largement remplacés par d'autres craintes concernant les caractéristiques des produits et/ou procédés ou la qualité des aliments. Au cours des dix dernières années, les échanges de produits à base de viande ont été néanmoins fréquemment affectés par les flambées de maladies animales et par leurs effets résiduels (lenteurs dans la levée des embargos imposés par les pays importateurs, décisions d'investissement dans ce secteur). Ces éléments tempèrent les perspectives autrement positives des échanges mondiaux de viande, qui devraient bénéficier de la hausse des revenus par habitant dans un grand nombre de pays importateurs pendant toute la période étudiée.

20. En ce qui concerne l'évolution des échanges de viande, le Japon et la Corée devraient accroître leurs importations de viande bovine, de qualité essentiellement, qui atteindront les niveaux d'avant l'ESB en Amérique du Nord. Dans le même temps, même si les craintes des consommateurs suscitées par l'ESB et la grippe aviaire se sont calmées, la consommation et les importations de viande porcine de ces mêmes pays devraient elles aussi s'affermir. Les États-Unis et le Canada, dont les échanges de viande bovine devraient connaître une reprise progressive pendant la période des Perspectives, regagnent une part de marché perdue en raison de la présence accrue de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Dans le même temps, l'UE devrait voir sa position d'exportateur net s'éroder suite aux réformes des politiques nationales.

21. Hors de la zone de l'OCDE, l'augmentation des exportations des pays en développement sera largement attribuable à la bonne tenue des exportations sud-américaines toujours aussi compétitives et qui bénéficient en outre de la hausse des investissements dans le secteur. Certaines avancées de pays en développement qui, comme le Chili ou le Mexique, ne sont pas traditionnellement exportateurs, se feront à la faveur d'accords sanitaires qui faciliteront l'accès au marché japonais. La Russie, en dépit des contingents tarifaires qu'elle applique depuis 2003 aux importations de viandes bovine, porcine et de volaille et de la hausse de sa production intérieure, reste un débouché important pour les exportations de viandes bovine, porcine et de volaille de l'UE et du Brésil. Selon les projections, la production et les

exportations de viande porcine de la Chine devraient continuer de progresser pendant la période étudiée. Dans le cas de la volaille, les exportations en hausse des États-Unis devraient faire face à une concurrence accrue du Brésil qui bénéficie de faibles coûts de production et offre des prix concurrentiels sur les marchés internationaux. La Chine, le Mexique et la Russie devraient continuer de figurer parmi les principaux importateurs mondiaux de volaille, la demande créée par l'amélioration des revenus augmentant plus rapidement que la production intérieure projetée.

Les pays de l'OCDE continuent de dominer les échanges de produits laitiers

22. En réponse aux niveaux de prix records enregistrés récemment à la faveur du renforcement de la demande induit par la hausse des revenus et au retour de conditions climatiques normales dans certains grands pays producteurs, la production de lait et de produits laitiers continue de progresser pendant la période couverte par les projections. La croissance de la demande de produits laitiers sera essentiellement à mettre au compte de la zone non OCDE. L'envolée de la demande dans cette région reflète non seulement la croissance plus rapide de la population et des revenus, mais aussi les effets de l'urbanisation en marche, du progrès technologique et du développement des produits dans l'industrie laitière de ces pays. Dans la majorité des pays de l'OCDE, la consommation par habitant est déjà élevée et la demande devrait progresser plus lentement qu'hors de la zone OCDE. Ventilée par produits, la consommation devrait augmenter uniquement pour le fromage dans la zone OCDE ; celle de beurre, de lait entier en poudre et de lait écrémé en poudre devrait au contraire s'infléchir.

23. La consommation augmentant plus rapidement que l'offre dans la plupart des pays importateurs, les importations de produits laitiers devraient s'intensifier, sauf celles de lait écrémé en poudre. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'UE restent les plus gros exportateurs sur les marchés mondiaux des produits laitiers. Les exportations de beurre et de lait écrémé en poudre de l'UE devraient cependant se contracter fortement suite à la réduction du soutien des prix dans le cadre de la réforme de la PAC. Les exportations de l'Océanie devraient quant à elles progresser bien plus lentement qu'au cours de la précédente décennie. L'Argentine et l'Ukraine s'imposent de plus en plus sur les marchés d'exportation de produits laitiers. La forte croissance de la consommation en Russie se répercute sur les importations de beurre, de fromage et de poudre de lait qui augmentent pendant la période étudiée. Le Japon et les États-Unis restent de gros importateurs de fromage, tandis que le Moyen Orient, l'Afrique du Nord et le Mexique intensifieront leurs importations de lait en poudre.

Les exportateurs traditionnels de blé dominant les échanges mais doivent faire face à une concurrence accrue

24. Les cinq grands exportateurs traditionnels de blé que sont l'Argentine, l'Australie, le Canada, l'Union européenne et les États-Unis, conservent leur position dominante dans les échanges mondiaux de blé pendant la période considérée, leur part globale de marché n'évoluant que faiblement. Les exportations croissantes de l'Ukraine et du Kazakhstan concurrencent de plus en plus celles de ces pays. Les États-Unis restent le premier pays exportateur de blé jusqu'en 2015, mais leur part de marché de même que celle du Canada enregistrent un recul au profit de celle de l'Australie, de l'UE, de l'Argentine et de plusieurs fournisseurs de la zone de la mer Noire.

25. Au cours des dix dernières années, la croissance des échanges de blé a été freinée par la baisse des importations, de la République islamique d'Iran notamment. Toutefois, les importations de blé d'un grand nombre de pays, notamment de pays en développement, devraient progresser régulièrement durant la prochaine décennie. La croissance des importations de blé se concentrera dans les pays en développement où la population et les revenus par habitant augmentent, mais où le manque de terres ou les conditions climatiques limitent l'essor de la production intérieure. Les marchés porteurs se trouvent en Afrique (Égypte et Nigeria, notamment), au Brésil et au Mexique. D'importants stocks de blé de qualité basse

étaient disponibles au début de la période considérée, et en raison de son faible prix, ce type de blé fait concurrence au maïs pour l'alimentation animale, ce qui stimule la demande et partant les importations de blé fourrager dans certains pays, notamment en République de Corée.

La croissance des échanges de céréales secondaires liée à l'essor de la production animale

26. La croissance des échanges de céréales secondaires est étroitement liée à l'essor de la production animale intérieure, notamment dans les pays qui ne sont pas en mesure de répondre à leurs besoins de produits fourragers. Le maïs arrive en tête des céréales fourragères échangées sur les marchés mondiaux, suivie par l'orge et le sorgho-grain. Les États-Unis demeurent le premier pays producteur, consommateur et exportateur de maïs. Cependant, l'accroissement de la production d'éthanol tiré du maïs devrait limiter la croissance des exportations du pays pendant la période couverte par les projections. Les États-Unis devront, selon les projections, affronter la concurrence d'autres exportateurs sur les marchés internationaux, notamment des pays d'Europe de l'Est, de l'Argentine et du Brésil, qui devraient étoffer leur part de marché à l'horizon 2015. Les exportations de maïs de la Chine devraient se contracter pendant la période étudiée. Ce pays devrait devenir importateur net de maïs vers 2010 en raison de l'augmentation des besoins fourragers du secteur de l'élevage en pleine expansion.

27. S'agissant des céréales secondaires, les principaux marchés porteurs sont le Mexique, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, la Chine, l'Asie et l'Amérique latine, où la hausse des revenus stimule la demande de produits animaux, et partant le développement des secteurs de l'élevage et l'augmentation des besoins d'aliments du bétail. Toutefois, au Japon et en République de Corée, ainsi que dans d'autres pays du Sud-Est asiatique, l'augmentation des importations de viande devrait tempérer celle des importations de céréales secondaires et d'autres aliments du bétail. Le maintien des restrictions sur l'utilisation de céréales contenant des caractères génétiquement modifiés limitera les importations de l'UE en provenance des États-Unis pendant la période considérée ; ces exportations seront remplacées par des produits provenant d'autres sources européennes, notamment de la région de la mer Noire. S'agissant des autres grandes céréales secondaires, les échanges d'orge (fourragère et brassicole) devraient aussi aller croissant, en réponse à la forte demande émanant de l'Asie et de l'Afrique du Nord. La demande supplémentaire devrait être en grande partie couverte par l'augmentation des ventes de l'Australie, du Canada et de l'UE qui devront soutenir la concurrence de l'Ukraine et de la Russie.

Les échanges de riz progressent plus lentement qu'au cours de la précédente décennie

28. Les échanges de riz restent assez modestes par rapport à ceux de blé et de céréales secondaires. Les échanges mondiaux de riz ont progressé de plus de 30% entre 1995 et 2005, à la faveur de l'augmentation de la demande, notamment en Afrique. Bien qu'aucun grand changement de politique ne soit prévu pendant la période considérée, les échanges mondiaux de riz devraient continuer de progresser à un rythme rapide jusqu'en 2015, la consommation de riz augmentant plus rapidement que la production dans de larges zones d'Asie et d'Afrique. Les premiers exportateurs de riz, la Thaïlande et le Vietnam, devraient accroître leur exportations en réponse à la montée des prix du marché mondial à court terme. Les États-Unis conservent leur premier place parmi les pays exportateurs de l'OCDE et leurs exportations de riz devraient atteindre 4.1 millions de tonnes en 2015. Pendant la période étudiée, les importations enregistrent la plus forte hausse dans les pays d'Asie et certains pays d'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient.

Les oléagineux et produits oléagineux continuent d'arriver en tête dans les échanges

29. La forte demande d'huiles végétales comestibles et de farines protéiques utilisées dans l'alimentation du bétail devrait maintenir les échanges mondiaux d'oléagineux et de produits oléagineux largement au dessus des échanges de blé et de céréales secondaires pendant les dix années à venir. Les

investissements dans les capacités de trituration suivent l'intensification des échanges de farines protéiques. De tels investissements ont été faits par la Chine, notamment, pour se réserver la valeur ajoutée associée à la transformation. Pour cette raison, la croissance des importations d'oléagineux pendant la période considérée peut être largement attribuée à la Chine qui conforte sa position de premier importateur mondial. L'UE qui occupait précédemment cette position, ne devrait pas enregistrer de hausse de ses importations en raison de l'utilisation croissante de tourteaux de colza produits localement par une industrie de la trituration en plein essor pour répondre à la demande croissante de biocarburants oléagineux. La croissance de la demande d'importations d'huiles végétales devrait dépasser celle d'oléagineux ou de farines protéiques. Les importations d'huiles végétales évoluent à la hausse dans toutes les régions mais la Chine, l'Inde, le Pakistan et l'UE restent les principaux importateurs.

30. Les trois premiers exportateurs d'oléagineux, les États-Unis, le Brésil et l'Argentine, cumulent plus de 90% des échanges mondiaux pendant toute la période considérée. Selon les projections, le Brésil devrait prendre la place de premier exportateur d'oléagineux occupée jusqu'ici par les États-Unis et ses exportations devraient fortement augmenter jusqu'en 2015. Les exportations d'oléagineux de l'Argentine devraient pratiquement doubler durant la période considérée. L'Argentine demeure le premier exportateur d'huiles d'oléagineux, suivie du Brésil et des États-Unis. Les échanges mondiaux d'huiles végétales restent dominés par l'huile de palme dont les volumes d'exportation sont plus de deux fois supérieurs aux chiffres enregistrés pour l'huile d'oléagineux. La Chine reste de loin le premier importateur d'huiles végétales pendant toute la période considérée.

Le Brésil domine de plus en plus les échanges de sucre

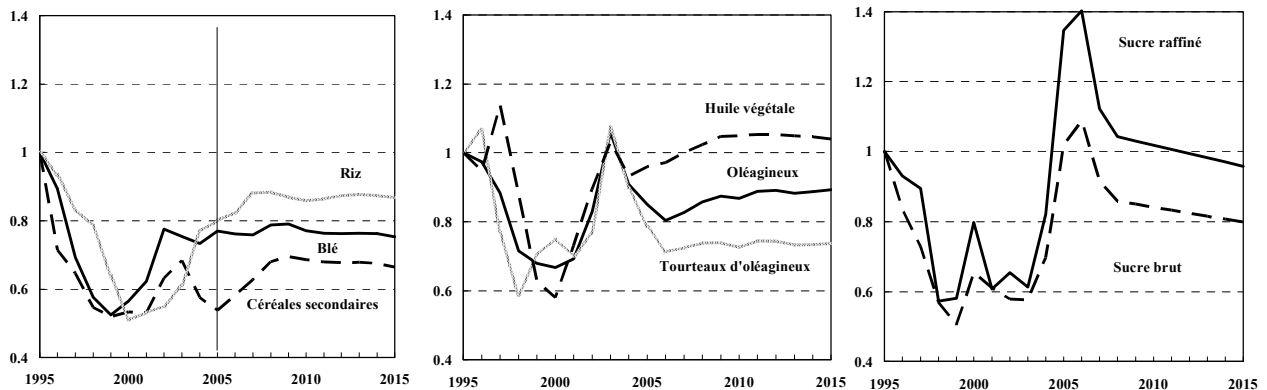
31. Le Brésil représente actuellement près de 40% des exportations mondiales de sucre. Les exportations du sucre brut et raffiné du Brésil devraient augmenter jusqu'en 2015, ce qui affermera encore la position dominante du pays dans l'économie mondiale du sucre et exercera un effet modérateur certain sur l'évolution des prix du sucre. Les évolutions dans le secteur de l'éthanol tiré du sucre de canne au Brésil ne devraient pas trop peser sur la production et les exportations de sucre à l'horizon 2015. Après la réforme de son régime sucrier, l'UE devrait réduire sa production et ses exportations subventionnées de sucre et perdre son statut d'exportateur net pour devenir de plus en plus importateur de sucre. L'Australie, la Thaïlande et Cuba devraient voir leur production et leurs exportations de sucre progresser en dépit du déclin des investissements dans la capacité de production amorcé depuis quelques années et de la restructuration du secteur qui se poursuit à Cuba. Les exportations mexicaines de sucre vers les États-Unis devraient croître après la suppression en 2008 des droits hors quota au titre de l'ALENA. Les importations de sucre sont moins concentrées que les exportations. La Russie devrait rester en tête pour les importations de sucre brut, mais les importations de l'Union européenne dans le cadre de l'initiative TSA et de la Chine où la consommation de sucre s'affermira à la faveur de la croissance économique devraient aussi afficher une forte hausse. Les autres grands pays importateurs d'Asie sont le Japon, la Corée et l'Indonésie.

Les prix agricoles mondiaux suivent différentes évolutions mais s'orientent à la baisse en termes réels

32. Le Graphique 1.2. illustre l'évolution des prix mondiaux nominaux des différents produits végétaux et le Graphique 1.3., des produits animaux. Selon les projections, les prix mondiaux du blé devraient peu varier en valeur nominale entre 2005 et 2015, l'offre et la demande restant relativement équilibrées. D'un autre côté, les prix du maïs devraient bénéficier à court terme du recul des exportations des États-Unis dû à la hausse de l'utilisation intérieure de ce produit pour fabriquer de l'éthanol. De même, les cours du riz devraient connaître une hausse plus marquée, reflétant les contraintes croissantes qui pèsent sur les ressources de certains grands pays producteurs, qu'il s'agisse de la pénurie de main-d'oeuvre dans les campagnes, de la concurrence accrue entre les différents usages de la terre et de l'eau, ou du coût élevé des carburants. En termes réels (corrigés de l'inflation), les prix mondiaux du riz devraient quand même s'affirmer légèrement, tandis que ceux du blé et du maïs devraient poursuivre leur mouvement de

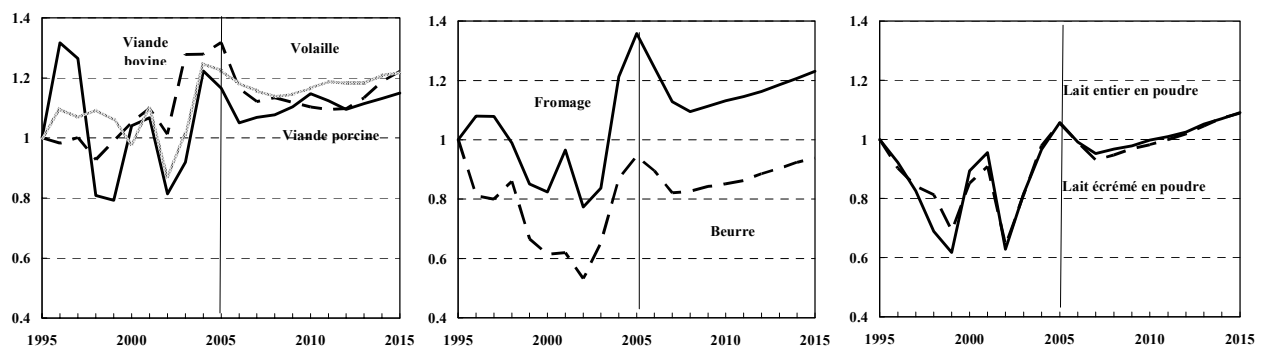
repli à plus long terme. L'évolution du marché des oléagineux durant la période analysée résulte de l'accroissement de la productivité, de la modification des superficies cultivées et de la croissance de la demande induite par l'augmentation des revenus et de la population dans la plupart des pays.

Graphique 1.2. Évolution des prix mondiaux des produits végétaux jusqu'en 2015 (Indice des prix nominaux, 1995=1)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO

Graphique 1.3. Évolution des prix mondiaux des produits animaux jusqu'en 2015 (Indice des prix nominaux, 1995=1)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO

33. Globalement, ces facteurs entraînent un léger redressement du prix des oléagineux et des tourteaux oléagineux en 2007 et les années suivantes, mais une stagnation voire un affaissement des prix réels. Sur le marché du sucre, les prix de référence mondiaux ont atteint durant la campagne 2005/06 des niveaux jamais vus depuis vingt-cinq ans, et représentaient près du double des prix de la précédente décennie. Selon les projections, les prix mondiaux devraient continuer de progresser en 2006/07 sachant que la consommation dépassera la production pour la quatrième année consécutive, d'où une nouvelle contraction des stocks mondiaux de sucre. Après 2006, les prix mondiaux du sucre devraient être en moyenne inférieurs à ceux du début de la période analysée, la production réagissant aux prix élevés. Ils devraient toutefois rester supérieurs à la moyenne enregistrée durant la précédente décennie. Les prix du sucre devraient continuer de s'infléchir en termes réels.

34. Les prix nominaux mondiaux des produits laitiers devraient cesser de grimper à partir de 2008 pour s'établir à des niveaux comparables à ceux de 2005 à la fin de la période considérée, exception faite

du fromage dont le prix de référence mondial devrait être inférieur de 10% aux niveaux de 2005. La croissance régulière de la demande d'importations, des pays en développement principalement, et le ralentissement de la croissance de l'offre de l'UE et de la Nouvelle-Zélande devraient maintenir une pression à la hausse sur les prix des produits laitiers. Selon les projections, les prix de la plupart des viandes, après avoir subi les contrecoups des épizooties entre 2003 et 2005, devraient se stabiliser pendant la période considérée dans les Perspectives. Ces projections de prix correspondent aux projections des prix des aliments du bétail qui diminuent et à celles de la productivité qui continue d'augmenter, et impliquent un fléchissement des prix réels de la viande jusqu'en 2015.

Incertitudes

35. Les principaux facteurs d'incertitudes pesant sur les perspectives des marchés agricoles mondiaux à moyen terme sont les chocs sur la production dus aux conditions climatiques, de moins bonnes performances macroéconomiques, ainsi que les réformes et l'évolution des politiques. Toute modification des hypothèses de départ qui sous-tendent les projections concernant l'accroissement de la demande et des échanges, notamment l'hypothèse d'une forte croissance économique à travers le monde ou une libéralisation moins poussée, devrait avoir des conséquences, peut-être très importantes, pour les perspectives des marchés agricoles pour les années à venir. Dans ce contexte, l'une des grandes sources d'incertitude est l'issue des négociations commerciales multilatérales dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. Une réduction des barrières aux échanges de produits agricoles et du soutien à la production agricole est à prévoir, en particulier dans les pays développés, lorsque cet accord sera finalement conclu, et bien entendu en fonction de ce qu'il contiendra. Ces changements pourraient faire augmenter les prix mondiaux d'un certain nombre de produits agricoles et stimuler les échanges.

36. L'issue des négociations de Doha n'est toutefois pas la seule incertitude concernant les politiques commerciales. Un grand nombre d'accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux ont vu le jour au cours des dernières années. Bon nombre d'entre eux, en particulier les plus récents, ne sont pas spécifiquement pris en compte dans les présentes Perspectives. Cependant, la mise en oeuvre de ces accords devrait favoriser la croissance des échanges entre les pays signataires. Par exemple, l'Accord de libre-échange de l'Amérique centrale, signé en août 2004, en vertu duquel l'accès au marché sera libéralisé pour tous les produits dans un délai pouvant aller jusqu'à 20 ans, devrait stimuler les échanges dans cette région, grâce à l'élargissement des contingents tarifaires et à la réduction des droits de douane.

37. La modification des politiques nationales influe aussi sur les performances du marché décrites dans l'évaluation des Perspectives. Citons à cet égard le prochain Farm Bill aux États-Unis. Compte tenu de l'importance de ce pays comme producteur agricole de nombreux produits agricoles échangés sur les marchés mondiaux, toute modification substantielle des dispositions de soutien intérieur dans le prochain Farm Bill, qui entrera en vigueur à partir de 2008, aura des répercussions sur les marchés agricoles mondiaux.

38. Compte tenu de l'importance des pays en développement dans les perspectives des marchés agricoles mondiaux, les évolutions qui interviendront au Brésil, en Chine et en Inde joueront un rôle particulièrement important. Le Brésil a considérablement affermi sa position d'exportateur sur plusieurs marchés. La Chine pèse également lourd dans les prévisions pour un certain nombre de produits, mais comme importateur et non comme exportateur. L'Inde suscite différentes interrogations car son ouverture commerciale est moins forte que celle des deux autres pays. Toutefois, compte tenu de la taille de son marché intérieur, toute modification résiduelle de la production et de la consommation agricoles répercutée sur les marchés mondiaux risque d'affecter sensiblement les performances de ces marchés. Si, dans ces pays, les marchés et les échanges connaissent une évolution différente du scénario envisagé jusqu'en 2015, les Perspectives s'en trouveront de toute évidence affectées.

39. Dans le secteur de la viande, le risque d'apparition de maladies animales pose un problème particulier en raison des perturbations engendrées sur les marchés mondiaux de la viande. Plusieurs scénarios peuvent être envisagés. Puisque l'hypothèse de départ table sur des conditions normales, aucune maladie n'a été spécifiquement considérée dans les Perspectives. Des maladies comme l'ESB ou la grippe aviaire ont des répercussions au niveau de la demande et de l'offre, et donnent généralement lieu à des mesures de destruction ou d'abattage massif de troupeaux qui peuvent réduire à zéro l'offre commerciale de régions entières. La demande reculera plus ou moins par rapport à l'offre selon la réaction des consommateurs, et la consommation sera généralement affectée même dans les régions exemptes de maladie. La demande totale de viande risque de diminuer et de se reporter sur d'autres viandes. Certains marchés se fermeront par ailleurs aux exportations de viande des pays touchés. En conséquence, compte tenu de la mondialisation et de l'interdépendance croissantes des marchés des produits, les flambées de maladies animales telles que l'ESB ou la grippe aviaire pourraient gravement perturber les secteurs de la viande des pays directement ou indirectement touchés, et provoquer une onde de choc sur les marchés des céréales et des oléagineux.

40. Le dernier élément d'incertitude sur les marchés agricoles mondiaux renvoie aux effets que produira l'intensification actuelle des investissements dans la production de biocarburant sur les marchés agricoles, en particulier les marchés des céréales, des oléagineux et des cultures sucrières. En réponse à l'augmentation soutenue des prix du pétrole depuis 2004, la demande de biocarburants connaît une forte croissance qui devrait s'accélérer au cours des prochaines années. La hausse des prix du pétrole n'est pas le seul argument en faveur de l'utilisation accrue de bioénergie qui devrait avoir de nombreux effets bénéfiques pour l'environnement : réduction nette des émissions de CO₂ et de la pollution urbaine, moindre dépendance vis à vis des importations de pétrole brut, création d'emplois plus certains avantages sociaux, notamment hausse des revenus des exploitations agricoles et amélioration de la situation des économies rurales.

41. Que ces avantages deviennent ou non réalité, on peut s'attendre à ce que la production de biocarburant continue d'augmenter et concurrence les autres utilisations des produits agricoles. Le scénario table sur une très forte augmentation de la production d'éthanol aux États-Unis, au Canada et au Brésil, avec une poursuite de la croissance de la production de biodiesel dans l'UE dont la nouvelle directive n'a pas été prise en compte. Dans la mesure où la croissance sera réellement plus forte, la demande de maïs, d'oléagineux et de sucre connaîtra une nouvelle poussée comparable à celle observée pour la production d'éthanol et de biodiesel aux États-Unis, dans l'Union européenne et au Brésil. Bien que le sens de l'évolution ne fasse aucun doute, l'ampleur des effets sur l'agriculture et les possibles répercussions de l'expansion de la production doivent être analysées plus avant. Il faudra notamment étudier les arbitrages entre les utilisations alimentaires (alimentation humaine et animale) et non alimentaires des différentes cultures, et les effets entre produits de la réduction des quantités disponibles pour les usages traditionnels en alimentation humaine et animale et, surtout de la modification des matières de base utilisées au profit de produits non agricoles tels que les fibres cellulosiques et les déchets.

42. La hausse actuelle des investissements dans les capacités de production de biocarburant est à mettre au compte principalement des incitations et des aides gouvernementales. En effet, peu nombreux sont les pays qui disposent des matières premières nécessaires à un prix qui pourrait permettre actuellement de produire de l'éthanol et du biodiesel capables de concurrencer les carburants pétroliers en l'absence d'aides gouvernementales. Toutefois, ces aides peuvent aussi fausser le marché et il conviendra de bien maîtriser la nature et le niveau du soutien avant de prendre des mesures. Une fois en place, ces mesures risquent de résister aux modifications qu'il conviendra d'opérer pour répondre aux effets imprévus sur le marché ou à l'évolution des conditions économiques de la production de bioénergie due aux avancées technologiques.

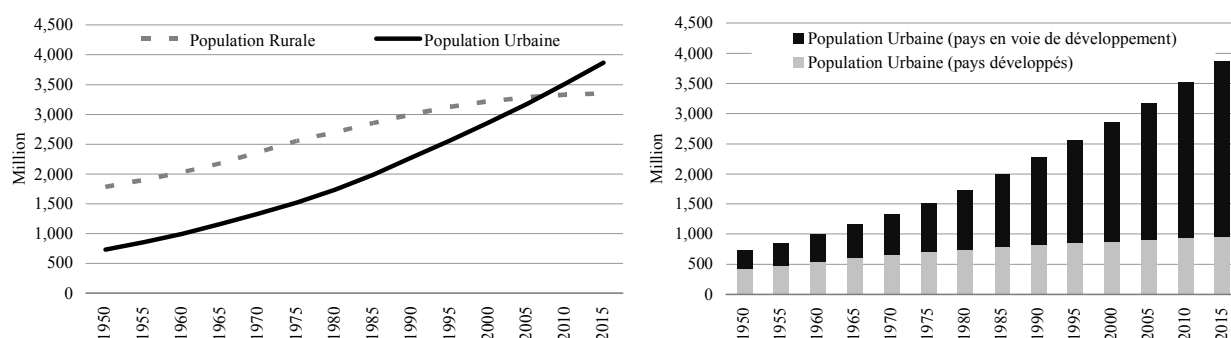
Nouveaux enjeux : le système alimentaire mondial face à l'évolution démographique

Le contexte en bref

43. Selon les estimations, à la fin de la période considérée, le système alimentaire mondial devra nourrir environ 750 millions de personnes de plus. Il devra faire face à de nouveaux défis et déterminer notamment *quels types* d'aliments seront fournis, *de quelle façon* et *à qui*. La section ci-après décrit certaines des grandes évolutions démographiques en cours et inscrit les tendances lourdes dans une perspective à moyen terme. Si certaines de ces évolutions, comme la croissance démographique, ont été explicitement intégrées dans les projections, d'autres, telles que le vieillissement de la population ou l'urbanisation n'ont pas été prises en compte. Cette section ne cherche pas analyser de façon exhaustive les incidences des différentes évolutions démographiques sur le marché mais plutôt à esquisser l'arrière-plan de ces Perspectives.

44. L'une des évolutions démographiques les plus importantes concerne les populations rurales des pays en développement qui migreront vers les villes, abandonnant un mode de vie essentiellement axé sur l'agriculture pour des activités non agricoles. Ce processus d'urbanisation, qui est pratiquement achevé dans les pays développés, est toujours en pleine action dans les régions en développement. Le graphique 1.4. montre qu'en 2015 plus de la moitié de la population mondiale habitera en ville, les trois quarts de la population urbaine se concentrant dans les pays en développement.

Graphique 1.4. Structures de la population rurale et urbaine : 1950-2015



Source : Division de la population (Perspectives mondiales de la population : révision 2004).

La distribution spatiale des populations affecte l'offre et la demande de produits alimentaires¹

45. Les habitudes alimentaires des habitants des villes diffèrent sensiblement de ceux des campagnes. Les modes d'alimentation urbains sont déterminés par les revenus, les prix et la disponibilité des produits. Lorsque les revenus sont plus élevés et les approvisionnements fiables, l'alimentation se diversifie, tant au niveau des types de produits consommés que de leur provenance. Par exemple, la fiabilité des approvisionnements en électricité favorise la consommation de produits périssables, et les infrastructures modernes permettent à ces produits d'arriver plus rapidement de lieux de production plus lointains.

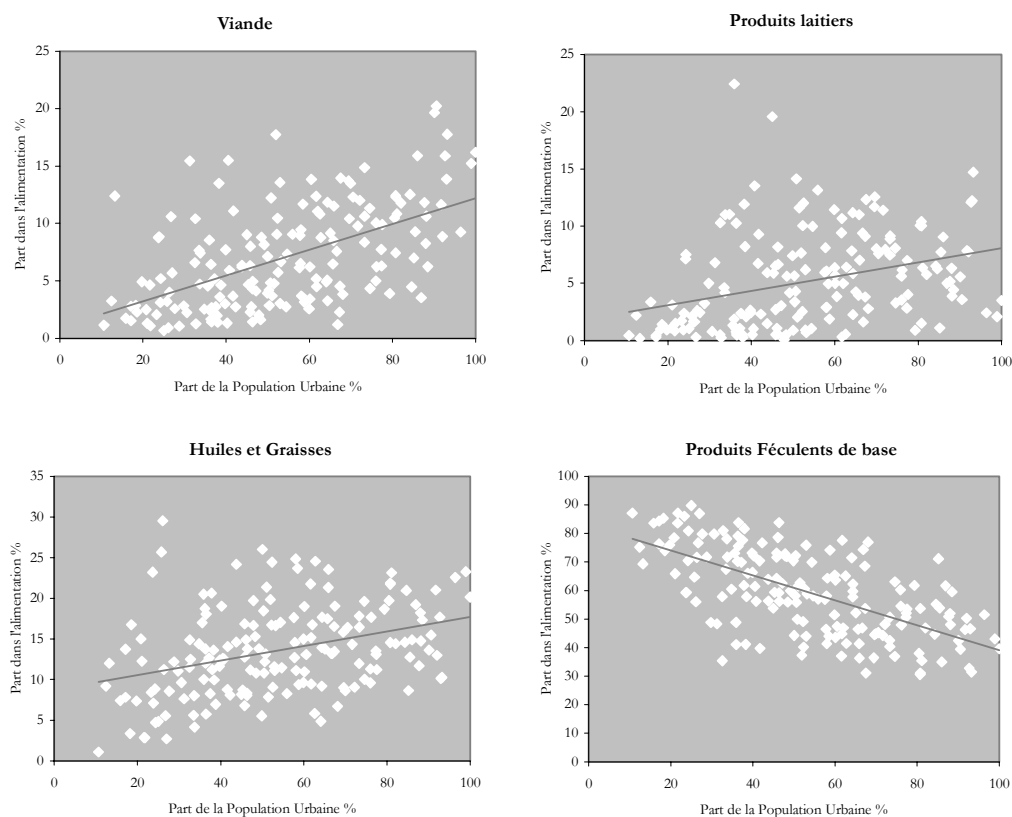
46. Les emplois urbains font augmenter le coût d'opportunité du temps de préparation des repas, c'est pourquoi les citadins ont tendance à consommer des produits transformés et des aliments prêts à l'emploi. De plus, les habitants des villes sont en moyenne plus sédentaires que ceux des campagnes et ont

¹ Pour plus d'informations sur ce point voir le rapport : *La situation des marchés des produits agricoles en 2004*, FAO, 2004

donc moins besoin d'aliments énergétiques. Cela ne signifie pas forcément qu'ils consomment moins d'aliments puisque les habitants des villes qui disposent de revenus plus élevés ont tendance à consommer plus de calories que nécessaire. Une part croissante de ces calories provient des graisses et édulcorants, qui font augmenter l'incidence de l'obésité et de maladies non transmissibles telles que le diabète et les pathologies coronariennes, alors que d'importants segments de la population des pays en développement souffrent toujours de malnutrition.

47. Le graphique 1.5. illustre ces tendances. La part de la population urbaine de 180 pays a été portée en ordonnée et celle de quatre grandes catégories d'aliments (en équivalents calories), viande, produits laitiers, huiles et graisses et aliments amylacés, dans l'alimentation de ces pays, en abscisse. On peut voir que l'urbanisation va de pair avec l'augmentation de la ration calorique provenant des produits animaux, des huiles et des graisses, mais pas des aliments amylacés dont la consommation baisse avec l'accroissement de la part de la population urbaine.²

Graphique 1.5. Urbanisation et consommation dans 180 pays



Source : FAOSTAT

² Étant donné que les taux d'urbanisation et de croissance des revenus suivent la même évolution, il est difficile de dissocier l'importance relative de chacun de ces facteurs dans l'évolution des modes de consommation, en particulier au niveau des pays. Toutefois, une étude de la FAO a montré à l'aide d'un modèle statistique que globalement, les taux d'urbanisation jouaient un rôle plus important dans la variation des parts des différents produits alimentaires que la croissance des revenus et l'évolution des prix relatifs des aliments. Voir le rapport « Céréales et autres aliments de base amylacés : les habitudes de consommation sont-elles en train de changer ? Réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les céréales (30^{ème} session) et du Groupe intergouvernemental sur le riz (41^{ème} session), Rome, FAO, 2004 »).

48. Comme on a pu le constater dans les pays développés, l'industrialisation et l'urbanisation détournent la main-d'oeuvre des activités agricoles vers d'autres secteurs de l'économie. Les ressources allouées à l'agriculture risquent d'être encore réduites à mesure que les villes empiètent sur les terres agricoles. Cette évolution s'est accompagnée d'une hausse de la productivité de l'agriculture, qui a souvent plus que compensé la réaffectation de la terre et de la main-d'oeuvre à d'autres secteurs. Cette évolution pourrait toutefois entraîner des problèmes dans les pays en développement les plus pauvres. Si la productivité n'augmente pas assez rapidement, l'urbanisation pourrait se traduire dans ces pays par une chute de la production agricole, une dépendance accrue vis-à-vis des importations de produits alimentaires et une insécurité alimentaire accrue au plan national. De plus, la demande urbaine d'aliments de plus grande valeur pourrait inciter les producteurs nationaux à abandonner la production des denrées de base, ce qui compromettrait la sécurité alimentaire des catégories de population les plus pauvres.

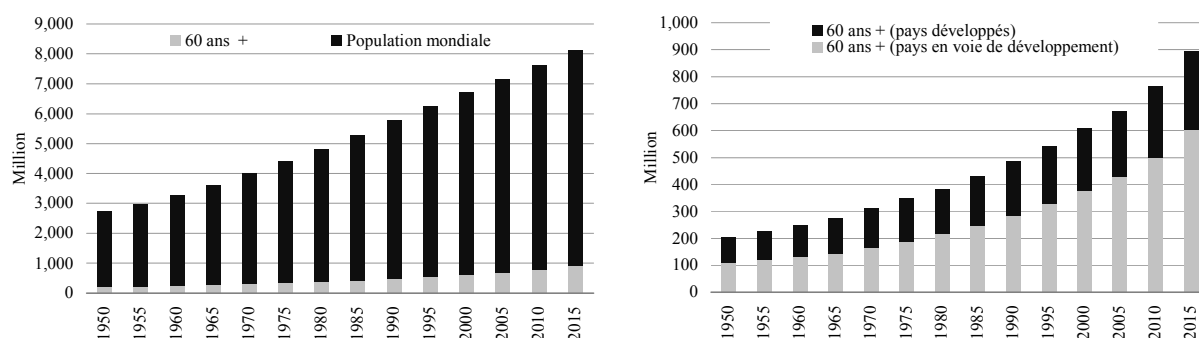
L'urbanisation dans les pays en développement : du feu à la poêle à frire ?

49. Les effets de l'urbanisation sur les habitudes alimentaires et les modes d'alimentation que l'on vient de décrire doivent être considérés comme une généralisation car en réalité plusieurs évolutions divergentes coexisteront. D'un côté, l'urbanisation peut favoriser le développement d'une agriculture commerciale et contribuer à la modernisation des moyens d'existence dans les campagnes, notamment grâce à l'amélioration des infrastructures. D'un autre côté, dans la mesure où l'urbanisation résulte de l'exode des populations rurales qui fuient la pauvreté, plutôt que de l'existence de réelles opportunités économiques dans les villes, les conditions de vie et de sécurité alimentaire de ces populations venues de la campagne risquent de se détériorer. Ainsi, les ruraux qui migrent dans les zones urbaines ne peuvent plus compter sur l'agriculture de subsistance pour se nourrir et s'ils ne trouvent pas d'emploi, beaucoup n'auront probablement pas les moyens d'acheter de quoi se nourrir, et à plus forte raison de contribuer à l'évolution des modes de consommation au profit d'aliments riches en protéines, qui accompagne en principe le processus d'urbanisation.

Le vieillissement de la population : l'un des plus graves défis démographiques

50. Au plan mondial, la proportion de la population de 60 ans et plus est actuellement estimée à plus de 10% et devrait atteindre 12% en 2015.

Graphique 1.6. Population de 60 ans et plus : 1950-2015



Source: Division de la population des Nations Unies (World Population Prospects: 2004 revision)

51. Ces agrégats masquent des différences dans les pyramides des âges des diverses régions. Dans les pays développés, le vieillissement de la population est un phénomène déjà bien établi. En valeur absolue, le nombre de personnes qui avaient au moins 60 ans en 2005 dans ces pays représentait environ la moitié de

celui enregistré dans les pays en développement. Les 60 ans et plus représentaient cependant 20% de la population totale dans les pays développés, contre 8% en moyenne dans les pays en développement. A l'instar des autres évolutions démographiques, le vieillissement de la population influera sur les types de produits alimentaires demandés et sur l'offre alimentaire.

52. A mesure que les populations vieillissent, la demande de produits alimentaires par habitant diminue, compte tenu de la baisse de l'activité et partant des besoins caloriques. Des recherches ont montré que la composition de la demande alimentaire évolue aussi avec l'âge, les segments âgés de la population consommant plus de fruits et légumes frais et moins de produits animaux.³ Le vieillissement de la population pourrait aussi avoir des incidences sur la croissance économique et partant sur l'offre et la demande globales de nourriture en modifiant la part relative des personnes économiquement inactives et dépendantes.

53. Le vieillissement se manifeste souvent plus tôt dans les zones rurales, et progresse plus vite que dans les zones urbaines en raison de l'exode de la jeunesse vers les villes. Le vieillissement de la population des zones rurales aura des effets importants sur la production de denrées alimentaires et la sécurité alimentaire dans les pays en développement. La planification économique dans les zones rurales de ces pays risque d'être envisagée dans une optique à plus court terme et de privilégier l'agriculture de subsistance. Par exemple, les agriculteurs âgés, dont beaucoup sont des femmes, auront tendance à se tourner vers des cultures moins exigeantes en main-d'oeuvre ou à abandonner l'agriculture parce qu'ils n'ont plus la force physique nécessaire pour exercer cette activité. Les exploitants âgés auront plus de mal à s'adapter au changement technologique et seront moins enclins à investir dans la conservation des terres ou à adopter de nouvelles méthodes de production, ce qui pourrait se solder par un recul de la production agricole et une réduction des pressions sur l'environnement dans les zones rurales

L'urbanisation accentue souvent les pressions sur l'environnement

54. L'urbanisation est généralement considérée comme propice à l'industrialisation de la production animale, au moins dans les pays en développement, ce qui peut entraîner une aggravation de la contamination du sol et de l'eau ainsi qu'une dégradation des terres cultivables et une érosion de la biodiversité. Cela peut avoir des répercussions négatives sur la production agricole dans les zones rurales et périurbaines. De plus, dans les zones urbaines pauvres des pays en développement, les problèmes d'environnement représentent l'une des principales causes de maladie et de décès, à la fois du fait de la proximité des problèmes (pollution des cours d'eau fournissant l'eau de boisson, pollution de l'air, présence de vecteurs de transmission tels que les rats ou les puces, égouts ouverts, etc.) et de l'absence de services sanitaires accessibles dans ces zones. L'encadré 1 donne un exemple du type de pressions exercées par l'industrialisation de la production animale sur l'environnement.

³ Voir par exemple : Food Consumption in an Aging World, in *Changing Structure of Global Food Consumption and Trade*, ERS, USDA, 2001.

Encadré 1.1. Élevage industriel et pollution

La production mondiale de viande a presque doublé depuis 25 ans. Cette croissance est principalement à mettre au compte des pays en développement, dont la production a triplé, à un rythme annuel de plus de 5%. Bien que la consommation de viande par habitant dans les pays développés soit toujours trois ou quatre fois plus élevée que dans les pays en développement, ces derniers représentent actuellement largement plus de la moitié de la production et de la consommation de viande au plan mondial.

Dans de nombreuses régions en développement, cette croissance a été accélérée par la complète réorganisation et le redéploiement de la production animale. Les systèmes traditionnels d'exploitation, dans lesquels les agriculteurs élevaient quelques animaux en plus des cultures, ont laissé la place à de grands élevages industriels comprenant plusieurs milliers de bêtes. La production s'est de plus en plus déplacée, des bovins et autres ruminants nourris à l'herbe et au fourrage, vers les porcins et la volaille engraisés avec des aliments concentrés.

Dans les pays en développement, cette nouvelle production s'est concentrée dans de grands élevages industriels de porcins et de volaille situés dans les villes et leurs environs, où il est possible de se procurer des aliments du bétail bon marché et de trouver des débouchés adéquats pour la viande et les oeufs. En Asie, où la croissance a été la plus forte, la production industrielle à grande échelle compte pour 80% environ de la croissance totale de la production animale depuis 1990.

Les grands élevages souvent synonymes de problèmes d'environnement à grande échelle

Contrairement aux pays développés qui appliquent des réglementations de plus en plus strictes concernant le lieu d'implantation des élevages intensifs, les pays en développement recourent rarement à ce type de mesures. Les grands élevages industriels introduisent des quantités massives d'éléments nutritifs par le biais des aliments concentrés qu'ils utilisent et tous les déchets produits ne peuvent être recyclés comme engrais et absorbés par les terres alentours. Dans les zones rassemblant de nombreux élevages intensifs, la pollution peut menacer la qualité des sols, de l'eau et de l'air, la biodiversité et en fin de compte la santé publique. Les méfaits de la pollution sont particulièrement graves lorsque de nombreux animaux sont élevés dans des zones sensibles à proximité des villes ou des ressources en eau. En général, les effluents d'élevage sont rejetés dans l'environnement ou stockés dans de grands bassins de fermentation qui, en cas de fuite ou de débordement, peuvent contaminer les rivières ou les nappes souterraines avoisinantes. Des gaz toxiques peuvent être rejetés dans l'atmosphère et entraîner une pollution olfactive dans les zones sous le vent et contribuer à la formation d'aérosols atmosphériques, de gaz à effet de serre et de pluies acides.

L'aggravation du risque de pollution est due en grande partie à la disparition du cycle court traditionnel entre production animale et végétale. Dans les exploitations mixtes moins intensives, les déjections animales sont utilisées comme engrais par les agriculteurs qui connaissent et maîtrisent leur valeur et leur impact sur l'environnement. La production industrielle allonge le cycle : de grandes quantités d'effluents d'élevage s'accumulent loin des terres où ils pourraient être recyclés productivement et sans danger. Ainsi, bien que les systèmes intensifs permettent une utilisation plus efficace des ressources en réduisant les quantités d'eau utilisées, les quantités d'éléments nutritifs excrétées et les émissions de gaz par kilogramme de viande ou de lait produit, ils sont souvent plus polluants que les exploitations moins intensives où le fumier est géré de façon plus respectueuse de l'environnement.

La forte concentration des élevages industriels fait que certaines régions produisent des quantités excessives de déjections animales. Cela a créé des problèmes dans certains pays et régions de la zone de l'OCDE où la quantité de fumier produite est trop importante pour être appliquée sans danger sur les terres proches des élevages. Bien que plus faible à l'échelle nationale, la concentration des élevages de porcs et de volaille dans certaines parties de la Chine et du Brésil approche et même dépasse les niveaux observés en Europe et en Amérique du Nord, entraînant autant de risques de contamination de l'eau, du sol et de l'air.

Faire face à la pollution des grands élevages industriels

Certaines politiques et technologies ont déjà fait leurs preuves pour gérer et réduire les dommages environnementaux causés par les systèmes de production animale intensifs, notamment :

- La suppression des subventions et l'ajustement des taxes de façon à intégrer les coûts environnementaux réels dans les prix et à favoriser l'utilisation efficiente des ressources ;
- L'utilisation des règlements sur l'occupation des sols et des taxes pour faire en sorte que les élevages intensifs ne puissent se concentrer aux abords des villes et loin des terres cultivées permettant de recycler les éléments nutritifs ;
- L'établissement de normes en matière d'effluents et de recyclage, et le contrôle de leur application ;
- La création d'incitations pour encourager l'investissement dans les technologies qui permettent de réduire la pollution ;
- La mise en place de programmes de certification pour encourager l'adoption de meilleures pratiques d'élevage ;
- L'établissement d'orientations, de normes de qualité et de mécanismes de suivi pour la commercialisation des rejets d'origine animale et des produits connexes ;
- L'éducation et la formation des agriculteurs et la participation des acteurs intéressés à l'élaboration de codes de bonnes pratiques de gestion couvrant tous les aspects de l'activité agricole, notamment : le choix de l'emplacement et la construction de l'exploitation ; les plans de gestion des éléments nutritifs ; la séparation du fumier et des effluents liquides et leur stockage ; l'utilisation de l'eau ; l'évacuation du biogaz ; les pratiques d'alimentation ; et la biosécurité.

Source : FAO (Division de la production et de la santé animale : Sous-Division de l'information, de l'analyse sectorielle et des politiques en matière d'élevage)

Et maintenant...

55. Les systèmes alimentaires suivent l'évolution des profils démographiques des populations. Cependant, la question de savoir comment nourrir correctement les populations croissantes de consommateurs urbains, dont beaucoup vivent actuellement et continueront de vivre dans la pauvreté dans les pays en développement, reste un défi majeur pour les responsables des politiques. Au fur et à mesure de l'augmentation de la demande de nourriture dans les villes, les systèmes d'approvisionnement et de distribution devront fournir aux habitants des villes des quantités croissantes de denrées alimentaires provenant de zones de production nouvelles possiblement plus éloignées et/ou de systèmes de production intensifs.⁴ Pour ce faire, l'efficacité du système alimentaire devra être améliorée et la productivité agricole accrue tout en tenant compte des impératifs de durabilité.

56. Un système alimentaire efficace devrait permettre de répondre aux demandes des consommateurs, notamment aux nouvelles demandes qui devraient émaner des habitants des villes et des consommateurs âgés. Toutefois, dans certains cas, des partenariats entre les secteurs public et privé pourraient peut-être permettre de mieux répondre à l'évolution de la demande. Ces partenariats pourraient contribuer à développer les infrastructures des systèmes alimentaires nationaux et internationaux dans le contexte de la réduction des barrières aux échanges de produits alimentaires et à relever les défis de

⁴ Sécurité alimentaire et commercialisation des produits alimentaires dans les villes, in Ravitaillement des villes, FAO 1999.

l'évolution démographique. Les responsables des politiques, tout comme les opérateurs du secteur privé auront donc pour mission de mieux comprendre les relations qui existent entre la dynamique démographique, les ressources naturelles, l'agriculture et la sécurité alimentaire, pour pouvoir ensuite élaborer et mettre en oeuvre des stratégies de marché ou des politiques adaptées. L'expérience de nombreux pays développés illustre ce qui peut être fait dans cette optique, mais aussi les politiques à éviter, pour progresser sur la voie d'un développement agricole durable.

57. La libéralisation des échanges et l'établissement de relations commerciales plus équitables marquent un pas important vers la réalisation de certains objectifs que l'on vient d'évoquer. Mais il convient également d'agir sur d'autres fronts, notamment en investissant dans les économies les moins développées, ce qui permettra d'améliorer la productivité du travail et des ressources naturelles, et de promouvoir ainsi une croissance économique à large assise.

Encadré 1.2. Sensibilité des projections des marchés agricoles par rapport aux hypothèses sur les prix futurs du pétrole brut.

Les projections du marché agricole discutées dans ce rapport de Perspectives sont sujettes à un certain nombre d'hypothèses. Étant donné les développements récents du marché, un des éléments crucial est le prix du pétrole brut. Les projections supposent que le prix du pétrole brut chute de son haut niveau actuel après l'année 2006, atteignant un niveau juste en dessous de 40\$/baril (voir le tableau 1 de l'annexe statistique). Cet encadré montre brièvement les implications que pourraient avoir des prix élevés de pétrole brut sur la production agricole, le commerce et les prix (c-à-d le pétrole brut restant au niveau de 2006 : 56 USD/baril)

Comme expliqué avec plus de détails dans la partie méthodologie, des prix de l'énergie plus élevés ont un impact direct sur les coûts de production agricole. L'énergie est employée directement pour les machines, et indirectement par d'autres intrants tels que les engrais et les pesticides, dont la production est particulièrement consommatrice d'énergie. En conséquence, des prix de l'énergie plus élevés augmenteraient les coûts de production et réduiraient ainsi l'offre agricole par rapport aux niveaux donnés dans les projections. Une plus faible offre aurait comme conséquence des prix plus élevés régionalement et internationalement, entraînant le réajustement de la consommation et de la production sur les marchés.

Étant donnée que la part de l'énergie dans les coûts de production est sensiblement plus élevée pour les récoltes que pour le bétail, on peut s'attendre à ce que les effets les plus importants des prix élevés de l'énergie soient sur les marchés des productions végétales. Avec des prix du pétrole brut au même niveau qu'en 2006, les simulations du modèle Aglink-Cosimo donnent une baisse de 1 à 2% de la production globale de céréales et d'oléagineux, tandis que les prix mondiaux de ces produits seraient de 9 à 13% plus élevés que ceux des projections actuelles. Avec une grande partie de l'offre d'huile végétale venant de l'huile de palme, qui a une offre moins élastique, les prix mondiaux d'huile végétale devraient être relativement moins sensibles à une hausse des prix du pétrole brut. D'un autre côté, les simulations sur les prix des tourteaux d'oléagineux donnent une augmentation de 14% en 2015 par rapport aux simulations actuelles.

Les coûts de production du bétail dépendent beaucoup moins des prix de l'énergie que les coûts pour les productions végétales. L'effet direct des prix plus élevés du pétrole sur la production animale ainsi que sur les prix devrait donc être plus faible. Cependant, dans le même temps, des prix des produits végétaux et par conséquent des aliments du bétail plus élevés réduiraient l'offre de bétail. Ceci implique que la production globale de viande serait réduite de 1% en 2015, entraînant une augmentation des prix de la viande bovine et porcine de 4 à 7% plus élevés que le niveau prévu à ce jour. Avec une gestion de la production et un niveau de dépendance vers les produits oléagineux et les graines plus faible, la production de lait devrait baisser moins que la production de viande. Néanmoins, étant donné les marchés plus restreints et, particulièrement dans le cas du beurre, avec une élasticité à la demande plus faible, les prix des produits laitiers en 2015 devraient augmenter de 2 à 9% par rapport à l'hypothèse de prix du pétrole brut plus faible.

En règle générale, un choc négatif sur l'offre réduit les échanges mondiaux, en réduisant les excès d'offre plus que les excès de demande pour un prix donné. Par conséquent, les échanges pour la plupart des commodités et en particulier pour presque tous les produits végétaux devraient être plus faibles avec des prix de l'énergie plus élevés. Cependant, il peut y avoir des exceptions et de petites augmentations peuvent se produire sur des marchés spécifiques dues aux relations prix croisés et aux réponses différentes de l'offre et la demande à travers les régions et les produits.

Il convient de noter que la simulation contrefactuelle discutée ci-dessus reflète seulement de manière incomplète les implications des prix de l'énergie plus élevés. Indépendamment du fait que l'information sur l'importance de l'énergie dans les coûts de production végétale et de production animale est représentée dans le modèle d'une façon simplifiée (voir la section méthodologie pour plus de détails), des liens supplémentaires entre les prix de l'énergie et les marchés agricoles ne sont pas du tout pris en compte dans cette analyse. En particulier, des prix de l'énergie plus élevés peuvent entraîner :

- Une augmentation des coûts de transport et par conséquent une différenciation des prix à travers les régions
- Une augmentation des incitations à produire des bioénergies affectant la demande de matières de base ; et,

- Une augmentation du revenu dans les pays et régions qui exportent du pétrole, et une diminution du revenu (disponible) dans ceux qui en importent.

Par conséquent, les résultats montrés ci-dessus doivent être vu comme une indication des effets sur l'offre et par conséquent sur les changements du marché.

CHAPITRE 2

CEREALES

Tendances et perspectives des marchés mondiaux⁵

Principaux déterminants du marché

58. Pendant plusieurs campagnes, jusqu'à l'année de commercialisation 2003, les marchés internationaux du blé, des céréales secondaires et du riz se sont caractérisés par une production fortement déficitaire compte tenu de la hausse de la demande et de la diminution rapide des stocks mondiaux. Après des récoltes records et une augmentation des stocks en 2004, la situation mondiale de l'offre et de la demande a été relativement équilibrée en 2005. La production de blé et de céréales secondaires a légèrement décliné en 2005 par rapport à 2004, mais elle se maintient à un niveau élevé au regard des années passées (près de 620 mt et 970 mt, respectivement). Cette deuxième récolte satisfaisante en deux ans a résulté d'un accroissement des superficies dans le cas des céréales secondaires, mais aussi du maintien à un niveau élevé des rendements des deux types de culture. Sous l'effet de conditions météorologiques favorables, ces derniers n'ont que peu diminué en moyenne dans le monde par rapport aux niveaux atteints l'année précédente. Les présentes perspectives font l'hypothèse d'une augmentation des rendements de 1% par an environ à l'échelle mondiale.

59. Par ailleurs, 2005 a été une année sans précédent pour le secteur mondial du riz, la production et les échanges culminant à des niveaux jamais atteints. Les prix internationaux de cette céréale sont restés très élevés, reflétant les mesures prises par les pouvoirs publics pour limiter l'offre dans quelques grands pays exportateurs et le maintien de la demande d'importations. Les prix ont cependant varié selon les régions, diminuant en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais flambant dans une grande partie de l'Asie et de l'Afrique, où ils ont à de nombreuses reprises déclenché des vagues de protestations des consommateurs. L'augmentation de la production mondiale n'a pas été suffisante pour satisfaire la totalité de la demande et il a donc fallu recourir une fois de plus aux stocks, comme les cinq années précédentes, pour combler le déficit.

60. Étant donné que la consommation a continué de progresser et que l'augmentation de la production n'a pas tout à fait suffi pour y faire face, les stocks mondiaux de blé et de céréales secondaires ont légèrement baissé après avoir momentanément culminé en 2004. En Chine, pays responsable de l'essentiel de la baisse des stocks mondiaux depuis 1999, les réserves de céréales ont encore diminué, quoique dans des proportions nettement moins importantes que les années précédentes.

61. Si les conditions météorologiques sont normales et si les politiques agricoles en vigueur sont maintenues, les marchés continueront d'obéir essentiellement à l'évolution des revenus, de la démographie,

⁵ Sauf indication contraire, tous les dates renvoient à l'année de commercialisation (par exemple, 2005 correspond à l'année de commercialisation 2005/2006). En général, celle-ci s'entend de juin à mai pour le blé, de septembre à août pour les céréales secondaires et de janvier à décembre pour le riz, mais les données nationales peuvent correspondre à des périodes légèrement différentes.

des habitudes de consommation et de l'indice de consommation des animaux⁶. S'y ajoute par ailleurs le développement de nouveaux marchés des produits agricoles. Ainsi, le blé, le maïs et, dans une moindre mesure, le riz sont de plus en plus employés pour produire de l'éthanol carburant. Les États-Unis devraient conforter leur position de premier producteur d'éthanol fabriqué à partir de maïs⁷. Stimulée par la réglementation sur les carburants renouvelables (Renewable Fuels Standard, RFS), l'utilisation du maïs dans la production d'éthanol devrait croître rapidement aux États-Unis, en particulier pendant les premières années couvertes par les présentes perspectives. La RFS impose en effet de faire passer la consommation minimum de carburants renouvelables de 4 milliards de gallons (15.1 milliards de litres) en 2006 à 7.5 milliards de gallons (28.4 milliards de litres) en 2012.

62. D'après les projections, la production animale va augmenter partout dans le monde, mais la hausse de l'indice de consommation et le recul de la production relativement inefficace de viande de bovins élevés aux céréales entraînent une baisse de la consommation de céréales par kilogramme de viande ou de produit laitier obtenu. Bien que son importance dans la consommation totale de céréales ne se démente pas, l'emploi de ces végétaux dans l'alimentation du bétail joue un rôle moins grand que dans le passé dans la croissance de la production et le commerce de céréales.

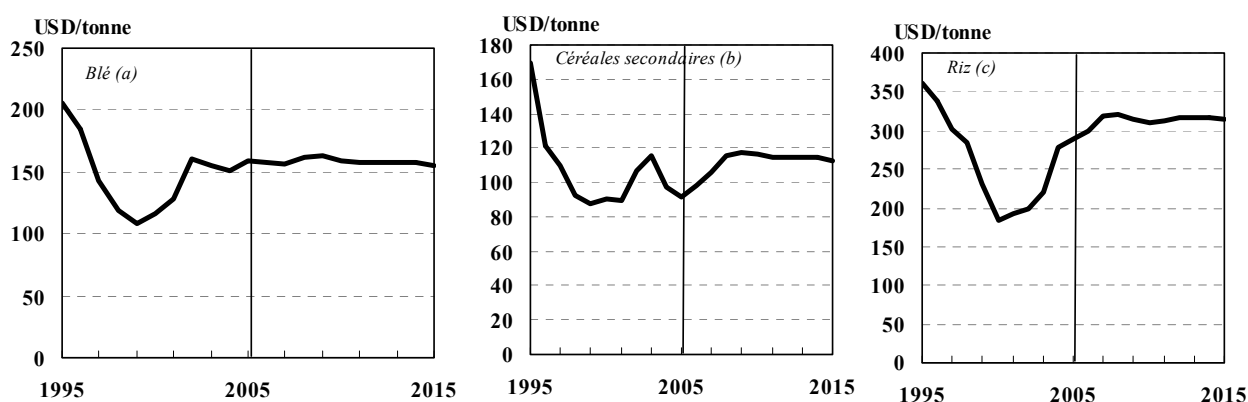
63. D'après les prévisions, les prix internationaux des céréales ne varieront que modestement en termes nominaux au cours de la décennie à venir. Cette observation vaut en particulier pour le blé, dont la majeure partie est destinée à la consommation humaine et non pas à celle du bétail ou aux applications industrielles. Les prix des céréales secondaires devraient bénéficier de la forte demande d'aliments du bétail et du développement des utilisations industrielles, notamment de la fabrication d'éthanol.

64. Les prix du riz ont continué d'augmenter ces dernières années et sont maintenant supérieurs de 50% au plancher qu'ils avaient atteint en 2000 sur une base annuelle. Pour les années à venir, les prévisions font état d'une nouvelle hausse modérée jusqu'en 2007, et de légères fluctuations pendant le reste de la période (voir le graphique 2.1).

⁶ L'accroissement de la population, la hausse des revenus et l'occidentalisation du régime alimentaire entraînent une augmentation de la demande d'aliments plus chers, comme la viande et les produits laitiers. Ils se traduisent donc par une augmentation de la consommation de céréales dans l'élevage. Par ailleurs, bien que les superficies plantées n'enregistrent qu'une modeste progression, l'amélioration de la productivité des cultures, imputable à la sélection et au perfectionnement des méthodes de production, autorise une hausse de l'offre.

⁷ Le premier producteur mondial d'éthanol est le Brésil, mais ce carburant y est fabriqué à partir de la canne à sucre.

Graphique 2.1. Légère augmentation des prix nominaux du blé et du riz dans les prochaines années, mais hausse plus nette de ceux des céréales secondaires



Notes:

(a) Blé rouge d'hiver des États-Unis de catégorie no 2 protéines ordinaires f.a.b. ports du Golfe, États-Unis.

(b) Maïs jaune de catégorie no 2 f.a.b. ports du Golfe, États-Unis.

(c) Riz usiné grade b, f.a.b. Thaïlande.

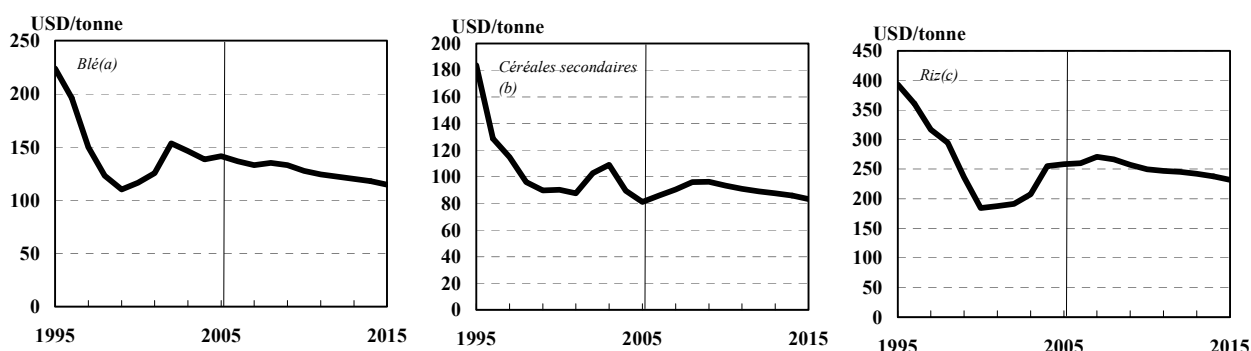
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Principales évolutions des marchés : blé et céréales secondaires

Poursuite de la hausse de la production mondiale de blé et de céréales secondaires sous l'effet de l'accroissement des rendements

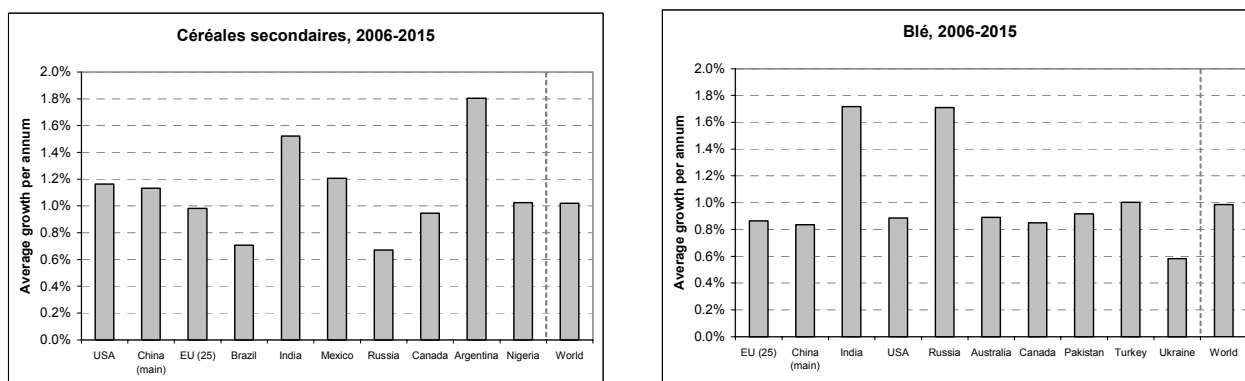
65. D'après les projections, les nouvelles superficies qui pourront être consacrées à la culture du blé et des céréales secondaires seront limitées et la hausse de la production mondiale de céréales devrait résulter en majeure partie de la progression des rendements. Après un retour à des niveaux plus habituels en 2006, cette dernière devrait osciller à moyen terme entre un peu moins de 1% et 2% par an dans la plupart des grands pays producteurs. Selon les prévisions, l'augmentation des rendements sera supérieure à la moyenne dans les pays où ils sont relativement bas, comme l'Inde et la Russie, tandis qu'elle sera plus modeste dans ceux où ils sont plus élevés, c'est-à-dire principalement des pays membres de l'OCDE. Globalement, les rendements moyens du blé et des céréales secondaires devraient progresser de 1% par an entre 2006 et 2015 (voir le graphique 2.2).

Graphique 2.2. Les prix réels du blé et du riz baissent, poursuivant la tendance des dernières décennies



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Graphique 2.3. Après un retour à des niveaux normaux, les rendements moyens du blé et des céréales secondaires augmentent graduellement dans les principaux pays producteurs



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

66. Les superficies en blé et en céréales secondaires devraient quant à elles augmenter de moins de 5% dans l'ensemble entre 2005 et 2015. Les coûts de production relativement élevés, majorés par des prix de l'énergie sensiblement plus élevés que dans les premières années de la décennie, devraient limiter l'accroissement des superficies. La majeure partie des terres supplémentaires sera affectée à la production de céréales secondaires dans plusieurs pays d'Afrique, dont le Nigeria. Les superficies cultivées augmenteront également en Amérique latine (principalement au Brésil, mais aussi en Argentine). Enfin, l'augmentation de la demande de matières premières pour la production d'éthanol devrait entraîner un accroissement des superficies en maïs dans plusieurs pays, dont les États-Unis, le Canada et la Chine. Aux États-Unis, toutefois, cet accroissement s'opérera en partie au détriment du blé. Des superficies supplémentaires pourraient être affectées au blé, en particulier en Amérique latine (une fois encore surtout en Argentine et au Brésil), en Australie, en Inde, au Bangladesh et au Pakistan, ainsi qu'en Iran.

67. Au total, la production de blé et de céréales secondaires devrait progresser, d'après les prévisions, à un rythme modéré au cours de la décennie à venir. La production de blé en 2015 devrait être légèrement inférieure à 700 mt, soit 13% de plus qu'en 2005. La production de céréales secondaires devrait quant à elle passer de quelque 968 mt en 2005 à près de 1.14 milliard de tonnes en 2015, soit une progression de 18%.

Le marché des céréales secondaires devrait être plus dynamique que celui du blé

68. La consommation humaine continue de jouer un rôle prépondérant dans la demande de blé : elle représente près de 72% du total. Cette proportion, dont une partie correspond à la demande du secteur agroalimentaire, devrait légèrement augmenter. Il ressort des projections que, dans la plupart des pays industriels, la consommation humaine de blé suivra en grande partie la croissance démographique, la consommation par habitant n'augmentant pas ou peu, voire diminuant. Cependant, cette dernière devrait s'accroître dans l'UE, en Turquie et dans beaucoup de pays en transition ou en développement, notamment en Russie, en Ukraine, en Inde et au Brésil. Elle devrait aussi progresser au Nigeria et au Bangladesh, deux pays très peuplés où le blé joue un rôle moins important dans la consommation totale de céréales et où le niveau de départ est donc moins élevé. D'après les projections, la consommation moyenne par habitant, à l'échelle mondiale, devrait augmenter de 0.6 kg, soit environ 1%, atteignant ainsi 69.9 kg en 2015.

69. La consommation humaine de céréales secondaires est beaucoup moins élevée que celle du blé. Toutefois, elle devrait elle aussi enregistrer une hausse, pour l'essentiel parallèle à la croissance démographique, la consommation par habitant progressant quelque peu principalement dans les pays en développement. Dans l'OCDE, les céréales secondaires, surtout le maïs, n'occupent une place importante dans le régime alimentaire qu'au Mexique, où la consommation par habitant devrait rester stable, s'établissant à quelque 160 kg par an, ce qui constitue un niveau élevé. Par ailleurs, de grandes quantités de maïs (principalement du maïs blanc) sont consommées directement dans l'alimentation dans plusieurs pays d'Afrique, comme le Nigeria, la Tanzanie et la Zambie. L'amélioration progressive de la situation économique dans ces pays pourrait y favoriser une modeste hausse de la consommation par habitant.

70. La production d'éthanol est à l'origine d'un surcroît de demande de maïs aux États-Unis, mais aussi d'autres céréales dans d'autres pays. La demande de maïs de l'industrie de l'éthanol aux États-Unis a ainsi augmenté de 6.4 mt, soit 19%, en 2005. Cette même année, elle a représenté un sixième de la consommation totale de céréales secondaires dans le pays, et plus de 4% de la consommation mondiale. Selon les projections, la consommation de maïs dans la production d'éthanol aux États-Unis augmentera de 65% d'ici à 2010 et de 85% d'ici à 2015, ce qui fera passer sa part dans la consommation de céréales secondaires à un quart. Cette prévision s'appuie sur l'hypothèse de prix du pétrole brut élevés dans les premières années de la période étudiée. Elle prend également en considération la promulgation de la RFS en 2005 : cette réglementation modifie les normes en faveur de l'éthanol et d'autres biocarburants, et augmente le volume obligatoire de consommation de ces derniers.

71. La hausse de la production d'éthanol devrait se répercuter sur la demande de certaines céréales dans d'autres pays également, mais les volumes en cause sont généralement moins importants et les répercussions potentielles sur les marchés mondiaux moins sensibles. Le Canada devrait accroître sa production d'éthanol, principalement à partir de maïs importé des États-Unis, mais aussi utiliser davantage de son propre blé dans la fabrication de biocarburants, notamment entre 2005 et 2007. Dans l'UE, une nouvelle directive relative aux biocarburants devrait être adoptée en 2006 et rendre obligatoire l'objectif jusque là volontaire, à savoir porter la proportion de biocarburants dans la consommation totale de carburants à 5.75% d'ici à 2010 dans tous les États membres. On observe depuis quelques années une légère augmentation des quantités de blé utilisées dans la production d'éthanol, mais le volume reste relativement modeste. Pour l'instant, l'industrie des biocarburants privilégie le biogazole. Précisons toutefois que, contrairement aux prévisions concernant les États-Unis, les projections relatives à l'augmentation de la consommation de céréales dans la production d'éthanol de l'UE ne prennent pas en compte la nouvelle directive communautaire. Il en résulte que les projections sont plus incertaines, puisque l'adoption du texte est susceptible de stimuler la demande de céréales dans l'Union.

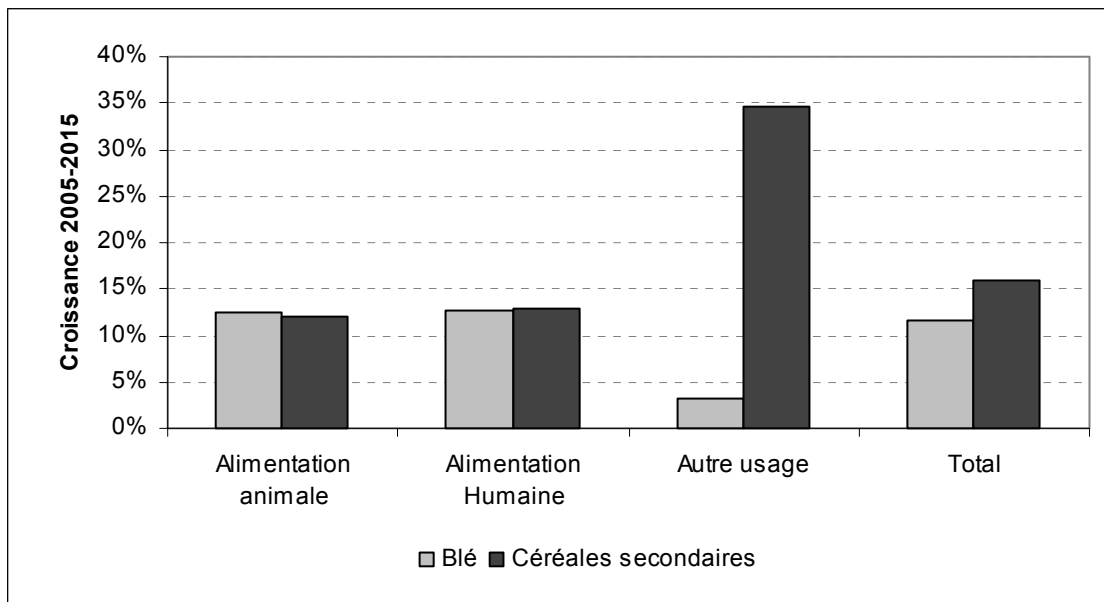
72. Plusieurs autres pays commencent à produire de l'éthanol à partir de céréales, principalement de maïs, dont la Chine et l'Afrique du Sud. Ces pays, et d'autres, accroîtront probablement leur

consommation de maïs pour produire des carburants dans les années à venir. A l'origine d'une augmentation de la demande sur les marchés des céréales, la fabrication d'éthanol joue donc un rôle de plus en plus important (voir aussi l'encadré 2.1). Au total, la consommation de céréales secondaires dans les emplois autres que les aliments du bétail ou l'alimentation humaine devrait progresser de 35% au cours de la décennie à venir, ce qui représente de loin le volet le plus dynamique de la consommation globale de céréales (graphique 2.4).

73. Une grande partie de la production mondiale de céréales est toujours utilisée dans l'élevage, bien que, compte tenu de la progression sensible de la demande de céréales secondaires de l'industrie des biocarburants, l'influence relative de la production d'aliments du bétail sur les marchés puisse être remise en question. Quoique particulièrement importante pour les céréales secondaires, dont plus de 60% sont destinés à l'engraissement des animaux, la demande d'aliments du bétail compte aussi dans le cas du blé (19% de la consommation totale). Plusieurs facteurs, parfois contradictoires, influent sur l'augmentation de la consommation d'aliments du bétail à base de céréales. D'une part, la hausse des revenus dans plusieurs pays en développement, notamment en Asie et en Amérique latine, conjuguée à la poursuite de la migration des populations vers les centres urbains, favorise la généralisation des régimes alimentaires fondés sur les protéines animales. Par ricochet, l'élevage s'en trouve stimulé, ce qui se traduit indirectement par une augmentation de la demande de céréales fourragères. D'autre part, d'après les prévisions, les consommateurs devraient se tourner de plus en plus vers la viande de bovins élevés à l'herbe, de porc et, en particulier, de volaille, qui consomment moins de céréales par unité produite que la viande de bovins élevés aux céréales. En outre, l'utilisation croissante des tourteaux d'oléagineux et d'autres sources de protéines dans les aliments composés limite le recours aux céréales dans l'alimentation du bétail en proportion de la production animale totale. L'amélioration de l'indice de consommation, ainsi que le remplacement des céréales par d'autres aliments du bétail, font plus que compenser l'impact du recul de l'élevage en basse-cour, particulièrement en Chine⁸. Compte tenu de l'augmentation de la consommation de maïs dans la production d'éthanol et donc de la baisse des quantités de céréales fourragères disponibles et de la hausse de l'offre de sous-produits de l'éthanol employés dans l'alimentation des animaux, la progression de la consommation de céréales secondaires dans l'alimentation du bétail est susceptible de se révéler plus modeste que dans le passé.

⁸ Ce type d'élevage est relativement inefficace et recourt moins aux céréales et aux tourteaux d'oléagineux. Par conséquent, leur disparition au profit de systèmes de production plus commerciaux ferait en principe augmenter la quantité d'aliments du bétail utilisée par unité de viande produite.

Graphique 2.4. L'accélération de la hausse de la demande de céréales résulte principalement de la forte augmentation de la production d'éthanol



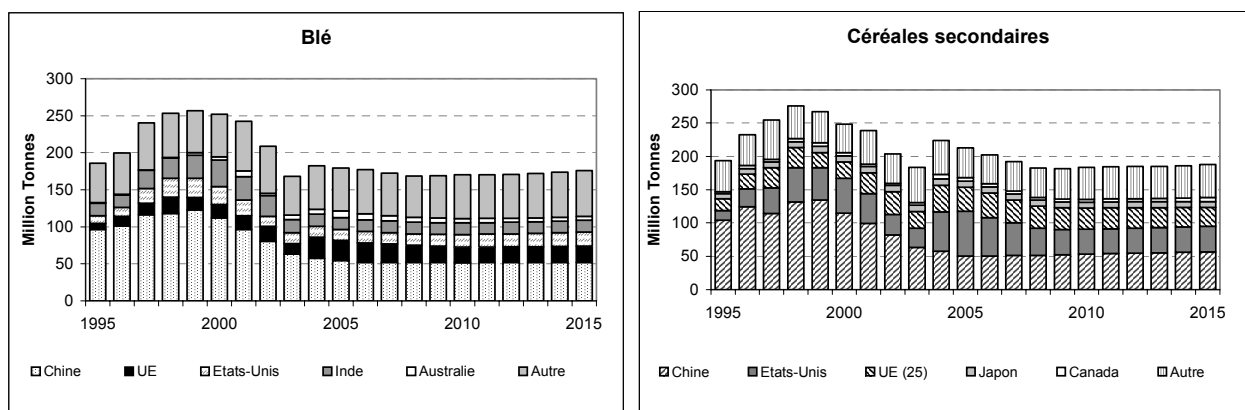
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

En partie sous l'effet de la baisse des stocks de maïs aux États-Unis, les stocks de céréales diminuent

74. Les stocks mondiaux de céréales ont fortement baissé pendant la période 1999-2003, mais ils se sont nettement redressés grâce aux récoltes mondiales exceptionnelles de 2004. Les stocks de blé ne devraient pas beaucoup varier dans les dix années à venir. Sous l'effet de l'augmentation de la part du blé dans la ration alimentaire du bétail dans plusieurs pays, ils devraient diminuer légèrement pendant les premières années, avant d'entamer une lente ascension après 2008. Le blé occupant une place importante dans l'alimentation humaine dans beaucoup de pays, les stocks restent répartis sur l'ensemble du globe. Néanmoins, ils sont concentrés à plus de 60% dans quatre pays ou régions : la Chine, l'UE, l'Inde et les États-Unis. Les stocks mondiaux de blé fluctuent peu et la consommation augmentant, le ratio stocks-consommation devrait baisser. Cela pourrait induire une plus grande instabilité des prix dans le futur. Cependant, compte tenu de l'abondance des disponibilités à l'exportation, la diminution du ratio stocks-consommation ne devrait pas provoquer de hausse des prix.

75. Les stocks mondiaux de céréales secondaires, qui se sont rétablis à la suite des abondantes récoltes de 2004, devraient rester sous pression en raison de l'augmentation de la demande imputable à la production d'éthanol. Les stocks des États-Unis, en particulier, ont atteint des niveaux très élevés en 2004 et 2005, et devraient baisser de 44% pour atteindre un plancher en 2010. Leurs niveaux restent néanmoins supérieurs à ceux atteints après les sécheresses de 2002. Ainsi, mais aussi sous l'effet de la diminution des stocks d'intervention dans l'UE et de la réduction des stocks au Canada, les stocks mondiaux de céréales secondaires devraient baisser de 31 mt, soit 15%, avant de se rétablir très modestement à partir de 2009. La forte contraction du ratio stocks-consommation pendant les premières années de la période étudiée risque de rejaillir sur les prix mondiaux et, surtout, a des implications à long terme plus importantes pour la stabilité des prix.

Graphique 2.5. Les stocks mondiaux de céréales atteignent un plancher dans les premières années de la période ; les prix réels du blé diminuent



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Les prix des céréales ont peu de chances d'augmenter après les premières années de la période étudiée

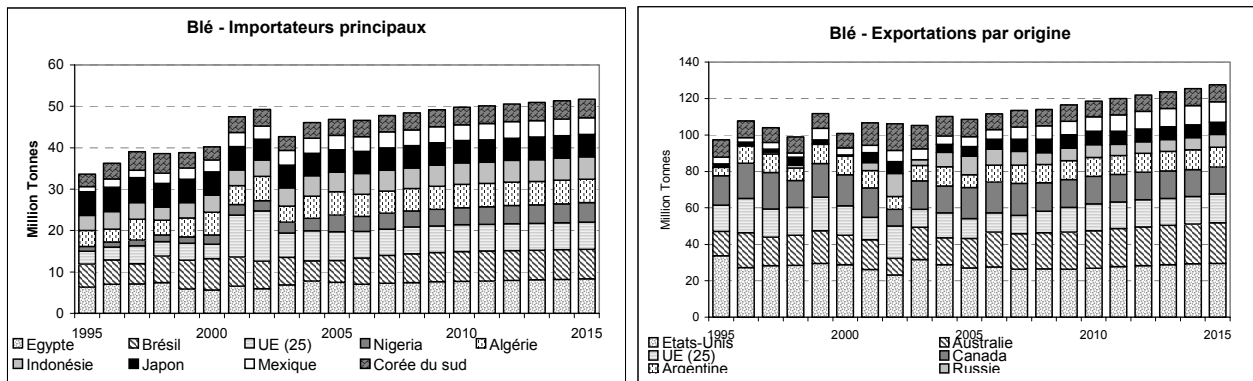
76. De manière générale, l'offre mondiale concordant avec la demande globale, les prix internationaux du blé et des céréales secondaires ne devraient pas beaucoup augmenter dans la décennie à venir (graphiques 2.1 et 2.2). D'après les projections, les prix à l'exportation du maïs augmenteront aux États-Unis entre 2005 et 2009 consécutivement à l'essor rapide de la production d'éthanol dans ce pays et dans d'autres, mais ils diminueront ensuite légèrement en termes nominaux sous l'effet d'un ralentissement de la hausse de cette demande supplémentaire. En 2015, ils devraient atteindre 113 USD/tonne, soit 24% de plus qu'en 2005. Corrigés de l'inflation, les prix mondiaux du maïs devraient augmenter de quelque 18% entre 2005 et 2009, avant de redescendre à un niveau légèrement supérieur à celui de 2005. La hausse des prix mondiaux du maïs favorisera probablement celle des prix du blé dans une certaine mesure, car elle stimule généralement la demande de blé utilisé pour alimenter le bétail et réduit l'offre de cette céréale sous l'effet de la réaffectation de superficies aux céréales secondaires. Les prix mondiaux du blé devraient augmenter légèrement jusqu'en 2009, puis commencer à redescendre ensuite pour atteindre environ 155 USD/tonne en 2015. En termes réels, ils baisseront de 2.1% environ par an entre 2005 et 2015. Ils suivront donc grosso modo la tendance observée ces cinquante dernières années.

Les échanges de blé s'accroissent sous l'effet de la hausse de l'offre, tandis que le commerce de céréales secondaires stagne

77. Les projections indiquent que les échanges internationaux de blé s'accroîtront au cours des dix années à venir (graphique 2.6). Les prix réels diminuant, cette progression reflète en grande partie l'augmentation des exportations des États-Unis, de l'Australie et de l'UE. S'agissant de cette dernière, compte tenu de l'essor relativement lent des filières d'élevage si l'on se réfère aux tendances passées, mais aussi de l'amélioration des infrastructures liée à l'intégration des nouveaux États membres, une grande partie du blé produit en plus peut être exportée. En outre, les prix des céréales secondaires de l'UE se maintiennent au dessus des prix du marché mondial, de sorte que la hausse des prix internationaux du maïs qui devrait intervenir a peu d'impact sur les marchés de l'UE. Les États-Unis et l'Australie exportent près de la moitié et plus des deux tiers, respectivement, de leur production intérieure de blé, et la hausse de la production se traduit en grande partie par des disponibilités supplémentaires à l'exportation. Les autres pays où les disponibilités à l'exportation sont susceptibles d'augmenter sont l'Argentine et certains pays de la CEI. Toutefois, pendant la décennie à venir, il est improbable que la Russie exporte de nouveau autant de blé qu'en 2005, comme le lui avait permis une récolte particulièrement abondante. Les revenus

progressant et le secteur national de l'élevage finissant par prendre de l'essor, le blé produit en plus par le pays devrait être en majeure partie utilisé sur place, ce qui entraînera une petite diminution des exportations nettes au cours de la période de projection.

Graphique 2.6. La hausse des disponibilités à l'exportation permet de satisfaire l'augmentation de la demande d'importations des pays en développement

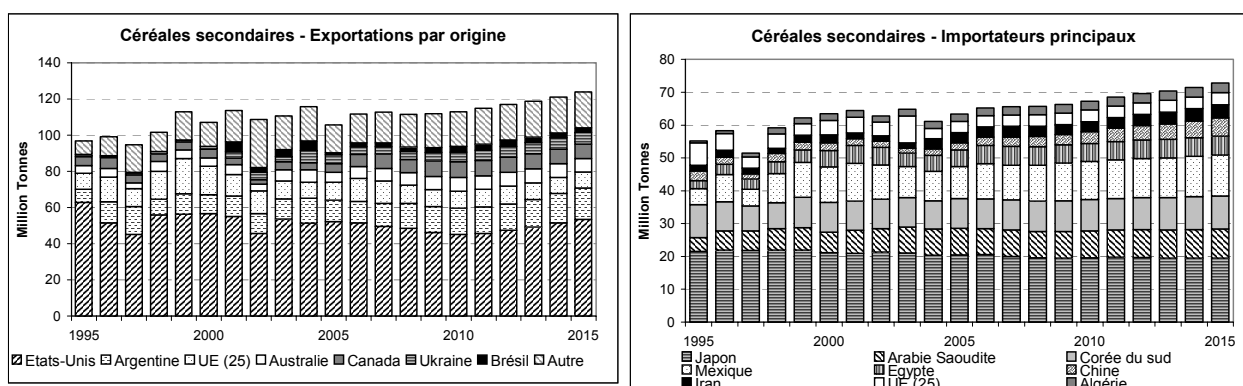


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

78. S'agissant des pays importateurs, plusieurs d'entre eux devraient accroître leurs achats sur les marchés internationaux. C'est notamment le cas de beaucoup de pays en développement dans lesquels la production ne permet pas de satisfaire une demande en hausse. Dans l'OCDE, c'est au Mexique que les importations devraient le plus augmenter, mais la Corée, qui verra s'accroître sa consommation tant en ce qui concerne l'alimentation humaine que les aliments du bétail, enregistrera probablement une hausse de ses importations elle aussi. En dehors de l'OCDE, les importations de blé devraient progresser notamment en Égypte, au Brésil, au Nigeria, en Chine et en Iran, en raison de l'augmentation de la demande et de la consommation. Dans l'ensemble, les exportations nettes de blé de l'OCDE à destination des pays non membres devraient augmenter de 8 mt environ, soit 17%, sur la période considérée. Cela concorde à peu près avec l'essor des échanges mondiaux qui, d'après les projections, devraient atteindre 128 mt en 2015, contre 109 mt en 2005.

79. Les échanges de céréales secondaires seront influencés par la progression de la consommation de maïs de l'industrie de l'éthanol aux États-Unis. Dans ce pays, les exportations, qui ont représenté près de la moitié du total mondial en 2005, devraient baisser dans les quelques années à venir. Une partie de cette baisse peut être compensée par une augmentation des exportations d'autres fournisseurs. Le Canada devrait ainsi accroître ses exportations d'orge, tout en achetant davantage de maïs aux États-Unis, en grande partie pour produire de l'éthanol. L'Argentine et l'Australie devraient elles aussi augmenter leurs exportations de céréales secondaires, consécutivement à la hausse de la production de leurs filières axées sur l'exportation. Une certaine hausse est également attendue en Russie à court terme, avant que la demande intérieure ne vienne limiter les exportations les années suivantes. Après une baisse prévue en 2006, qui fait suite à des récoltes sans précédent un an auparavant, l'Afrique du Sud devrait multiplier ses exportations de céréales secondaires par plus de deux entre 2006 et 2015. En 2006, les exportations mondiales devraient se redresser sous l'effet de la hausse des exportations de l'UE, mais stagner en grande partie entre 2006 et 2010. D'après les projections, au cours de cette période, la part des États-Unis dans les exportations mondiales de céréales secondaires tombera en dessous de 40%, ce qui la ramènera en deçà du niveau atteint en 2002, année où le pays a connu une grave sécheresse. Le commerce de céréales secondaires ne devrait repartir à la hausse qu'après 2010, les États-Unis reprenant alors leur place sur le marché mondial moyennant des disponibilités plus importantes (graphique 2.7).

Graphique 2.7. Les États-Unis exportant une proportion plus réduite de leur production de maïs, les échanges de céréales secondaires n'augmentent que modérément



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

80. Hormis le Canada, dont les importations de maïs devraient être multipliées par près de deux et demi entre 2005 et 2007, le Mexique, où les importations devraient augmenter de 27% consécutivement à la suppression du contingent tarifaire de maïs dans la zone de l'ALENA, et la Corée, la quasi totalité de la hausse des importations de céréales secondaires devrait être le fait de pays non membres de l'OCDE. Comme dans le cas du blé, dans la plupart de ces pays, la production intérieure est distancée par la consommation, qui augmente notamment sous l'effet de l'essor de l'élevage. Les pays en développement d'Asie et d'Afrique devraient acheter l'essentiel des disponibilités supplémentaires sur les marchés internationaux. La Chine, qui a fourni pendant plusieurs années des quantités importantes à l'époque où elle était exportatrice nette, a augmenté ses achats de maïs en 2005 et devrait devenir importatrice nette de céréales secondaires dans la première moitié de la période. Ses importations pourraient se hisser progressivement à cinq à six millions de tonnes d'ici 2015. L'Iran, où l'élevage se développe rapidement aussi, devrait accroître ses importations de céréales secondaires de près d'un million de tonnes, soit 30%. La demande d'importations de l'Égypte et de l'Algérie devrait augmenter également, ici encore en raison de l'essor de l'élevage. Beaucoup d'autres pays en développement rechercheront eux aussi des céréales fourragères sur les marchés internationaux, même si les volumes concernés sont moins importants en valeur absolue. Compte tenu de la hausse des prix des céréales secondaires, l'augmentation de la demande ne se traduit pas immédiatement par une progression des importations pendant les premières années de la période étudiée, mais celle-ci devrait se manifester dans la deuxième moitié de la période en question. Globalement, les exportations nettes des pays de l'OCDE devraient fortement diminuer entre 2006 et 2010, les États-Unis exportant une proportion plus réduite de leur production de maïs, mais elles devraient de nouveau se rapprocher de leur niveau de 2005 par la suite.

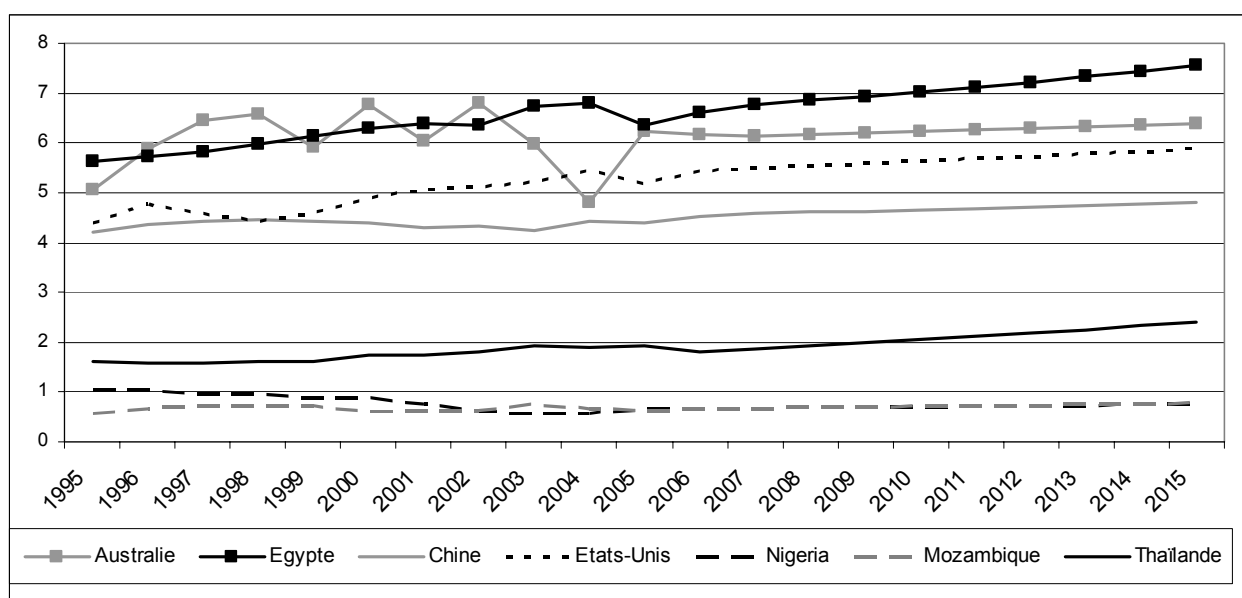
Principales évolutions des marchés : riz

La production mondiale de riz devrait augmenter plus vite dans les dix prochaines années

81. La progression excessive de la production, à la fin des années 90, a engendré de forts déséquilibres sur les marchés mondiaux du riz, faisant baisser les prix et entraînant la formation d'excédents importants. Le processus d'ajustement qui s'est ensuivi s'est traduit par une réduction de la production entre 1999 et 2002, suivie d'un redressement. Ce n'est qu'en 2005 que la production mondiale a retrouvé ses niveaux d'avant 2000. D'après les prévisions, la production de riz croîtra plus vite dans la décennie à venir, soutenue par une augmentation modérée des superficies. La mise en exploitation de nouvelles terres devrait favoriser l'accroissement de la production dans plusieurs pays dont le Myanmar ou l'Indonésie, en Asie, et restera probablement son principal moteur en Afrique. Dans d'autres cas,

l'augmentation de la sole devrait provenir de la pratique de cultures séquentielles, davantage de riz étant cultivé hors saison grâce à l'irrigation, procédé déjà bien implanté dans des pays d'Asie, notamment le Bangladesh. A l'inverse, les soles devraient diminuer dans quelques grands pays producteurs, dont la Chine, la Thaïlande et le Vietnam, où les pouvoirs publics ont opté pour la suppression des cultures sur les terres marginales et pour la création de zones spécialisées dans la riziculture. En général, toutefois, les gains de productivité devraient être le principal facteur dans l'évolution de la production mondiale au cours des dix années à venir. Les rendements peuvent encore s'accroître considérablement dans la plupart des pays, moyennant l'adoption de pratiques de gestion plus performantes et la diffusion des hybrides, soutenues dans plusieurs États par des subventions publiques. Néanmoins, même si des gains de productivité sont prévus dans toutes les régions, les rendements continueront probablement d'afficher de gros écarts entre pays, ceux de l'Égypte progressant dix fois plus vite, par hectare, que ceux du Nigeria ou du Mozambique (graphique 2.8).

Graphique 2.8. Rendement du riz dans quelques pays



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

82. Le riz demeurera une culture asiatique « par excellence », la part de la région dans la production mondiale continuant de tourner autour de 88% et l'expansion étant particulièrement rapide au Bangladesh, aux Philippines, en Iran et au Vietnam. D'après les projections, la croissance de la production redeviendra positive en Chine, le pays semblant avoir achevé le processus d'ajustement mis en œuvre ces cinq dernières années dans le but de réduire ses excédents, mais elle sera à peine suffisante pour satisfaire les besoins intérieurs. Des mesures d'aide continueront probablement de soutenir le développement de la production en Inde. La production pourrait également progresser rapidement dans les pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes au cours des dix années à venir, en grande partie pour répondre à la hausse de la demande intérieure. Cependant, l'augmentation de la production pourrait avoir en partie pour origine l'augmentation des exportations, notamment en Argentine et en Uruguay. Globalement, la production de riz ne devrait pas beaucoup varier dans la zone de l'OCDE, son accroissement aux États-Unis et en Australie compensant un recul dans l'Union européenne, au Japon et en Corée, où le secteur rizicole est en cours de restructuration.

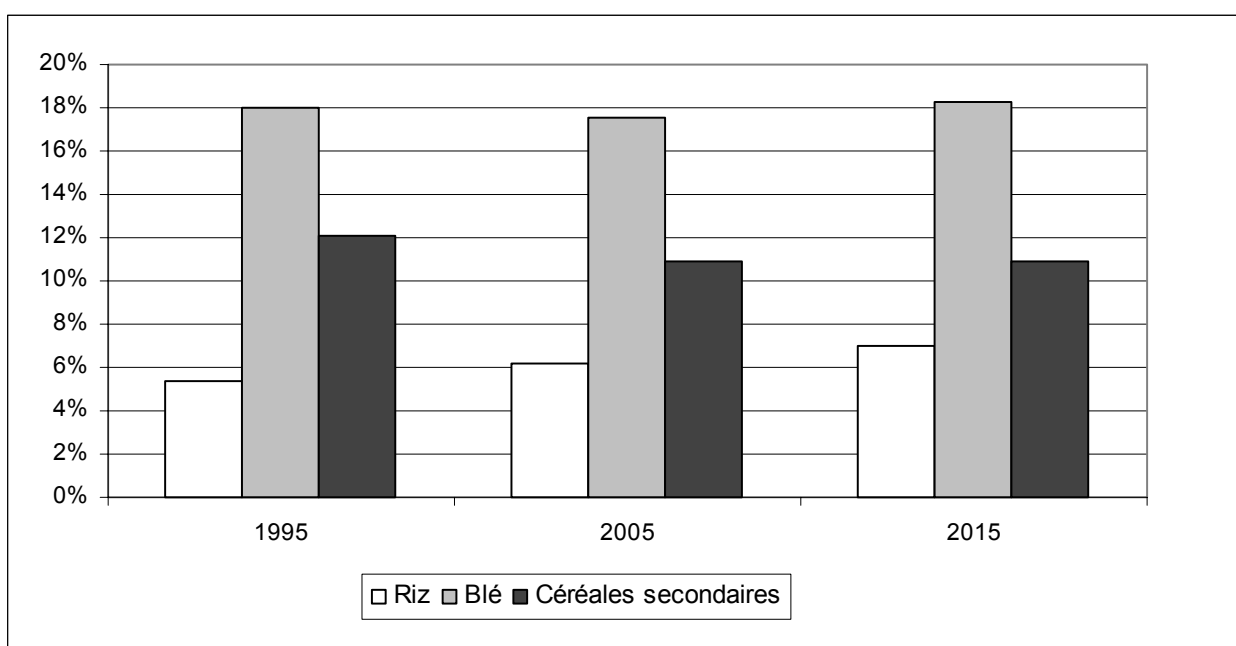
La consommation de riz devrait augmenter légèrement plus vite que la population

83. Compte tenu de ses coûts de production relativement élevés, le riz restera principalement destiné à la consommation humaine, car son utilisation dans l'alimentation du bétail ou dans la production de biocarburant ne serait pas rentable. Les projections indiquent que la consommation globale de riz augmentera de quelque 60 millions de tonnes au cours des dix années à venir, soit 1.3% par an, atteignant ainsi 490 millions de tonnes. La croissance démographique sera le principal moteur de l'augmentation globale de la consommation, mais celle-ci résulte aussi de la hausse de la consommation par habitant, qui passera de 65.7 kg en 2005 à 67.9 kg environ en 2015. Cette évolution reflète en grande partie la poursuite du processus d'urbanisation, notamment en Afrique, et une augmentation rapide du PIB dans les zones où la corrélation entre la demande de riz et le revenu reste positive. La consommation de riz par habitant devrait également s'accroître dans les pays développés, stimulée par la diversification du régime alimentaire et par l'arrivée de nouveaux migrants en provenance de pays où le riz est un aliment traditionnel.

L'augmentation des échanges internationaux de riz s'accélère

84. Le développement des échanges mondiaux depuis 1995 est l'une des évolutions les plus marquantes de l'économie du riz au cours des vingt dernières années. Bien que ces échanges restent relativement modestes par rapport à la production mondiale si l'on compare avec d'autres céréales, ce phénomène devrait encore s'accélérer dans les dix prochaines années, faisant passer le marché international de 26 millions de tonnes en 2005 à 34 millions de tonnes en 2015 et contribuant à « consolider » davantage ce commerce puisque la part de la production échangée sur les marchés internationaux se hisse à 7% en 2015, contre moins de 5% en 1995 et 6% en 2005. De manière générale, d'après les prévisions, la tendance à la déségmentation des échanges se poursuivra, le riz d'Uruguay et d'Argentine trouvant de plus en plus de débouchés en Afrique et au Proche Orient, et des volumes de plus en plus importants étant exportés d'Asie vers l'Amérique latine et les Caraïbes.

Graphique 2.9. Ratio des échanges par rapport à la production mondiale de riz, de blé et de céréales secondaires en 1995, 2005, 2015



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

85. Les pays traditionnellement exportateurs devraient participer à l'expansion du commerce mondial de riz, notamment la Thaïlande et le Vietnam, bien qu'ils aient tous deux choisi de cibler les marchés du riz de qualité supérieure. Une augmentation des exportations de l'Inde, du Pakistan, de l'Égypte et des États-Unis est également prévue. Parmi les pays les moins avancés d'Asie, certains pourraient voir leur part du marché mondial s'accroître grâce à l'accès préférentiel que leur donnent l'accord régional de l'ANASE aux marchés d'autres pays d'Asie et le programme « tout sauf les armes » à ceux de l'UE. Les importations du Brésil devant progresser légèrement, les exportations de l'Argentine et de l'Uruguay augmenteront probablement. À l'inverse, les ventes de la Chine pourraient décroître, car les importantes disponibilités que lui assuraient ses stocks de riz de qualité inférieure et qui représentaient l'essentiel de ses exportations sont désormais taries.

86. L'Afrique et l'Asie devraient être à l'origine d'une grande partie de la hausse de la demande d'importations. Les importations d'Afrique du Sud et de la plupart des pays d'Afrique occidentale, où la protection douanière est relativement faible, devraient s'accroître en réaction à l'augmentation de la demande intérieure. À l'inverse, consécutivement à la mise en place d'un embargo sur le riz en 2006, les achats du Nigeria, l'un des principaux importateurs ces dernières années, devraient chuter et se limiter en grande partie à la contrebande avec les pays voisins. En Asie, les importations de l'Indonésie, particulièrement modestes en 2005, pourraient recommencer à augmenter du fait que la production du pays ne progressera probablement pas au même rythme que la demande. Les achats des pays du Proche Orient, dont l'Irak, l'Arabie saoudite, la Turquie et les Émirats arabes unis, devraient grimper en flèche. Au cours des dix années à venir, la Chine devrait afficher un déficit net modeste mais croissant, sous l'effet de la hausse de la demande intérieure de riz de qualité supérieure et de riz parfumé, ce qui constituerait une rupture avec le dogme de l'autosuffisance jusqu'ici défendu avec fermeté par les autorités. Celles-ci ont montré en 2005 qu'elles étaient disposées à recourir davantage aux importations, en signant avec le Pakistan un protocole qui accorde à ce pays un accès préférentiel au marché chinois, à concurrence de 250 000 tonnes. En ce qui concerne la zone de l'OCDE, les prévisions font état d'une hausse des achats de l'UE consécutivement à la réduction des droits d'importation en 2005 et à l'ouverture totale du marché communautaire aux pays les moins avancés à compter de 2009. Par ailleurs, la prorogation en 2004 du traitement spécial dont bénéficie la Corée dans le cadre de l'OMC se traduira par l'ouverture de son marché à 408 000 tonnes de riz étranger d'ici à 2014, contre 250 000 tonnes en 2005. À l'inverse, l'accroissement de la superficie en riz sera contenu au Brésil, de sorte que ses importations devraient progresser légèrement d'ici 2015, tandis que les achats du Japon ne devraient pas beaucoup varier compte tenu de la politique commerciale en vigueur.

Les stocks de riz mondiaux se rétablissent à partir de 2007, mais ne retrouvent pas les niveaux atteints avant 2000

87. Le processus d'ajustement destiné à réduire les stocks de riz, caractéristique prédominante des marchés du riz au début des années 2000, devrait s'achever en 2007. Ensuite, les stocks mondiaux devraient remonter une petite partie de la forte pente qu'ils ont descendue ces cinq dernières années, pour atteindre quelque 77 millions de tonnes en 2015, mais ils ne retrouvent à aucun moment les niveaux élevés de la fin des années 90 (plus de 160 millions de tonnes de stocks de report, d'après les estimations). Les projections indiquent que ce sont les principaux pays producteurs de riz, notamment la Chine, l'Inde, le Bangladesh, l'Indonésie et le Vietnam, qui détiendront l'essentiel des réserves. La réduction des stocks mondiaux devraient faire passer le ratio stocks/consommation de 16.9% à 15.7%.

Les prix internationaux se raffermissent quelque peu

88. Compte tenu de la concurrence croissante à laquelle donnent lieu les terres et l'eau dans plusieurs grands pays producteurs, et de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre agricole et de l'énergie, les prix

mondiaux du riz devraient augmenter quelque peu en termes nominaux, en particulier dans les premières années de la période étudiée, atteignant 314 USD/t d'ici à 2015, contre 290 USD/t en 2005.

Principales questions et incertitudes

Les biocarburants ont une influence essentielle sur les marchés des céréales, mais dans des proportions impossibles à déterminer

89. L'augmentation de la production d'éthanol est l'une des principales caractéristiques du marché des céréales et un facteur de plus en plus important de son évolution. Beaucoup de pays se lancent dans la production de biocarburants, en justifiant les aides publiques par les retombées bénéfiques qu'elle pourrait avoir sur l'environnement (réduction des émissions nettes de CO₂ et de la pollution urbaine, par exemple), sur l'économie (diminution de la dépendance à l'égard de coûteuses importations de pétrole brut, entre autres), sur l'emploi et sur la situation sociale (élévation des revenus agricoles et renforcement des économies rurales). Il est difficile de dire, à ce stade, dans quelle mesure ces retombées se matérialisent, mais comme le montre un récent rapport de l'OCDE⁹, les répercussions sur les marchés de produits agricoles peuvent être conséquentes (voir encadré 2.1).

90. Sous l'effet de la réglementation sur les carburants renouvelables (Renewable Fuels Standard, RFS), les États-Unis resteront un acteur majeur dans ce domaine, mais la production d'éthanol devrait croître dans d'autres pays également, par exemple au Canada, en Chine et en Australie, entre autres. Par ailleurs, nous n'avons pas retenu d'hypothèses explicites au sujet de l'Union européenne, où une nouvelle directive de 2006 devrait rendre obligatoire un objectif jusqu'ici facultatif, à savoir porter à 5.75% la part des biocarburants dans la consommation totale de carburants d'ici à 2010. Une grande partie de la progression des biocarburants dans l'UE devrait provenir du biogazole, mais la production d'éthanol devrait provoquer une forte hausse de la demande de blé et de céréales secondaires, ainsi que de betterave sucrière, même si une partie de la demande supplémentaire d'éthanol a des chances d'être satisfaite par des importations en provenance de pays où les coûts de production sont inférieurs. Comme le montre le rapport de l'OCDE, les coûts de production des biocarburants risquent de rester relativement élevés dans plusieurs pays, de sorte que, sans un soutien, la production ne peut pas y être viable compte tenu des prix actuels du pétrole brut (environ 60 USD le baril). L'augmentation des aides publiques et l'adoption de normes imposant des taux de mélange pourraient cependant provoquer un essor rapide de la production de biocarburants dans les années à venir. Néanmoins, ces aides risquent aussi de créer des distorsions sur les marchés, dont il faut analyser soigneusement la nature et le niveau avant d'agir. Une fois établies, les mesures de soutien peuvent en effet se révéler très difficiles à remettre en question si des modifications s'avèrent nécessaires en raison d'effets imprévus sur les marchés ou d'un changement du contexte économique où s'inscrit la production de bioénergie liée à des avancées technologiques.

91. Globalement, la production mondiale d'éthanol fabriqué à partir de céréales pourrait progresser plus vite dans les années à venir, à moins qu'une baisse plus rapide et plus prononcée des prix du pétrole brut ne freine l'essor des biocarburants en accentuant la dépendance vis-à-vis des aides publiques. Le nombre de pays qui se lanceront dans la production de biocarburants et les quantités d'éthanol produites à partir de céréales restent pour l'instant incertains. A long terme, toutefois, il semble très probable que l'éthanol fabriqué à partir de céréales ou de plantes sucrières (mais aussi le biogazole, obtenu à partir d'huiles végétales) sera remplacé par d'autres biocarburants plus rentables. Deux technologies en cours de développement paraissent prometteuses : la conversion de la cellulose et de l'hémicellulose¹⁰ par des enzymes pour produire de l'éthanol, et le procédé en deux étapes « biomass-to-liquid » (BTL), qui donne des carburants adaptés aux moteurs Otto et diesel. Ces technologies sont encore trop onéreuses pour faire

⁹ OCDE (2006), Incidences de la croissance de la production de biocarburants sur les marchés agricoles.

¹⁰ Voir le glossaire figurant dans OCDE (2006).

concurrence aux carburants existants, mais elles exploitent la biomasse beaucoup plus efficacement. Elles permettraient donc de satisfaire la demande future de biocarburant en utilisant une superficie agricole nettement plus réduite. Par ailleurs, elles permettraient de produire des quantités beaucoup plus importantes de biocarburants, ce qui compenserait en partie l'effet de l'amélioration de l'efficacité sur les marchés de produits agricoles.

Le commerce des céréales continue d'obéir en grande partie à l'action des pouvoirs publics en Chine et en Inde

92. En Chine, dans le passé, la politique d'autosuffisance empêchait les importations massives de céréales. Cette doctrine continue de régir les marchés et les échanges, en particulier ceux des céréales alimentaires. Par conséquent, les importations de riz devraient rester modestes. Le blé, essentiellement utilisé dans l'alimentation humaine en Chine, a été traité avec moins de rigueur dans le passé, mais les importations restent en grande partie subordonnées aux décisions des pouvoirs publics et sont donc difficiles à projeter. Une analyse récente a montré que différentes stratégies possibles peuvent avoir des répercussions importantes sur le marché international du blé¹¹. Elles peuvent aller de la politique de l'autosuffisance, similaire à celle qui est prévue pour le riz et qui n'autorise que des importations très limitées, à une attitude assez libérale permettant des importations assorties de droits de douane faibles au-delà des contingents tarifaires prévus dans le cadre de l'OMC. Dans la mesure où 90% des contingents tarifaires de blé sont administrés par des entreprises commerciales d'État, autrement dit par le gouvernement central, les importations de cette céréale sont fortement tributaires des décisions politiques.

93. En ce qui concerne les céréales secondaires, les autorités chinoises semblent disposées à laisser progresser les importations, pour satisfaire les besoins croissants de l'élevage et pour anticiper l'augmentation de la production d'éthanol. Ces importations semblent donc obéir à des considérations davantage économiques que politiques. Cependant, les projections du volume des importations en valeur absolue restent incertaines. Étant donné que les problèmes d'environnement comme l'érosion et la désertification s'aggravent et que les superficies agricoles reculent face à l'extension des agglomérations urbaines et des infrastructures, il n'est pas exclu que les ressources productives diminuent plus vite que prévu. Une variation de 1% de la production intérieure modifierait le volume des échanges de plus de 1.5 mt, ce qui révèle la sensibilité des marchés internationaux à la situation sur le marché chinois.

94. Une augmentation des importations de riz de la Chine pourrait avoir des incidences plus sensibles encore. Dans le cadre des négociations sur son adhésion à l'OMC, le pays avait accepté de porter ces importations à 5.3 millions de tonnes à l'horizon 2004, au titre d'un contingent tarifaire taxé à 1% cette même année. Ce volume ne représentait que 4% de la production chinoise, mais 20% des échanges mondiaux, ce qui souligne l'effet qu'aurait pu avoir l'utilisation complète du contingent sur le volume de ces échanges et sur les prix internationaux. Dans les faits, les importations sont restées très en deçà du contingent, les autorités chinoises étant conscientes des perturbations qu'elles auraient pu entraîner à l'échelle mondiale. C'est pourquoi, la plupart des années, les pouvoirs publics adaptent leur politique de manière à limiter la dépendance de la Chine envers le marché mondial. Par exemple, lorsqu'elles ont été confrontées à l'accroissement de l'excédent, au début des années 2000, elles ont réduit les aides à la production dans l'optique de limiter celle-ci, au lieu d'écouler l'excédent en question sur les marchés étrangers moyennant des exportations massives. En 2004, c'est l'inverse qui s'est produit : les pouvoirs publics ont alors réagi à la hausse des prix en appliquant de nouveau des prix minimum pour stimuler l'accroissement de la production et limiter les importations nécessaires. Quoi qu'il en soit, même s'il y a peu de chances que les autorités modifient leur ligne actuelle sur le riz, certains signes indiquent qu'elles pourraient accepter que le pays soit plus tributaire des achats à l'étranger dans les années à venir,

¹¹ OCDE (2005), OECD Review of Agricultural Policies: China. Chapitre 3.3 : « Domestic and world market implications of alternative grain stock estimates and trade policies in China ».

moyennant par exemple la signature de protocoles d'accord avec les grands exportateurs. L'intérêt que suscite le marché chinois du riz de qualité supérieure est par ailleurs illustré par les efforts déployés dernièrement par le Japon pour que la Chine supprime les restrictions phytosanitaires qu'elle impose aux exportations japonaises.

95. Compte tenu de ses politiques agricoles complexes et régionalisées, l'Inde joue un rôle difficile elle aussi sur les marchés des céréales. Ses stocks publics sont importants et ses échanges sont en grande partie régis par les pouvoirs publics. Elle ne devrait pas exercer une forte influence sur le commerce du blé et des céréales secondaires dans les dix années à venir, et elle continuera probablement à exporter du riz en quantités limitées (essentiellement du riz parfumé). Cependant, tout comme en Chine, de modestes variations dans l'équilibre interne entre l'offre et la demande ou dans la position des autorités vis-à-vis du commerce extérieur pourraient avoir des effets substantiels sur les marchés internationaux.

L'orientation des règles internationales devrait avoir moins d'effets sur les céréales que sur les autres produits

96. Si le cycle du développement de Doha aboutissait à un accord réduisant sensiblement les aides à l'exportation, améliorant l'accès aux marchés et diminuant le soutien interne, l'évolution des marchés internationaux de produits agricoles telle qu'elle est envisagée dans les présentes perspectives s'en trouverait modifiée. L'ampleur et la nature des répercussions seraient bien entendu fonction des dispositions précises de l'accord en question. Néanmoins, en tout état de cause, il est probable que les effets sur les céréales seraient moindres que sur d'autres produits. D'après les estimations du soutien aux producteurs, l'appui dont bénéficient le blé, le maïs et les autres céréales dans l'OCDE est en moyenne supérieur à la moyenne de l'ensemble des produits¹² (33%, 31% et 43%, respectivement). Cependant, il fait relativement peu appel aux mesures qui faussent le plus les échanges et la production, comme le soutien des prix du marché et les paiements au titre de la production ou de l'utilisation d'intrants. Ainsi, les incidences directes d'une réforme des politiques sur les marchés des céréales seraient probablement plus modestes que sur les autres marchés, mais les effets indirects de l'évolution des marchés de la viande ou d'autres produits végétaux pourraient néanmoins être notables et il faudra procéder à une analyse attentive du résultat final des négociations.

Le riz reste un produit stratégique dans beaucoup de pays

97. Des accords régionaux récents confirment que beaucoup de pays en développement, de même que quelques pays développés, sont très préoccupés par les effets de la libéralisation sur leur secteur rizicole, comme l'illustre leur position dans le cadre des négociations en cours. Dans l'accord de libre-échange signé en 2004 par les États-Unis, la République dominicaine et cinq pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua), le riz est, de tous les produits, celui pour lequel la période de transition prévue avant élimination complète des droits de douane est la plus longue (de 18 à 20 ans). Plus récemment, les deux accords bilatéraux conclus entre les États-Unis et le Pérou, d'une part, et les États-Unis et la Colombie, d'autre part, concèdent à ces deux pays d'Amérique latine des périodes de mise en œuvre d'une durée comparable pour l'ouverture de leur marché du riz. Cette céréale a été le principal obstacle à la conclusion d'un accord de libre-échange entre la Corée et dix pays membres de l'ANASE en décembre dernier. En 2004, la Corée a réussi à obtenir la prolongation jusqu'à 2014 du traitement préférentiel dont elle bénéficie pour le riz, en vertu duquel le pays peut appliquer des barrières non tarifaires à condition qu'il accroisse son accès minimal aux importations. Un accord similaire concernant la prolongation du traitement spécial applicable au riz aux Philippines est en cours de négociation. Plus généralement, beaucoup de pays ont fait savoir qu'ils avaient l'intention de

¹² Soit 30% en 2004 (voir OCDE, 2005, Les politiques agricoles des pays de l'OCDE – Suivi et évaluation 2005).

considérer le riz comme un produit spécial ou un produit sensible dans le cadre des négociations de l'OMC.

Encadré 2.1. Incidences de la croissance de la production de biocarburants sur les marchés agricoles

La part des biocarburants dans la demande de produits agricoles est importante et va croissant. L'éthanol, actuellement produit à partir de céréales, de betterave sucrière et de canne à sucre, peut dès aujourd'hui se substituer à l'essence classique. Le biodiesel, produit quant à lui à partir d'huiles végétales principalement (mais aussi de graisses animales et d'huiles de friture usagées), peut remplacer le gazole. Si l'utilisation d'éthanol et de biodiesel exige une modification du moteur des véhicules de transport classiques, les possibilités de mélange et la vente de véhicules équipés de moteurs adaptés permettent de penser que ces carburants pourront un jour occuper une place non négligeable dans la consommation totale de carburants, surtout si leur consommation est encouragée par les pouvoirs publics dans un grand nombre de pays. Ces évolutions auront de toute évidence une incidence importante sur l'évolution à venir des marchés agricoles ; on trouvera dans cet encadré les résultats d'un rapport récent de l'OCDE intitulé « Incidences de la croissance de la production de biocarburants sur les marchés agricoles » [AGR/CA/APM(2005)24/FINAL], qui passe en revue les aspects économiques et les répercussions probables sur le marché d'une nouvelle expansion de la production de biocarburants, essentiellement de première génération comme l'éthanol et le biodiesel¹³, dans un certain nombre de grands pays producteurs.

Les coûts de production des biocarburants varient considérablement suivant les pays et les matières premières utilisées. Bien que les estimations des coûts de production du biocarburant comportent une dose non négligeable d'incertitude, d'après les données disponibles, les coûts unitaires de l'éthanol brésilien tiré de la canne à sucre apparaissent bien inférieurs à ceux de la plupart des autres systèmes de production. Ainsi, seul le Brésil serait capable de produire de l'éthanol économiquement viable lorsque le prix mondial du baril de pétrole tourne autour de 39 USD, comme c'était le cas en 2004, l'année de référence du rapport susmentionné. D'après les estimations des coûts de production aux États-Unis, au Canada et dans l'UE, en l'absence d'aides publiques, la production de biocarburant ne serait économiquement viable que si les prix du pétrole évoluent à la hausse. Aux États-Unis, la production d'éthanol à partir du maïs ne deviendrait viable, selon ces calculs, que lorsque le prix du pétrole excèdera 44 US, chiffre déjà dépassé en 2005 ; les estimations concernant l'éthanol et le biodiesel calculées pour d'autres pays et matières premières se situent entre 65 USD et 145 USD. En conséquence, les niveaux de prix du pétrole à partir desquels la production nationale de biocarburant deviendrait rentable sans subventions varient sensiblement selon les pays mais aussi selon les matières premières utilisées. Les principales variables intervenant dans les comparaisons entre pays et matières premières sont notamment les prix intérieurs des cultures qui dépendent des conditions régionales de l'offre et de la demande, ainsi que des politiques nationales et commerciales. On trouve des résultats analogues en ce qui concerne les besoins de terres correspondant à un pourcentage donné de la consommation intérieure de carburants. Selon ces calculs, les trois régions de la zone de l'OCDE, États-Unis, Canada et UE-15 auraient besoin de 30% à 70% de leur superficie cultivée actuelle pour remplacer 10% de la consommation de carburant par des biocarburants¹⁴, dans l'hypothèse de technologies de production et de rendements agricoles inchangés et en l'absence d'échanges internationaux ou d'utilisation de terres marginales ou de jachères. Au Brésil, ce chiffre sera seulement de 3% en raison non seulement du fort taux de production d'éthanol par hectare de terre, mais aussi du fait que la consommation par habitant de carburant est relativement faible dans ce pays. Les coûts de production et les besoins en terre font que le Brésil bénéficie d'un avantage comparatif important par rapport aux pays de l'OCDE de l'hémisphère nord. D'autres pays tropicaux et subtropicaux tels que l'Inde, la Chine et d'autres pays d'Amérique latine bénéficient des mêmes conditions agroclimatiques favorables et devraient être également en mesure de produire des biocarburants aussi rentables. Le rapport cité plus haut n'aborde pas cet aspect et de nouveaux travaux devront être consacrés à cette question ainsi qu'aux coûts et avantages environnementaux des systèmes de production de biocarburant dans les différents pays.

¹³ La production de biocarburants de deuxième génération, tels que l'éthanol produit à partir de matériaux cellulotiques ou le BTL (biomass-to-liquid), est actuellement à l'étude dans des installations pilotes dans beaucoup de pays. Bien qu'actuellement les coûts de conversion ne soient pas viables économiquement, ils devraient considérablement baisser au cours des 10 à 20 prochaines années, et les biocarburants de deuxième génération pourraient devenir alors plus rentables que les biocarburants actuels.

¹⁴ Les calculs effectués plus récemment concernant l'UE-25 font apparaître une diminution sensible des besoins de terre qui tombent à environ 43% de la superficie totale cultivée en blé, en oléagineux et en betterave sucrière, contre plus de 70% pour l'UE-15 dans l'étude citée. Cette différence s'explique par les échanges de biocarburants et de matières premières énergétiques au sein de l'UE et par le fait que le taux d'extraction du colza est plus élevé que celui des autres oléagineux.

La demande additionnelle de produits agricoles devrait avoir des conséquences non négligeables pour l'évolution des marchés. Les principaux producteurs de biocarburants explicitement étudiés dans cette analyse (le Brésil, les États-Unis, l'UE et le Canada) devraient sensiblement réduire leurs exportations, ou accroître leurs importations, de matières premières énergétiques. Les prix mondiaux devraient être particulièrement affectés dans le cas du sucre, dont le prix pourrait augmenter jusqu'à 60% en 2014 par rapport au scénario de maintien des quantités de biocarburant à leur niveau actuel. Les autres prix réagiront de façon moins marquée, mais pourraient toutefois augmenter d'environ 4% dans le cas des céréales et jusqu'à 20% dans celui des huiles végétales. Notons que les pays qui ne sont pas étudiés dans cette analyse, en particulier l'Inde et la Chine, devraient aussi voir leur production et leur consommation de biocarburant augmenter au cours des dix prochaines années.

Selon l'hypothèse de départ de cette analyse, les prix mondiaux du pétrole reculent après avoir culminé en 2005, or les événements récents semblent indiquer que le prix du pétrole brut pourrait se maintenir au dessus de 60 USD le baril. A supposer que les politiques demeurent inchangées, la hausse des prix du pétrole brut devrait stimuler la production de biocarburants. Le dynamisme de la croissance de la production de biocarburants dépendra de paramètres non encore observés, en particulier de la vitesse et de la vigueur avec laquelle les industries des biocarburants accroîtront leur production à mesure qu'elle devient plus rentable. Bien que la demande accrue de matières premières énergétiques pour la production de biocarburant se traduise par une hausse des prix sur les marchés agricoles, les résultats de l'analyse semblent montrer que ces effets pourraient bien être plus faibles que ceux d'une réduction des approvisionnements dus à l'impact direct de la hausse des prix du pétrole sur les coûts de production agricoles.

Les projections des présentes Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO tiennent compte explicitement de l'augmentation de la production de biocarburant qui se poursuivra dans un certain nombre de pays, dont le Brésil, les États-Unis et le Canada. Alors que la production d'éthanol est supposée suivre la même trajectoire de croissance au Brésil, elle devrait absorber des quantités croissantes de maïs aux États-Unis¹⁵, et de maïs et de blé au Canada au cours des prochaines années, d'où une nette évolution à la hausse des prix internationaux des céréales secondaires. S'agissant de l'UE, on suppose que l'augmentation de la production de biodiesel suit la tendance observée depuis quelques années. Toutefois, l'objectif actuel de l'UE qui prévoit de remplacer 5.75% de la consommation totale de carburants par des biocarburants d'ici 2010, et devrait devenir obligatoire avec la nouvelle Directive attendue en 2006, pourrait aiguillonner la croissance de la production et l'utilisation de biocarburant qui dépasseraient alors largement les chiffres des présentes Perspectives. Cela pourrait impliquer une forte réduction des exportations projetées de blé et un accroissement des importations d'oléagineux et/ou d'huiles végétales, d'où un raffermissement des prix sur les marchés internationaux. D'autres pays tels que la Chine et l'Inde notamment, se lancent également dans la production de biocarburant.

L'étude résumée ici n'est encore que partielle et préliminaire. Plusieurs réserves doivent être faites concernant l'analyse quantitative présentée, notamment si l'on considère les hypothèses retenues concernant les coûts et techniques de production et leur impact sur les superficies requises. De plus les différents niveaux de compétitivité des biocarburants entre les pays de l'UE n'ont pas été pris en compte ni les avantages que pourraient procurer les biocarburants « avancés ». Enfin, les implications pour les échanges internationaux n'ont pas été considérées. Cette étude indique la direction et l'ampleur potentielle des effets de l'accroissement de la production de biocarburants sur les marchés agricoles. Cependant, les réserves que l'on vient de mentionner justifient de nouveaux travaux pour évaluer, avec plus de précision que ne le permettent les connaissances actuelles, le rôle des politiques fondées sur le jeu du marché et de l'intervention des pouvoirs publics dans cette évolution.

¹⁵

Contrairement à l'étude citée, les présentes Perspectives agricoles tiennent compte du Renewable Fuel Standard (RFS), qui a pris force de loi en 2005. Cette loi a modifié les normes en faveur de l'éthanol et des autres biocarburants et accru la consommation obligatoire de biocarburants.

CHAPITRE 3

OLÉAGINEUX ET PRODUITS OLÉAGINEUX¹⁶

Tendances et perspectives des marchés mondiaux

Principaux déterminants du marché

98. En ce qui concerne les marchés des oléagineux et des tourteaux oléagineux, la période étudiée débute après deux années de baisse des prix. En 2003 et 2004, la conjugaison de l'augmentation des superficies et du redressement des rendements s'est traduite par un bond de la production. L'offre excédant la demande et le niveau des stocks s'élevant, il en a résulté une pression durable sur les prix. En 2005, cette tendance ne s'est pas démentie malgré un ralentissement de la croissance de la production. Les ratios stocks mondiaux-consommation restent supérieurs à la moyenne et maintiennent les prix des oléagineux et des tourteaux à un faible niveau. Dans le même laps de temps, les marchés des huiles végétales ont quant à eux connu une plus grande stabilité et des prix plus fermes. Après une période de forte augmentation qui s'est achevée en 2003, les prix se sont stabilisés au-dessus de la moyenne grâce à l'essor régulier de la consommation et des échanges mondiaux en 2004 et 2005. La diversification de l'offre et de la demande, liée au grand nombre de sources d'approvisionnement et d'usages, a contribué à cette relative stabilité des marchés des huiles végétales.

99. Les projections s'appuient sur l'hypothèse de conditions météorologiques normales, du maintien des politiques en vigueur et d'un contexte macroéconomique solide et stable, ce qui contribue à expliquer les résultats des prévisions concernant l'évolution des marchés de produits. Les marchés des graines oléagineuses, des tourteaux oléagineux et des huiles végétales ont poursuivi leur essor, mais à un rythme moins soutenu qu'au cours de la décennie précédente. Les évolutions du marché pendant la période étudiée sont la résultante de l'accroissement de la productivité, de la progression des superficies en oléagineux, plus lente mais continue, et de l'augmentation de la demande consécutive à la hausse des revenus et de la

16. Sauf indication contraire, tous les dates renvoient à l'année de commercialisation (voir la définition dans le glossaire). Une description du modèle au moyen duquel les présentes projections ont été établies peut être consultée dans un autre document, mais il est important de noter que l'analyse porte sur les groupes suivants : les graines oléagineuses, qui comprennent les graines de colza, de soja et de tournesol ; les tourteaux oléagineux, qui regroupent les tourteaux de colza, les tourteaux de soja et les tourteaux de tournesol ; et les huiles végétales, qui sont représentées par l'huile de colza, l'huile de soja, l'huile de tournesol et l'huile de palme.

population dans la plupart des pays. Dans l'ensemble, ces facteurs amènent à penser que les prix nominaux des graines et des tourteaux oléagineux atteindront leur niveau le plus bas en 2006, sous l'effet d'une offre massive, après quoi les prix des graines se rétabliront totalement et ceux des tourteaux en partie seulement avant la fin la période. Les prix des huiles végétales se raffermissent dans la première moitié de la période, puis se stabilisent vers la fin (graphique 3.1).

100. Deux facteurs continuent de jouer un rôle déterminant dans les projections concernant les graines et produits oléagineux, à savoir le potentiel d'expansion complémentaire en Amérique du Sud, d'une part, et la progression de la demande en Chine et dans d'autres pays en développement, d'autre part. D'autres questions sont intéressantes. Par exemple, de nouveaux fournisseurs de graines oléagineuses ou d'huiles végétales pourraient apparaître, ou bien les marchés d'autres produits pourraient interagir avec ceux des oléagineux. Globalement, les pays de l'OCDE acheteurs et vendeurs continuent d'exercer une influence déterminante sur les marchés, car ils représentent une partie importante de l'offre et de la demande mondiales, mais ce sont souvent aussi des marchés matures, où les taux de croissance sont inférieurs à la moyenne.

Principales évolutions des marchés

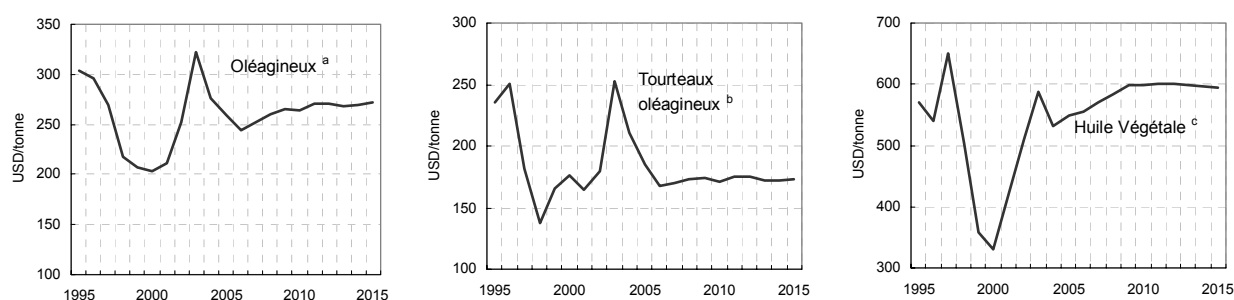
Le secteur des oléagineux retrouve une croissance ferme après un ralentissement dans un premier temps

101. En raison de la poursuite de la baisse des prix des oléagineux, l'augmentation de la production devrait ralentir au début de la période étudiée, mais elle retrouve ensuite un rythme plus soutenu. Les prévisions font état d'une hausse de la production de graines oléagineuses de 25% en 2015 par rapport à 2005, ou de 46% par rapport à la moyenne 2000-2004. A la fin 2005, les stocks représentaient environ 12% de la consommation, contre 10% en 2004, en raison de la production sans précédent de la campagne antérieure. Ajoutant aux disponibilités mondiales, ces stocks seront écoulés en partie pendant la période couverte par les projections, pour satisfaire la demande croissante des tritrateurs.

102. Cette demande est fonction des marchés des tourteaux oléagineux et des huiles végétales. La hausse des revenus et la croissance démographique provoquent une augmentation de la demande mondiale de produits animaux, laquelle stimule pour sa part la demande d'aliments du bétail. C'est pourquoi la demande de tourteaux oléagineux devrait continuer à progresser pendant la période de projection. D'ici à 2015, d'après les projections, la consommation de ces produits sera supérieure de 30% à celle de 2005, et de plus de 50% à la moyenne 2000-2004.

103. Les facteurs qui stimulent la demande de tourteaux oléagineux entraîneront une hausse encore plus forte de la demande mondiale d'huiles végétales, en l'occurrence de 31% environ en 2015 par rapport à 2005, et de 54% par rapport à la moyenne 2000-2004, alors même que les prix nominaux augmentent régulièrement. Néanmoins, les rythmes d'augmentation de la consommation de tourteaux et d'huiles ne devraient pas retrouver les niveaux où ils ont culminé dans le passé.

Graphique 3.1. Les prix nominaux mondiaux des graines et des tourteaux oléagineux se redressent légèrement, et ceux des huiles végétales augmentent



Notes :

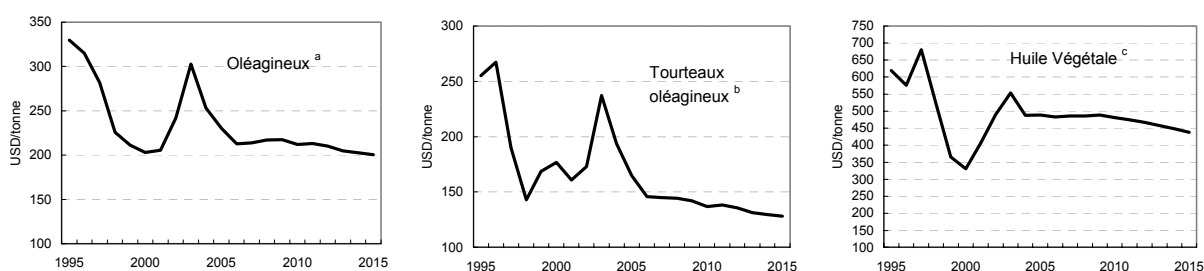
(a) Prix à l'importation moyen pondéré des oléagineux, Europe.

(b) Prix à l'importation moyen pondéré des tourteaux, Europe.

(c) Prix à l'exportation moyen pondéré des huiles d'oléagineux et de l'huile de palme, Europe.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Graphique 3.2. Diminution des prix réels des oléagineux et des tourteaux, relative stabilité des prix réels de l'huile végétale



Notes:

a) Prix moyen pondéré des oléagineux, Europe

b) Prix moyen pondéré des tourteaux, Europe

c) Prix moyen pondéré des huiles d'oléagineux et de l'huile de palme, Europe

Les prix sont déflatés par le déflateur du PIB des États-Unis (2000 + 1)

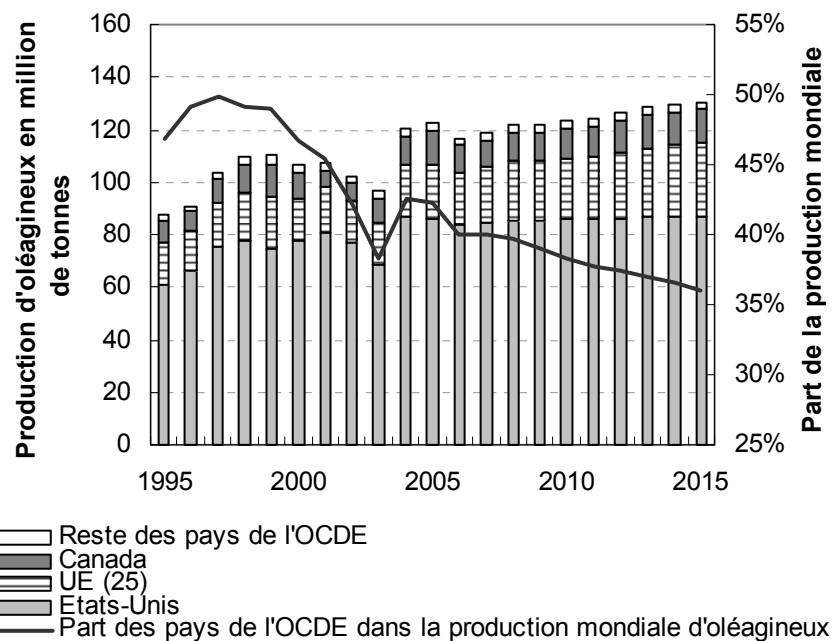
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Situation inchangée sur les marchés des oléagineux de l'OCDE

104. D'après les projections, la zone de l'OCDE devrait continuer de jouer un rôle important dans la production mondiale d'oléagineux, mais sa part passera de 42% en 2005 à 36% en 2015. Comme l'illustre le graphique 3.2, la production de l'OCDE n'augmente que de 8% au cours de la période étudiée. Étant donné qu'elle a atteint des niveaux sans précédents pendant l'année de référence (2005), la progression par rapport à la moyenne 2000-2004 est plus sensible. Le faible niveau des prix devrait déprimer la production d'oléagineux au début de la période, mais elle se redressera à la faveur d'un raffermissement des prix et retrouvera les niveaux actuels au bout de trois ans. L'augmentation prévue de la production découlerait

principalement d'une hausse des rendements aux États-Unis, dans l'UE et au Canada et d'une certaine progression des superficies, déclenchée par la montée de la demande de graines et de produits oléagineux. La situation devrait globalement rester stable dans l'OCDE, mais quelques changements sont anticipés dans la répartition géographique de la production. Aux États-Unis, la production n'augmente que de 0.1% par an entre 2005 et 2015. A long terme, l'augmentation de la superficie en soja sera limitée par une forte demande de maïs destiné à la fabrication d'éthanol. En 2006, la hausse des coûts de production du maïs, due aux prix de l'énergie, devrait entraîner un accroissement de la superficie en oléagineux aux États-Unis. Cependant, sur le reste de la période, les terres actuellement réservées à la culture du soja devraient être réaffectées au maïs en raison de la hausse de la demande des producteurs d'éthanol. Par conséquent, la superficie en oléagineux des États-Unis aura diminué de 4% en 2015 par rapport à la moyenne 2000-2004. Ce pays restera de loin le principal producteur parmi les membres de l'OCDE, mais sa production passera de 73% du total en moyenne sur la période 2000-2004 à 67% en 2015.

Graphique 3.3. L'UE est à l'origine de l'augmentation de la production d'oléagineux dans l'OCDE



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

De plus en plus, la production d'oléagineux dans l'UE obéit à la demande de biocarburants

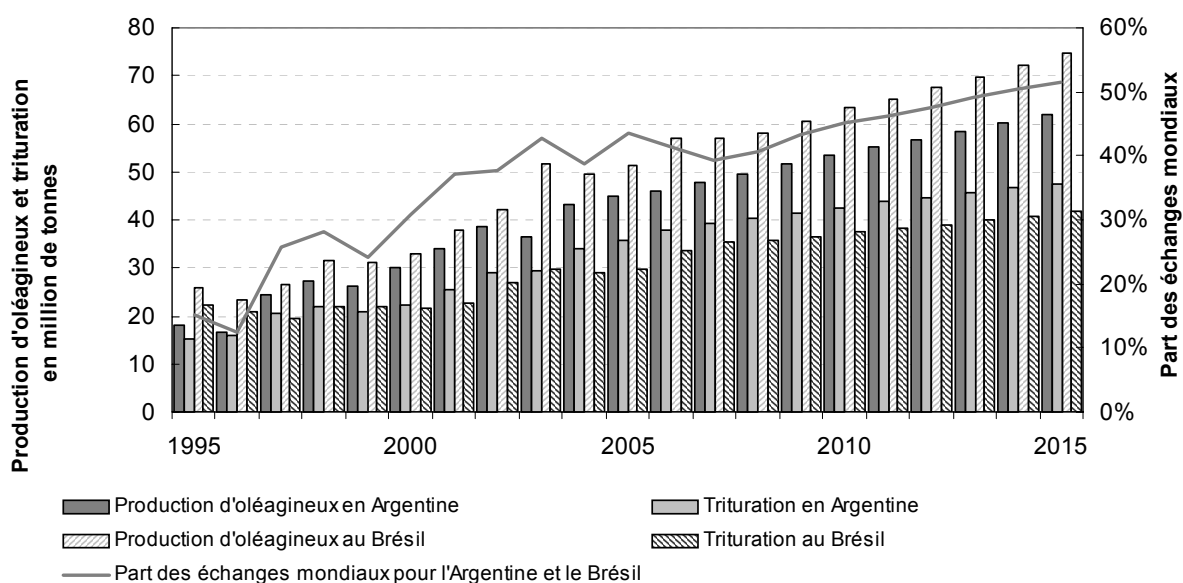
105. Tout au long de la période considérée, c'est l'UE qui sert de moteur à la croissance de la production d'oléagineux dans l'OCDE. Moyennant l'accroissement des superficies et des rendements, sa production augmentera de 35% en dix ans, soit 90% de l'augmentation totale de la production dans l'OCDE. L'utilisation d'huile de colza dans la fabrication de biogazole a beaucoup progressé dans l'UE entre 2000 et 2004. Cette tendance devrait se poursuivre, stimulant l'essor de cette culture. La superficie augmentera de 17% au cours de la période, aux dépens de la superficie en céréales. Les rendements devraient quant à eux s'accroître de 16%. Les hypothèses retenues dans l'établissement des présentes perspectives s'appuient sur les tendances les plus récentes des marchés. Elles prennent en considération la directive sur les biocarburants adoptée en 2003, qui fixait des objectifs non obligatoires de consommation

dans les États membres. Cependant, elles ne reflètent pas les répercussions que pourrait avoir sur le marché mondial l'adoption à l'avenir d'une directive plus stricte.

C'est en Amérique latine que la production d'oléagineux augmente le plus

106. Première productrice mondiale d'oléagineux, l'Amérique du Sud est la région où la production enregistre la progression la plus forte. Ainsi, elle devrait augmenter de 34% en Argentine et de 58% au Brésil au cours de la période étudiée (graphique 34). Ces deux pays représenteront 39% de la production mondiale en 2015, contre 33% en 2005. La superficie totale des terres agricoles continue d'augmenter en Argentine dans les dix années à venir, quoique à un rythme beaucoup plus lent que dans la période récente. Conjuguée à un accroissement des rendements, cette augmentation des superficies se traduira par une hausse de la production de 3% par an. Au Brésil, la progression devrait être légèrement plus rapide. Après un premier épisode de stagnation dû au faible niveau des prix, les superficies devraient recommencer à s'accroître au-delà de 2008, mais à un rythme inférieur à 2.5% par an. Des conditions météorologiques défavorables ont fait baisser les rendements en 2005, mais ceux-ci devraient se redresser et atteindre des taux de croissance élevés au cours de la période étudiée. Le Paraguay, où la production d'oléagineux devrait augmenter de plus de 70% en 2015, joue également un rôle important en Amérique latine.

Figure 3.4. L'Argentine et le Brésil sont les premiers producteurs et les premiers fournisseurs



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

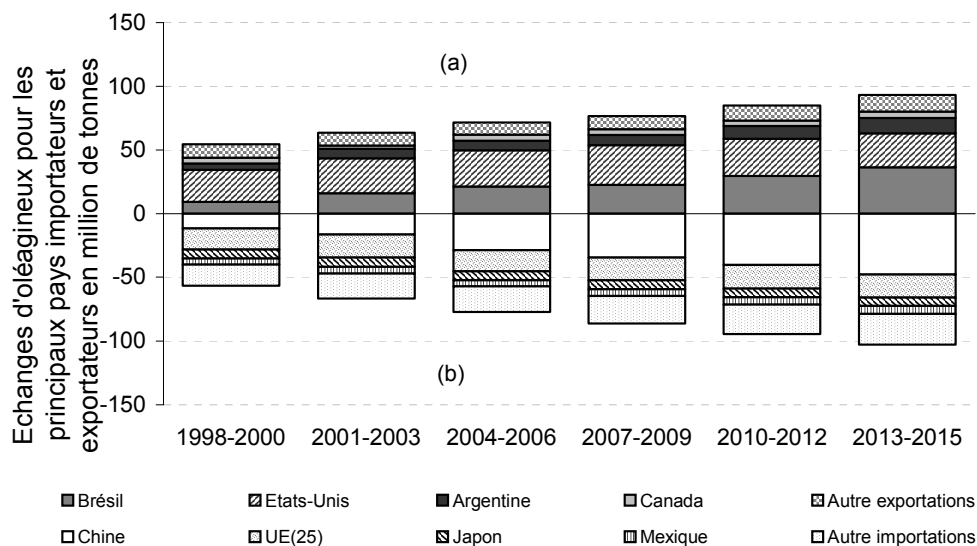
107. Les échanges mondiaux d'oléagineux devraient progresser de 27 millions de tonnes au cours de la période analysée. Le Brésil devrait satisfaire à hauteur de 65% la demande d'importations supplémentaire, et l'Argentine à hauteur de 20%. D'après les prévisions, en 2015, le Brésil aura multiplié par 2.5 le tonnage de ses exportations par rapport à la période 2000-2004, et l'Argentine par près de 2. L'industrie de la trituration devrait accroître ses capacités au Brésil comme en Argentine, mais celles-ci seront insuffisantes au regard de la production de graines, notamment dans le premier de ces deux pays. En Argentine, les différences entre les taxes à l'exportation qui s'appliquent aux graines et aux produits transformés encouragent la trituration sur place et les exportations de produits oléagineux, au détriment de

l'exportation des graines. Le Paraguay, où la trituration des graines devrait augmenter de 50% et les exportations de 85% pendant la période, suivra l'exemple de ses deux voisins.

108. Concurrencées par les exportations de l'Amérique latine, les exportations de soja des États-Unis ont diminué de 13% entre 2004 et 2005 et les stocks de graines ont doublé. A partir de 2006, les exportations des États-Unis devraient augmenter, compte tenu de l'importance des stocks et de prix compétitifs. Cependant, vers la fin de la période, elles diminueront parallèlement à la production. Les exportations du Canada évoluent parallèlement à la production de graines au cours de la période de projection et devraient donc rester globalement stables vers la fin des dix prochaines années. Les exportations de graines oléagineuses de l'Australie devraient quant à elles diminuer de 36% par rapport à 2000-2004, sous l'effet de la stagnation de la production et de la hausse de la consommation intérieure.

109. La superficie en oléagineux de l'Inde a beaucoup augmenté en 2003 et la production y a atteint son point culminant en 2004, favorisée par des conditions de culture propices et des prix de soutien des oléagineux supérieurs à ceux d'autres types de végétaux. Cela a encouragé le remplacement d'une partie des superficies en céréales et a donc enrayeré la forte hausse des importations d'huile et l'accumulation des stocks de céréales. La production ne devrait augmenter que modérément au cours de la période considérée, essentiellement grâce à l'amélioration des rendements due à l'application des biotechnologies modernes. Cette perspective présente cependant un degré élevé d'incertitude, car les mesures de soutien en faveur des différents produits et les mesures à l'importation mises en œuvre en Inde sont parfois fluctuantes, ce qui a des conséquences non négligeables sur les avantages économiques des diverses cultures et, en conséquence, sur la répartition des ressources entre ces dernières.

Graphique 3.5. Les importations de la Chine sont déterminantes pour les marchés des oléagineux



Notes :

(a) Les exportations sont représentées par des nombres positifs.

(b) Les importations sont représentées par des nombres négatifs.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

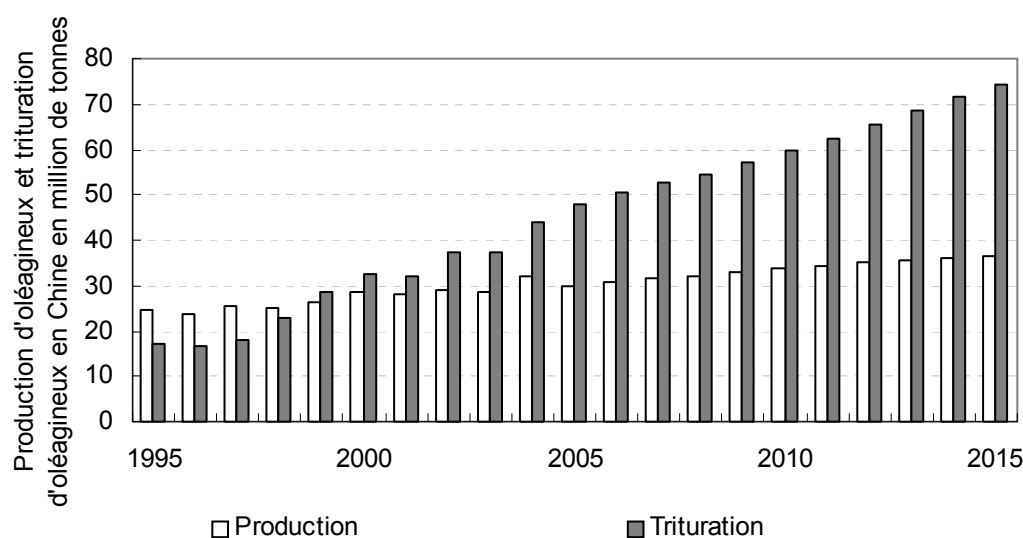
Le colossal appétit d'oléagineux de la Chine

110. Les présentes perspectives prévoient que les activités d'élevage vont s'intensifier en Chine et qu'elle augmentera encore plus ses importations d'oléagineux pour satisfaire sa demande croissante d'aliments du bétail. L'hypothèse est que le pays développe son industrie de trituration pour s'approprier la valeur ajoutée de la transformation des graines importées (graphique 3.6). En conséquence, il consolidera sa position de premier importateur mondial d'oléagineux. L'augmentation de la consommation devrait rester très forte, s'établissant à près de 4% par an, soit presque 27 millions de tonnes, pendant la période étudiée. En 2015, d'après les prévisions, la consommation chinoise sera satisfaite à hauteur de 58% par les importations. Ces dernières représenteront environ la moitié des importations mondiales d'oléagineux et 14% de la consommation mondiale. Les importations de la Chine ont donc une incidence déterminante sur les projections relatives aux marchés des oléagineux (graphique 3.5). Il ressort des prévisions que, en 2015, elles auront été multipliées par deux à trois par rapport à la moyenne 2000-2004 et seront 75% plus élevées qu'en 2005. La production intérieure d'oléagineux devrait croître de 2% par an au cours de la période étudiée, essentiellement sous l'effet de modestes hausses des superficies et des rendements.

111. Dans la zone de l'OCDE, plusieurs pays sont tributaires des importations pour satisfaire les besoins de leur industrie de trituration. Certains importateurs nets comme la Corée, le Mexique et la Turquie devraient accroître leur activité de transformation et leurs importations suivant la tendance observée ces dernières années. L'UE restera un importateur important et régulier, mais la forte augmentation de sa production d'oléagineux entraînera une légère diminution de ses importations sur la période étudiée.

112. Il convient de garder à l'esprit les incertitudes concernant l'évolution des importations d'oléagineux. En effet, la demande ou l'offre intérieures pourraient très bien s'écarter des niveaux projetés ici, ce qui signifie que les importations de la Chine pourraient être soit beaucoup plus élevées, soit beaucoup moins. Il existe aussi des incertitudes quant aux projections prévoyant une augmentation du volume des importations d'autres importateurs traditionnels. La demande prévue au Mexique, en Turquie, en Thaïlande, en Égypte et dans d'autres pays en développement est sensible aux hypothèses retenues dans les présentes perspectives.

Graphique 3.6. L'industrie de transformation de la Chine continue de se développer

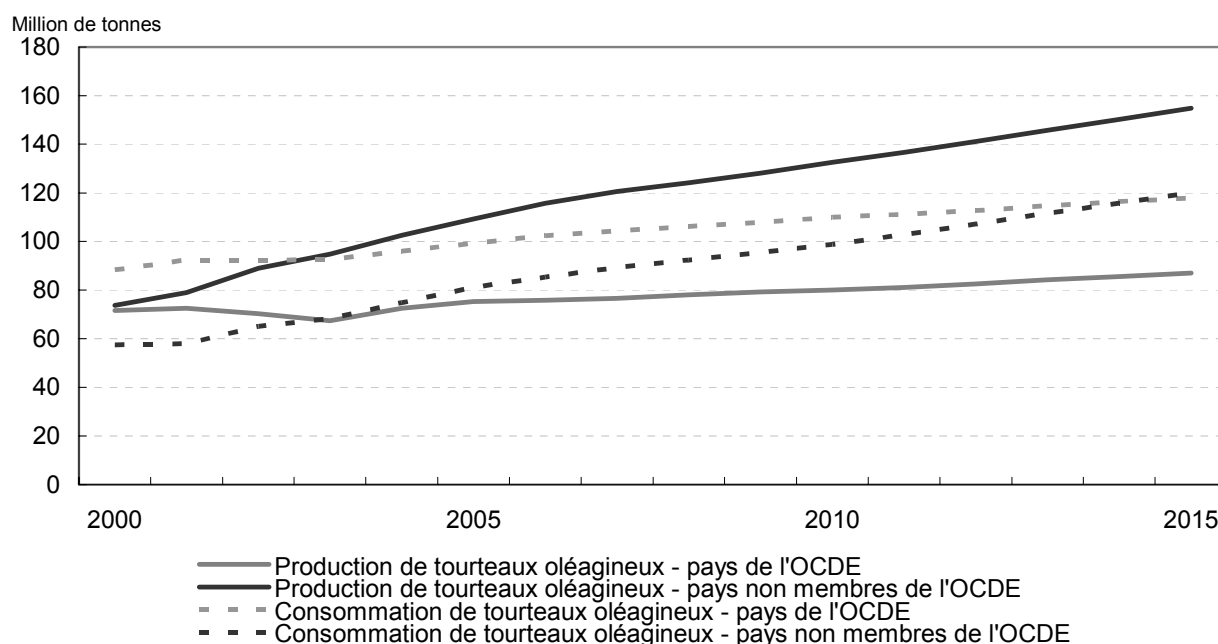


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

La part de l'OCDE dans la consommation de tourteaux oléagineux diminue

113. L'augmentation de la production mondiale de produits d'élevage devrait entraîner une hausse de 32% de la consommation mondiale de tourteaux oléagineux au cours de la période étudiée. Les facteurs d'incertitude que constituent les maladies animales qui se sont déclarées récemment, l'apparition de la fièvre aphteuse en Amérique du Sud et les perturbations provoquées par la progression de la grippe aviaire n'ont pas été pris en compte dans les présentes perspectives. Ces phénomènes ne sont donc pas répercutés sur la demande de tourteaux oléagineux. Dans l'OCDE, la demande de ces produits devrait augmenter de 20% environ au cours de la période. Cependant, d'après les projections, la part de la région dans la consommation mondiale continuera de diminuer, passant de près de 60% pendant la période 2000-2004 à 50% en 2015. Ainsi, aux États-Unis et dans l'UE, où le secteur de l'élevage est à maturité et affiche donc un rythme de croissance plus faible, la demande de tourteaux oléagineux augmentera beaucoup moins vite que dans les pays tels que le Mexique ou la Turquie. Dans l'UE, la consommation dans l'élevage des non-ruminants s'intensifie légèrement. En Australie et au Canada, son taux de progression est similaire à la moyenne mondiale et s'explique par le développement de l'élevage de non-ruminants (graphique 3.7).

Graphique 3.7. Les économies non membres occupent une place de plus en plus importante dans la demande de tourteaux oléagineux



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

La consommation de tourteaux dans les économies non membres de l'OCDE croît rapidement

114. L'essor de l'élevage entraînera une forte augmentation de la consommation de tourteaux oléagineux dans beaucoup d'économies non membres de l'OCDE (graphique 3.7). Les projections concernant la Chine, le Brésil et l'Argentine font état d'une progression de la demande de l'ordre de 60% dans chacun d'eux au cours de la période. La demande élevée de la Chine sera principalement satisfaite par la production intérieure de tourteaux, dont une partie de plus en plus importante proviendra de graines importées. Sous l'effet du développement de leur industrie de trituration, l'Argentine et le Brésil conforteront leur position de premiers exportateurs de tourteaux oléagineux (48% et 24% des exportations mondiales en 2015, respectivement). Malgré l'augmentation de sa production de graines et de sa capacité

de trituration, l'UE continuera d'importer plus de la moitié des tourteaux qu'elle consomme. Selon les prévisions, son industrie de trituration transformera en premier lieu des colzas riches en huile pour répondre à la demande croissante de biogazole. L'UE devra donc importer des tourteaux pour faire face à l'augmentation de la demande de l'élevage.

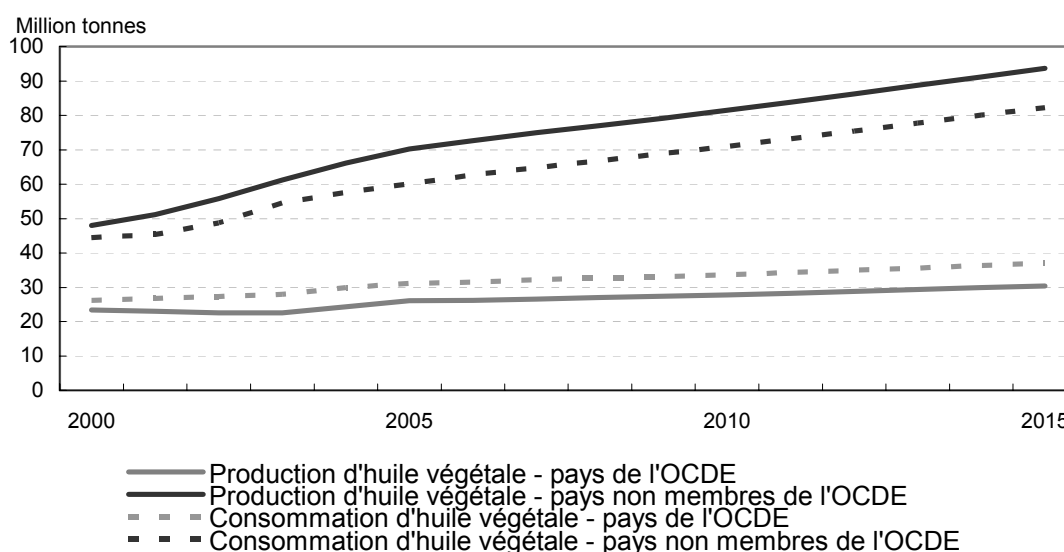
115. La production de viande continuera de croître rapidement en Inde, déterminant la production et la consommation intérieures de tourteaux. Le pays devrait rester exportateur de tourteaux oléagineux et conserver ainsi une part du marché asiatique, en expansion. La croissance soutenue du secteur de l'élevage devrait aussi continuer de stimuler la demande de tourteaux aux Philippines, en Malaisie, en Arabie saoudite et en Égypte, ainsi que dans plusieurs autres pays en développement d'Afrique et d'Amérique latine. Si l'on exprime l'offre intérieure de tourteaux en volume par habitant, les niveaux moyens de consommation prévus dans les pays en développement restent très bas, et diminuent même dans certains pays d'Asie et d'Afrique. Les pays en transition consommeront eux aussi beaucoup moins de tourteaux oléagineux par habitant que les pays développés. Cependant, d'après les prévisions, tous les pays de cette catégorie ne suivent pas la même trajectoire. Ainsi, tandis que la Russie, le plus grand pays de la CEI, devrait développer son élevage, et donc sa consommation et ses importations de tourteaux, l'Ukraine, deuxième pays de la CEI, restera avant tout exportatrice de tourteaux, et sa consommation intérieure diminuera.

116. Au vu de l'augmentation de l'offre dans les pays d'Amérique latine, la hausse de la demande globale n'est pas suffisante pour faire monter les prix des tourteaux oléagineux. Comme les prix de la plupart des autres produits, les prix réels de ces tourteaux devraient baisser au cours de la période envisagée. Il convient de noter que l'évolution de la production de graines en Amérique du Sud et le niveau de la demande dans les pays en développement, notamment, constituent des incertitudes déterminantes dans les perspectives.

Le monde en développement joue un rôle crucial dans l'offre d'huiles végétales

117. Les grandes sources d'approvisionnement en huiles végétales sont au nombre de deux : environ les deux tiers de l'offre mondiale proviennent de la trituration de graines oléagineuses et le reste des fruits du palmier à huile. Consécutivement à la hausse de la demande provoquée par l'augmentation des revenus et de la population mondiale, la progression de la production d'huiles végétales devrait être de l'ordre de 30% au cours de la période étudiée, et assurée à hauteur des trois quarts par les pays en développement. Dans la zone de l'OCDE, la production augmentera un peu moins vite (1.7% par an) (graphique 3.8). La proportion de la production mondiale imputable aux pays de l'OCDE devrait donc diminuer. En 2015, d'après les prévisions, près de 80% de la production d'huiles végétales de l'OCDE seront le fait de l'UE et des États-Unis. L'accroissement sensible de la production de graines et de la capacité de trituration de l'UE se traduira par une augmentation continue de la production d'huiles végétales de 1.7% par an. En Chine, la production intérieure d'huile à partir de graines importées ou produites sur le territoire devrait augmenter de 6 millions de tonnes, soit 85% de la hausse totale de la demande. En Argentine et au Brésil, la production d'huiles végétales est en grande partie axée sur l'exportation et devrait continuer de satisfaire la demande croissante de leurs clients habituels en Europe et en Asie, mais aussi être destinée à des marchés émergents d'Asie et d'Afrique. Ces deux pays devraient accroître leur production de plus de deux millions de tonnes chacun sur les dix années à venir. L'huile de soja d'Amérique du Sud sera en concurrence avec l'huile de palme d'Asie du Sud-Est sur beaucoup de marchés traditionnels et émergents.

Graphique 3.8. Les économies non membres de l'OCDE occupent une place prépondérante dans la production et la consommation d'huiles végétales



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

118. Les deux principaux producteurs d'huile de palme seront de loin la Malaisie et l'Indonésie, qui assurent à l'heure actuelle près d'un tiers de la production mondiale d'huiles végétales. Ces dernières années, l'huile de palme a supplanté l'huile de soja à la tête du classement des huiles végétales, en termes de production et de consommation. Au cours de la décennie écoulée, elle est aussi devenue l'huile végétale qui fait l'objet du plus grand nombre d'échanges, et sa prépondérance devrait encore être confortée dans les années qui viennent. La production conjuguée de la Malaisie et de l'Indonésie augmentera de 9 millions de tonnes. Le premier de ces deux pays est le principal producteur mondial depuis de nombreuses années, mais le deuxième affiche un rythme de progression plus rapide depuis quelque temps. Ces tendances devraient se poursuivre, en vertu de quoi les projections font état d'une inversion des positions en 2009. Ainsi, en 2015, l'Indonésie sera devenue le premier producteur mondial d'huile de palme (21 millions de tonnes par an). Néanmoins, les projections concernant l'un et l'autre pays se caractérisent par un degré élevé d'incertitude. Les prévisions actuelles reposent en effet sur l'hypothèse d'une conjoncture politico-économique régionale stable et favorable à la croissance, propice aux importants investissements à long terme que nécessite un essor durable du secteur.

Une forte demande aidant, les échanges d'huiles végétales augmentent rapidement

119. Sous l'effet de la croissance démographique et de la hausse des revenus, la consommation mondiale d'huiles végétales va augmenter. D'après les projections, les échanges mondiaux progresseront de 28% pendant la période, stimulés par une demande élevée dans les régions non productrices.

120. Étant donné que la population croît plus vite dans les économies non membres, la demande d'huiles végétales a tendance à augmenter plus sensiblement dans ces pays que dans la zone de l'OCDE (graphique 3.8). En dehors de cette dernière, la consommation totale d'huiles végétales progressera de 3.2% par an. La Chine est le premier consommateur mondial depuis quelques années et elle devrait le rester pendant toute la période considérée. La consommation totale devrait y augmenter de 3.6% par an en moyenne. Cette hausse est élevée comparée à celle qui est prévue dans les autres pays, mais la consommation par habitant en Chine ne rattrape que lentement celle des pays développés (graphique 3.9).

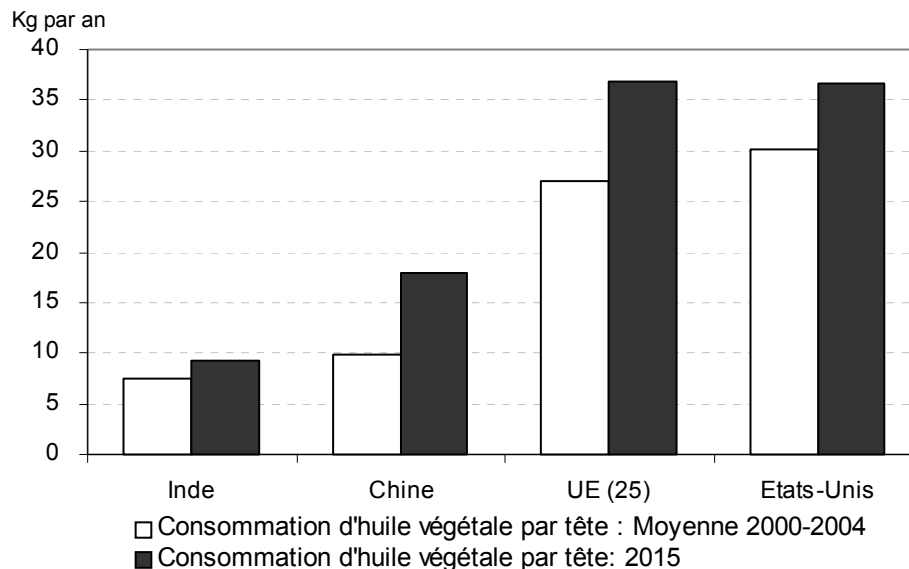
D'après les projections, les importations chinoises enregistreront une hausse parallèle à celle de la consommation, et représenteront environ 30% de la consommation totale tout au long de la période. Malgré la progression rapide de la consommation, la dépendance de la Chine vis-à-vis des importations d'huiles végétales ne devrait pas s'accroître.

121. Il convient également de signaler que les exportations d'huile de palme de l'Indonésie et de la Malaisie s'accroîtront et que les achats des importateurs traditionnels en Asie (Iran et Pakistan), en Afrique (Égypte et pays côtiers d'Afrique occidentale) et en Amérique latine (Mexique, Venezuela, Chili) connaîtront un essor régulier. En Inde, quatrième importateur mondial d'huiles végétales, les importations ont atteint 60% de la consommation intérieure ces dernières années. Au cours de la décennie écoulée, la consommation d'huile y a augmenté presque trois fois plus vite que la production. Si, comme prévu, elle continue de progresser, le volume des importations devrait enregistrer une hausse considérable dans les prochaines années. La production intérieure de graines oléagineuses devrait s'accroître, mais elle restera insuffisante pour réduire l'écart actuel entre offre et demande intérieures d'huiles végétales.

122. Malgré la hausse de la consommation totale, les projections actuelles impliquent un ralentissement – par rapport à la décennie précédente – de la croissance annuelle de l'offre totale d'huiles végétales, et la consommation moyenne par habitant en Inde est appelée à demeurer en retrait par rapport à celle de la plupart des autres pays en développement d'Asie. L'écart entre la consommation moyenne par habitant dans les pays développés, d'une part, et dans les pays en développement (en particulier les pays les moins avancés d'Afrique) et les économies en transition, d'autre part, demeure important au cours de la période couverte par les projections (graphique 3.9).

123. A l'intérieur de la zone de l'OCDE, sous l'influence du Mexique et des États-Unis, la progression de la consommation totale d'huiles végétales s'établit à 1.8% par an. Les importations nettes des pays de l'OCDE devraient être de 20% plus élevées en 2015 que pendant la période 2000-2004, au cours de laquelle la demande d'huiles végétales de l'UE avait augmenté de 22% en raison d'une forte hausse de la consommation d'huile de colza destinée à la fabrication de biogazole. En 2005, les usages non alimentaires de l'huile de colza devraient surclasser pour la première fois les usages alimentaires en volume. Sur la période étudiée, la demande d'huiles végétales de l'UE devrait progresser à un rythme proche de la moyenne de la zone de l'OCDE. Toutefois, dans la mesure où aucun accord contraignant n'est intervenu dans l'UE au sujet de la directive sur les biocarburants, l'impact potentiel de ces produits sur le marché mondial reste incertain et n'est donc pas pris en considération dans les présentes perspectives. La forte hausse de la demande pendant la période 2000-2004 et la situation générale des marchés des huiles végétales devraient néanmoins stimuler l'essor de la production de colza et de l'industrie de trituration dans l'UE. Cette évolution se répercute sur la production d'huiles végétales, qui gagne à peu près 1.7% par an. Après avoir augmenté de 58% pendant la période 2000-2004, les importations européennes d'huiles végétales devraient refluer de 9% d'ici à 2015. La proportion de la consommation communautaire assurée par les importations devrait rester importante, mais reculer de 33% en 2005 à 25% en 2015.

Graphique 3.9. La consommation d'huiles végétales par habitant en Chine et en Inde ne comble que lentement l'écart



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Principales questions et incertitudes

124. Les présentes perspectives se caractérisent par d'importantes incertitudes qui doivent être pleinement prises en considération dans l'analyse des secteurs des graines oléagineuses, des tourteaux oléagineux et des huiles végétales à l'échelle mondiale. L'évolution de l'environnement macroéconomique, des politiques agricoles et, éventuellement, des conditions climatiques, se répercutera probablement sur le secteur des graines oléagineuses. L'adoption de nouvelles techniques de production des oléagineux et des céréales fondées notamment sur des variétés génétiquement modifiées pourrait avoir des incidences considérables sur les marchés si elle se traduisait par un accroissement des rendements et un abaissement des coûts de production. Cependant, l'ampleur de ces impacts est fonction des décisions des responsables de l'action publique et des acheteurs au sujet des réglementations contraignantes sur les OGM, face aux interrogations des consommateurs et des producteurs. Les conséquences que pourrait avoir sur la demande d'huiles végétales l'importance de plus en plus grande que les consommateurs accordent aux questions de santé peuvent également être à l'origine d'incertitudes. Il est néanmoins difficile de prévoir l'évolution de ces tendances au cours de la période considérée.

125. Il convient de garder à l'esprit d'autres facteurs pour anticiper l'évolution du marché des oléagineux sur la période couverte : répercussions sur la production animale et la demande d'aliments du bétail d'une possible propagation de la grippe aviaire et d'autres maladies animales, conséquences sur la demande d'huiles végétales du développement des marchés de biocarburants, évolution de l'offre et de la demande en Chine et en Inde, et futurs accords de l'OMC sur l'accès aux marchés et le soutien interne.

La grippe aviaire et d'autres maladies animales pourraient avoir des répercussions sur le secteur des oléagineux

126. La grippe aviaire et d'autres maladies animales font peser des incertitudes sur les présentes projections. Les conséquences que ces maladies pourraient avoir sur le secteur des oléagineux sont nombreuses. Dans la mesure où les prévisions partent du principe que les conditions actuelles restent

inchangées, les incidences possibles des maladies en question ne sont pas explicitement envisagées. La grippe aviaire et les autres maladies animales sont susceptibles de rejaillir sur l'offre et sur la demande. Les épizooties entraînent en général de grandes campagnes d'abattage qui peuvent elles-mêmes se traduire par la disparition des élevages dans des régions entières. Selon la réaction des consommateurs, la demande diminue davantage ou moins que l'offre dans la zone concernée. La consommation du type de viande concerné peut aussi s'effondrer, y compris dans les régions où aucun élevage n'est touché par la maladie, d'où une offre excédentaire et une pression sur les prix. La demande totale de viande peut baisser, ou bien certains types de viande peuvent prendre le pas sur les autres. La propagation d'une maladie animale, quelle qu'elle soit, ferait chuter la production du type de bétail concerné, la demande d'aliments du bétail et par conséquent les prix des tourteaux oléagineux, mais l'impact réel sur la demande et les prix des tourteaux sera fonction de l'influence relative de toutes les forces du marché.

127. Une autre incertitude provient de la rouille du soja. Bien qu'elle semble maîtrisée en Amérique du Sud, l'apparition de cas aux États-Unis en 2005 donne à penser que les mesures de prévention devraient être étendues. Cela majorerait les coûts marginaux de la production de soja et aurait donc probablement une incidence sur les choix des agriculteurs, ainsi que sur les prix des oléagineux et des produits dérivés.

L'évolution à venir de la demande de biocarburants est incertaine

128. Depuis quelques années, sous l'effet de l'augmentation des prix du pétrole, des subventions et des progrès techniques, l'éthanol et le biogazole semblent de plus en plus pouvoir être substitués à l'essence et au gazole. A l'heure actuelle, les biocarburants sont principalement produits à partir de plantes sucrières, d'amidon et d'huiles végétales. Ils représentent une part importante et croissante de la demande de produits agricoles (voir encadré 2.1). Pour l'instant, du point de vue commercial, les carburants obtenus à partir d'huiles végétales ne sont pas viables s'ils ne sont pas subventionnés d'une manière ou d'une autre. Autrement dit, l'évolution du marché du biogazole est directement fonction des choix politiques. Elle est difficile à anticiper en raison de la complexité des interactions entre les différentes variables externes que sont le prix du pétrole brut, la politique de l'environnement et le progrès technologique, entre autres. Plusieurs grands producteurs d'huiles végétales comme les États-Unis, l'Union européenne, le Canada et le Brésil envisagent actuellement de réaffecter les ressources au profit des usages non alimentaires tels que les biocarburants. Quoi qu'il en soit, si cette réaffectation était opérée à grande échelle, éventuellement en réaction à des prescriptions nationales ou mondiales rigoureuses sur l'utilisation du biogazole, la filière des huiles végétales pourrait connaître une réorientation.

Importance croissante de la Chine et de l'Inde

129. D'après les prévisions, la zone de l'OCDE va continuer à jouer un rôle important dans le secteur des oléagineux. Néanmoins, l'augmentation prévue de l'offre et de la demande d'oléagineux et de produits oléagineux devrait être le fait, en majeure partie, des pays en développement. S'agissant de l'offre, les principaux acteurs seront l'Argentine, le Brésil et le Paraguay. Les prévisions annonçant une hausse de la production résultent surtout des hypothèses d'amélioration des rendements et d'accroissement des superficies et des capacités de trituration, fondées sur les évolutions récentes et prévues. Les sauts technologiques inattendus, une nouvelle crise financière dans la région ou des bouleversements politiques modifieraient les perspectives.

130. S'agissant de la demande, les principales incertitudes sont liées à ce qui se passera en Chine et en Inde. Ces deux pays représentent une partie importante et croissante de la population et du revenu mondiaux, et jouent donc un rôle crucial dans la demande d'oléagineux et de produits oléagineux à l'échelle planétaire. Les projections démographiques à moyen terme sont relativement certaines, mais les variables concernant la situation macroéconomique et l'action des pouvoirs publics le sont moins. En particulier, dans les cas de la Chine et de l'Inde, les choix politiques relatifs à la production agricole, aux

revenus des exploitants, au recours aux exportations et à la valeur ajoutée localement pourraient retentir sur les marchés internationaux des oléagineux et de leurs produits dérivés. La demande d'huile de palme, de soja et d'huile de soja de ces deux grands importateurs, notamment, sera déterminante pour les principaux pays producteurs d'Asie et d'Amérique du Sud.

L'issue éventuelle du cycle de Doha n'est pas prise en considération

131. Dans beaucoup de pays, le soutien à l'agriculture et la politique commerciale continuent de jouer un rôle important. Les présentes perspectives partent du principe que les cadres d'action restent inchangés, sauf dans les cas où des réformes ont d'ores et déjà été annoncées. Les projections n'anticipent pas l'issue que pourraient avoir les négociations du cycle de Doha, mais il est évident qu'un accord, quel qu'il soit, aurait presque à coup sûr des répercussions sur les marchés des oléagineux et des produits oléagineux.

CHAPITRE 4

SUCRE

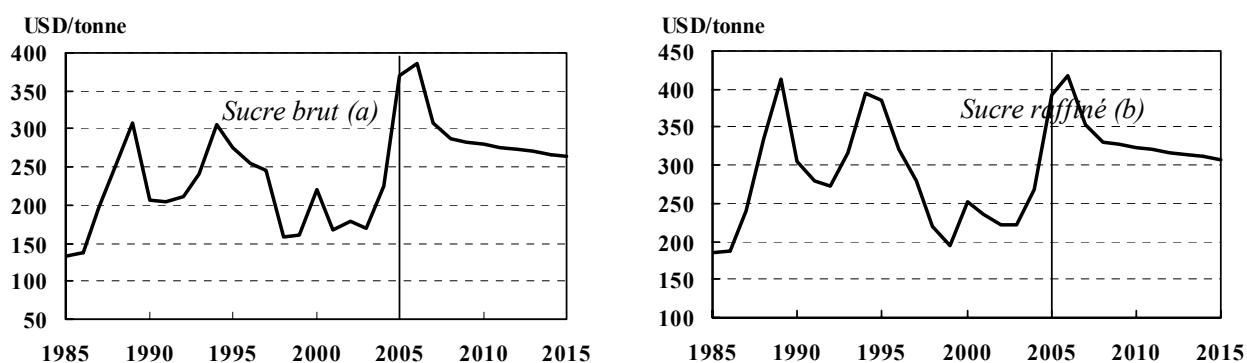
Tendances et perspectives des marchés mondiaux

132. Les prix indicatifs mondiaux du marché du sucre ont atteint leur plus haut niveau depuis un quart de siècle pendant la campagne de commercialisation 2005/06 (les prix du sucre brut passant au-dessus de 0.19 USD/livre, soit 418.9 USD/t, et ceux du sucre blanc s'approchant de 0.21 USD/livre, soit 463 USD/t, en février 2006), alors qu'ils s'étaient établis à moins de 0.10 USD/livre pendant la majeure partie de la décennie écoulée.

133. La montée en flèche des prix du sucre avant le début de la période de prévision fait suite à une ascension régulière entamée en 2003/04 et résulte de divers facteurs : le temps sec qui a prévalu au Brésil et en Thaïlande et les dégâts provoqués par les cyclones aux États-Unis ont un impact négatif sur les récoltes de canne de ces pays et contribuent à abaisser le ratio mondial stocks/consommation ; les prix du pétrole et de l'énergie sont élevés et les tonnages de canne affectés à la production d'éthanol au Brésil sont de plus en plus importants ; l'activité des fonds spéculatifs sur le sucre et les produits de base en général s'accroît. Les prix mondiaux devraient augmenter encore en 2006/07 car la consommation mondiale de sucre, supérieure à la production pour la quatrième année consécutive, entraînera une nouvelle contraction des stocks. Au-delà de 2006, les prix devraient baisser sous l'effet d'une remontée de la production encouragée par la précédente hausse des cours. En moyenne, les prix mondiaux du sucre resteront plus élevés pendant la période de projection qu'au cours de la décennie précédente, mais en termes réels ils amorceront de manière générale une décrue par rapport au pic de 2006/07. Les prix indicatifs mondiaux du sucre brut et du sucre blanc devraient avoisiner respectivement 0.12 USD/livre (263.5 USD/t) et 0.14 USD/livre (327.5 USD/t) en 2015-2106 (graphiques 4.1 et 4.2).

134. Cette évolution globale des prix suppose une augmentation de la capacité de production de sucre dans certains grands pays producteurs tels que le Brésil et l'Inde, laquelle fait plus que compenser le sous-investissement en capacités de production chez plusieurs autres pays exportateurs au cours de la décennie écoulée, la baisse de la production et des exportations subventionnées de l'Union européenne et la hausse de la demande d'éthanol, notamment au Brésil et aux États-Unis.

Graphique 4.1. Les prix mondiaux du sucre devraient être plus élevés en moyenne



Notes :

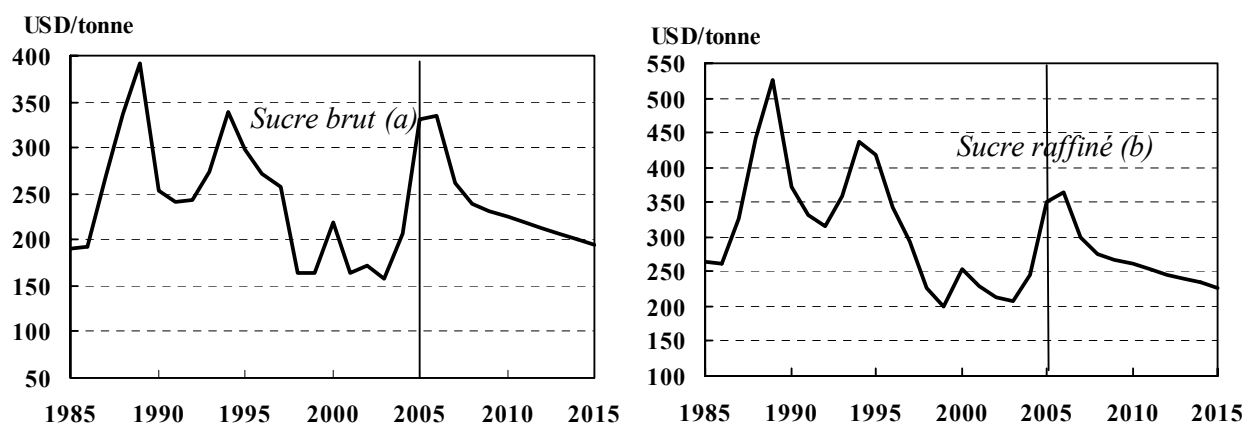
a) Prix mondial du sucre brut, New York no 11, f.a.b., prix vrac au comptant, sept./août.

b) Prix du sucre raffiné, Londres no 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept./août.

c) Prix déflatés de indice l'implicite des prix du PIB des États-Unis, 2000 =1.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Graphique 4.2. Les prix mondiaux réels du sucre devraient suivre une tendance à la baisse



Notes :

a) Prix mondial du sucre brut, New York no 11, f.a.b., prix vrac au comptant, sept./août.

b) Prix du sucre raffiné, Londres no 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept./août.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Principales évolutions des marchés

Généralités

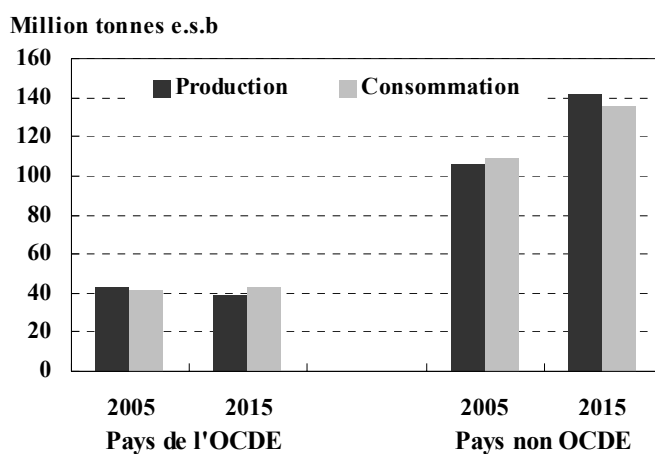
135. D'après les prévisions, les superficies en canne à sucre et en betterave sucrière augmenteront de 14.5% entre 2005/06 et 2015/16, alors qu'elles avaient été relativement stables au cours de la décennie précédente. La superficie en canne à sucre devrait représenter la totalité de cette progression et s'accroîtra de plus de 20%, tandis que la superficie mondiale en betterave sucrière diminuera de 5% durant la même période. L'accroissement de la superficie en canne à sucre est surtout le fait du Brésil, suivi d'assez loin par l'Inde et un groupe de pays producteurs moins importants. La contraction de la superficie totale en betterave sucrière résulte principalement d'une réduction dans l'Union européenne consécutive à la réforme de l'organisation commune de marché du sucre décidée en novembre 2005, laquelle prévoit une baisse du prix administré du sucre.

136. D'après les estimations, la production mondiale de sucre a augmenté de 3% environ en 2005/06 par rapport à la campagne précédente, à la faveur d'un redressement de la production en Inde et en Chine et d'un rebond dans l'Union européenne et en Europe orientale, et en dépit d'une stagnation (exceptionnelle) au Brésil en raison de conditions météorologiques défavorables et de la forte progression de la demande d'éthanol. Selon les projections, la production mondiale atteindra 179.7 Mt en 2015/16, soit à peu près 34 Mt (23%) de plus que le niveau moyen de la période 2003-2005. Cette augmentation est due en totalité aux pays non membres de l'OCDE, dont la part de production passe de près de 71% à plus de 79% pendant la période de projection.

137. L'une des caractéristiques de l'économie sucrière mondiale est la croissance régulière de la consommation année après année. Ces trois dernières années, cette augmentation a dépassé d'environ 1.9% la moyenne de long terme, mais les tendances divergent beaucoup d'une région du monde à l'autre. Cette diversité reflète les évolutions différentes de la population, des revenus et des prix intérieurs, mais aussi des facteurs culturels ou autres, notamment les pratiques alimentaires et l'existence d'édulcorants de substitution. L'augmentation de la consommation mondiale de sucre devrait être moins rapide dans le futur et s'établir en moyenne à 1.8% par an entre 2006/07 et 2015/16. Au cours de la même période, la consommation devrait progresser plus rapidement dans les pays non membres de l'OCDE (2.3% par an en moyenne). Le groupe des pays en développement devrait renforcer sa position de principal consommateur, les pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique enregistrant la plus forte progression. A l'inverse, la consommation totale devrait croître faiblement, voire baisser, sur les marchés plus matures des pays de l'OCDE : la raison en est que la croissance démographique se ralentit et que, entre autres choses, les consommateurs sont de plus en plus soucieux de leur santé et de la qualité de leur alimentation (graphique 4.3).

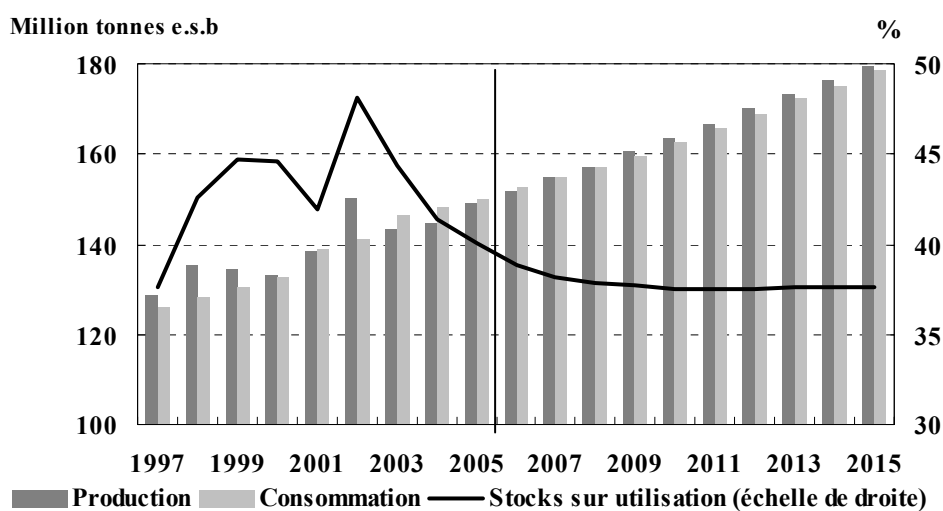
138. La situation des stocks mondiaux de sucre au regard de la consommation influe beaucoup sur le niveau et les fluctuations des prix mondiaux. Après trois campagnes successives marquées par un déficit de la production par rapport à la consommation, les importants stocks accumulés à l'issue de la décennie écoulée ont finalement été absorbés. Les tensions consécutives sur le marché, dont témoigne l'érosion du ratio stocks/consommation, passé de 45% en 2003/04 à 40% environ en 2005/06, ont contribué à la hausse des prix mondiaux. Les stocks mondiaux de sucre devraient continuer de baisser jusqu'en 2007/08, puis se reconstituer lentement jusqu'à la fin de la période de projection à la faveur de l'accroissement de la production, pour atteindre 67.1 Mt en 2015/016, soit environ 12% de plus qu'en 2005/006. Malgré tout, d'après les prévisions, le ratio stocks/consommation tombera à 37.6% à la fin de la période de projection.

Graphique 4.3. Les pays en développement sont les principaux acteurs



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Graphique 4.4. Le ratio mondial stocks/consommation diminué



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Évolutions sur certains marchés essentiels

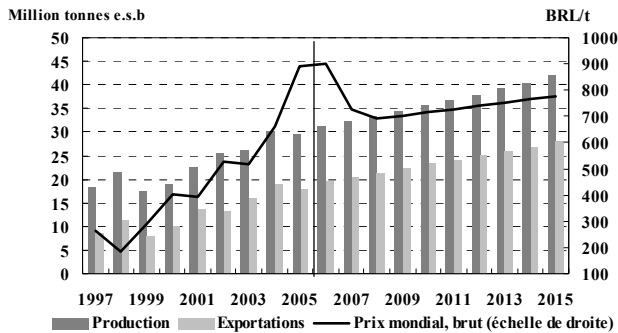
Principaux exportateurs

139. Le Brésil est le principal producteur et exportateur mondial de sucre. Du fait de son rôle dominant dans l'économie sucrière mondiale, le volume de sa récolte influe sur l'équilibre du marché mondial du sucre, et il représente un indicateur majeur des fluctuations et des perspectives des cours mondiaux du sucre. Après plusieurs années d'expansion rapide, la production brésilienne a stagné en 2005/06 sous l'effet conjugué de conditions météorologiques défavorables et d'une hausse exceptionnelle de la demande d'éthanol. Une augmentation des prix en monnaie nationale pendant la période de projection favorisera une nouvelle extension de la superficie en canne à sucre qui, s'ajoutant à la hausse des rendements liée à l'adoption de variétés améliorées, devrait se traduire par un accroissement de la production. Outre la progression de la production de canne à sucre, des investissements considérables dans de nouvelles unités de transformation, qui sont d'ores et déjà en construction ou qui entreront en service pendant la période de projection, devraient permettre d'accroître encore la production sucrière. La production de sucre du Brésil devrait augmenter de plus de 3.3% par an en moyenne jusqu'en 2015/16, soit une hausse moins rapide qu'au cours de la décennie écoulée.

140. De vastes superficies arables étant encore disponibles, il serait possible de doubler la production de canne à sucre au Brésil, mais il faudra des investissements considérables dans la production, les capacités de transformation et les infrastructures de transport pour parvenir à l'expansion projetée dans les prochaines années. Par ailleurs, plusieurs autres facteurs pourraient dans une certaine mesure limiter l'essor potentiel de la production de sucre. Par exemple, selon l'orientation future de l'action publique et l'évolution des prix du pétrole, la nécessité d'affecter une plus grande partie de la canne à sucre à la fabrication d'éthanol pourrait peser sur la production sucrière (graphique 4.6). De plus, la fermeté perçue des cours mondiaux du sucre éveillerait probablement l'intérêt d'autres pays producteurs à bas coûts, qui pourraient bénéficier de leur proximité géographique avec les pays où la consommation croît rapidement, par exemple en Asie. Enfin, une modification de la vigueur relative du real vis-à-vis des autres monnaies pourrait retentir sur la rentabilité globale des exportations de sucre, par rapport à l'éthanol ou à d'autres produits concurrents.

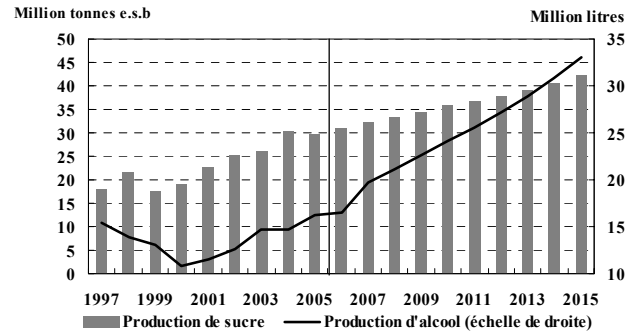
141. A moyen terme, les projections concernant la canne à sucre brésilienne impliquent une augmentation de 42% de la production de sucre, qui passerait à 42 Mt en 2015/16. Le pays serait donc en mesure de répondre à la demande intérieure croissante et d'accroître sensiblement ses exportations de sucre, qui atteindraient 28 Mt environ en 2015/16. Le Brésil représente actuellement à peu près 40% des échanges mondiaux et la progression attendue des exportations renforcera encore sa position dominante dans l'économie sucrière mondiale. La hausse des exportations brésiennes aura aussi un important effet modérateur sur les perspectives futures des prix mondiaux du sucre.

Graphique 4.5. La montée des prix stimule la production sucrière du Brésil



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

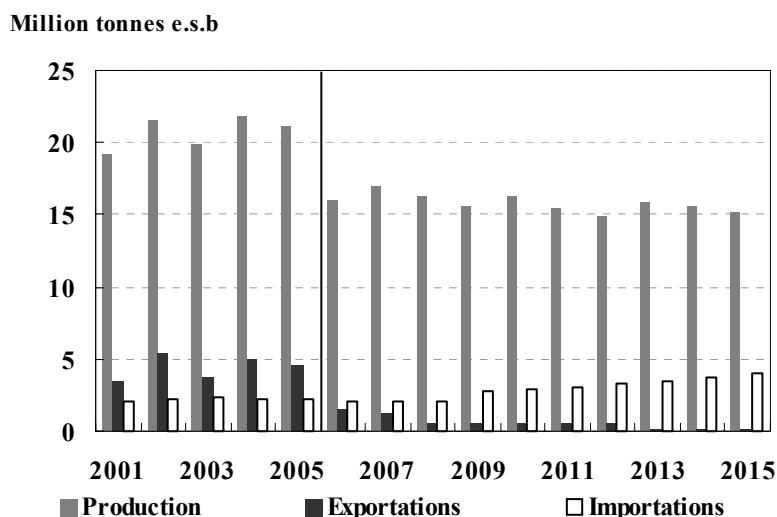
Graphique 4.6. Hausse de la production d'alcool au Brésil



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

142. S'agissant des autres exportateurs traditionnels de sucre, la situation de l'Union européenne devrait s'inverser avec la mise en œuvre de la réforme de l'organisation commune de marché de ce produit, décidée en novembre 2005. En outre, aux termes des conclusions d'un groupe spécial de l'OMC, confirmées en appel, l'UE est tenue de limiter ses exportations de sucre subventionnées, à partir du 22 mai 2006, aux volumes et valeurs convenus dans l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture. Les réformes de la politique du sucre et le plan de restructuration volontaire, dont les détails sont donnés dans l'encadré 1, devraient se traduire par une contraction de la production subventionnée dans l'UE, étant donné que les producteurs peu compétitifs (cultivateurs et transformateurs) sont encouragés à abandonner leur activité et que la production diminue dans plusieurs États membres. D'ici 2015/16, la production de sucre de l'UE devrait baisser de quelque 6 Mt pour revenir aux alentours de 15 Mt, et les exportations subventionnées passeraient d'environ 5 Mt en moyenne ces dernières années à 1.4 Mt, soit la limite autorisée par l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture (graphique 4.7). Les exportations devraient encore baisser les années suivantes en raison du recul de la production. En outre, on prévoit une forte augmentation des importations, notamment en provenance des pays les moins avancés (PMA), à partir de 2009/10, dans le cadre de l'Initiative « tout sauf des armes » (TSA), tandis que les importations de plusieurs pays ACP non classés parmi les PMA diminueront sans doute très nettement. Compte tenu de ces changements, l'Union européenne devrait cesser d'être un exportateur important et relativement stable de sucre raffiné (représentant environ 9% des échanges mondiaux), et importer de plus en plus au fil de la période de projection.

Graphique 4.7. La réforme de la politique sucrière de l'UE entraîne une baisse de la production et des exportations



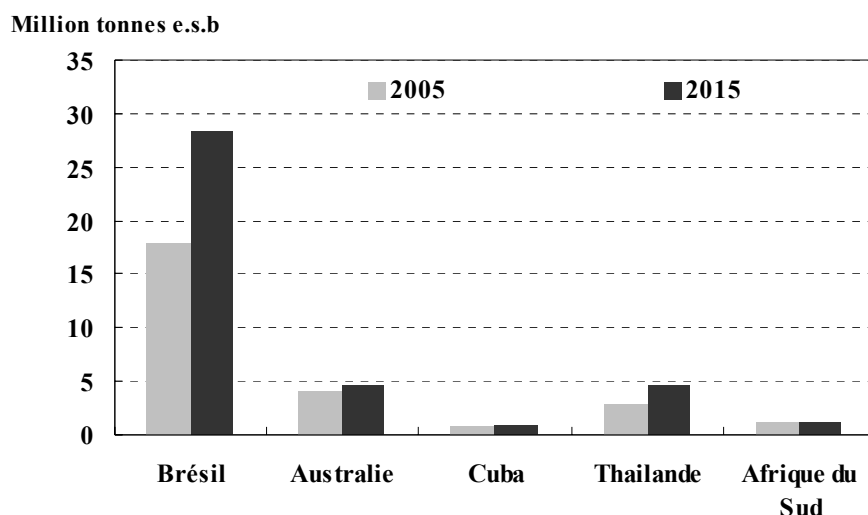
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

143. En Australie, autre exportateur traditionnel, la superficie en canne à sucre a diminué ces dernières années, car les producteurs ont diversifié leurs cultures pendant la longue période d'atonie des prix mondiaux. Le volume des investissements réalisés dans le secteur pour accroître la capacité de production et l'efficacité dépendra probablement de la confiance des agriculteurs dans le maintien des prix du sucre à un niveau plus élevé sur un marché mondial qui s'est montré instable. A moyen terme, c'est la hausse des rendements et de la teneur en sucre de la matière première, et non l'accroissement des superficies, qui devrait permettre à la production sucrière de se hisser à 5.7 Mt, ce qui se traduira par une certaine augmentation des exportations à l'horizon 2015/16. En Thaïlande, après avoir culminé à 7.6 Mt en 2002/03, la production de sucre a diminué ces dernières années en raison de la sécheresse et d'une modification des assolements. Dernièrement, les pouvoirs publics ont pris des mesures pour accroître les investissements dans la production de biocarburant, ce qui devrait limiter la progression de la production de sucre à moyen terme, la fabrication d'éthanol absorbant une partie de la canne à sucre. Néanmoins, la production de sucre devrait passer de quelque 5 Mt cette année à 7.5 Mt en 2015/16. Par suite de l'augmentation de la production et de la hausse des recettes d'exportation, les ventes de sucre à l'étranger augmentent pendant la période qui s'achève en 2015/16 (graphique 4.8).

144. Après avoir progressé de 5 Mt cette année, la production sucrière de l'Inde devrait encore augmenter en 2006/07 et dépasser la consommation pour la première fois depuis trois ans. Elle continuera de s'accroître par la suite, sous l'effet de l'extension de la superficie en canne à sucre et de l'essor de la capacité de transformation. En vertu d'un système spécial de licences (Advance License Scheme), les sucreries ont l'obligation d'exporter environ 2 Mt de sucre, ce qui leur permettra de bénéficier des prix mondiaux élevés. Le dispositif en question autorisait les sucreries à importer du sucre brut pendant la dernière sécheresse qui a sévi en Inde, mais à condition d'exporter un volume équivalent dans un délai de 24 mois. Dans la mesure où la production devrait atteindre 27 Mt en 2015/16 et couvrir ou dépasser la consommation la plupart des années, on peut prévoir que l'Inde redeviendra un exportateur de sucre pendant cette période. En déclin depuis plusieurs années, l'industrie sucrière de Cuba voit sa production baisser et de nombreuses sucreries fermer leurs portes. Des mesures ont été prises par les pouvoirs publics, par exemple la reconversion de plantations de canne à la fructiculture hors agrumes. Environ 1.6 million d'hectares devraient être réaffectés à la culture de fruits tropicaux, de racines et de tubercules, à la

sylviculture et à l'élevage. Au sein du secteur sucrier, on assiste à une certaine diversification, une partie de la production de canne étant réorientée vers la fabrication d'éthanol et d'autres produits. Les projections dénotent une hausse des prix du sucre et la poursuite de la restructuration du secteur améliorant sa productivité, de sorte qu'un certain redressement de la production devrait se produire à moyen terme.

Graphique 4.8. Le Brésil est en tête du groupe des pays exportateurs



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

145. D'après les prévisions, la production de sucre de l'Afrique du Sud progressera de 13% pour atteindre 2.8 Mt en 2015/16, essentiellement sous l'effet de l'extension de la superficie en canne à sucre. Dans le groupe des pays ACP, la Zambie et le Zimbabwe devraient accroître leur production de 10% et 11% respectivement dans le même laps de temps.

Principaux importateurs

146. La Russie est depuis longtemps le principal importateur de sucre. Depuis les années 90, ses importations se composent principalement non plus de sucre blanc, mais de sucre brut raffiné sur son territoire. Les investissements dans la production et la transformation de la betterave sucrière, stimulés par la stabilisation des prix à un niveau plus élevé, soutenu par des droits sur les importations, devraient porter la production de sucre à 3.1 Mt d'ici 2015/16, soit près de 20% de plus qu'en 2005/06. Ce surcroît de production devrait permettre de remplacer une partie plus importante des importations et freiner la progression de ces dernières, qui atteignent au total quelque 4 Mt en 2015/16. La Chine est elle aussi un marché qui devrait prendre de l'ampleur. La hausse des revenus et l'évolution des habitudes alimentaires devraient accroître les quantités de sucre utilisées dans l'industrie alimentaire, dans la fabrication de boissons sans alcool, mais aussi par les particuliers, en remplacement des édulcorants de synthèse, et se traduire par une hausse de la consommation par habitant, pour l'instant très inférieure à la moyenne mondiale. La consommation apparente de sucre devrait atteindre plus de 16 Mt en 2015/16, soit environ 27% de mieux qu'en 2005/06, dépassant ainsi la production et entraînant une hausse des importations. Les importations de sucre brut devraient se situer au-delà du contingent tarifaire (1.95 Mt) en 2010/11, et atteindre 2.7 Mt d'ici la fin de la période de projection, faisant de la Chine le troisième importateur mondial derrière la Russie et l'UE.

147. Aux États-Unis, les dégâts causés par les cyclones en Floride et en Louisiane ont réduit la récolte 2005/06 de canne à sucre et contribuent à abaisser la production et à augmenter les importations au début de la période. Les importations de sucre des États-Unis sont limitées par des contingents tarifaires, qui font partie du système de soutien des prix de ce produit. Pour faire face à la baisse de la production intérieure, les pouvoirs publics ont relevé le contingent tarifaire de 408 237 tonnes fin 2005 (valeur brute). De plus, en application d'une disposition annexe de l'ALENA, les États-Unis ont classé le Mexique « producteur excédentaire net de sucre » et porté la part du contingent de ce pays à 250 384 tonnes en valeur brute pour l'exercice budgétaire 2006. En contrepartie, le Mexique a autorisé l'importation de 250 000 tonnes d'isoglucose en provenance des États-Unis. La production de sucre des États-Unis devrait se rétablir à court terme et commencer à croître plus vite que la consommation dans le courant de la période de projection.

148. Les droits hors contingents applicables aux exportations mexicaines de sucre vers les États-Unis aux termes de l'ALENA deviendront nuls à partir de 2008, date à laquelle les deux pays formeront en fait un marché unique sur lequel les prix intérieurs ne tomberont pas en deçà d'un plancher correspondant au taux de prêt sur le sucre fixé aux États-Unis. En 2006, le Mexique devrait expédier aux États-Unis quelque 230 000 tonnes courtes (valeur brute) soumises au droit hors contingent. Pendant la période de projection, les prix du sucre aux États-Unis seront supérieurs aux prix mondiaux et paraîtront attractifs aux exportateurs mexicains. L'augmentation des exportations du Mexique exercera une pression sur les prix intérieurs aux États-Unis, ce qui entraînera une légère hausse des stocks de la CCC, administrés par les pouvoirs publics. Cependant, une taxe à la consommation de 20% applicable au Mexique à la production de boissons édulcorées avec de l'isoglucose (laquelle a fait l'objet d'une plainte des États-Unis devant l'OMC, qui a tranché en leur faveur) a pour effet d'encourager le remplacement de cet édulcorant par du sucre dans les utilisations finales concernées, ce qui accroît la consommation mexicaine de sucre et donc réduit les quantités qui peuvent être exportées aux États-Unis. De plus, les prix élevés qui ont cours dans ce dernier pays incitent le Canada à importer davantage de sucre brut et à réexporter chez son voisin des produits transformés contenant du sucre.

149. Pendant la période de projection, le Japon et la Corée restent de gros importateurs, essentiellement de sucre brut destiné à être transformé ou consommé sur place. En Corée, les importations de sucre devraient s'accroître de 28% environ, passant à quelque 2 Mt en 2015/16, tandis qu'au Japon la progression est moins forte en raison d'un ralentissement de la consommation par habitant. L'autre grand importateur de sucre de la région est l'Indonésie, où les importations continuent de progresser rapidement, encouragées par une forte augmentation de la consommation. Malgré les mesures prises par les pouvoirs publics pour stimuler la production, l'industrie sucrière indonésienne reste confrontée à des problèmes d'efficacité et à un déficit d'investissement dans les infrastructures de production. Par conséquent, la consommation continue de progresser plus vite que la production et les importations indonésiennes devraient se hisser à 2 Mt en 2015/16.

Quelques questions et incertitudes

Le changement de provenance des importations de sucre de l'UE

150. Les pays ACP, qui ont passé des accords commerciaux préférentiels avec l'UE et les États-Unis, bénéficient du niveau élevé des prix sur ces marchés dans la limite du quota qui leur est alloué au titre des contingents tarifaires de sucre établis par ces deux importateurs. Certains d'entre eux seront sensiblement touchés par les réformes de la politique sucrière de l'UE et par la baisse des prix intérieurs. Les pays ACP des Caraïbes et du Pacifique où les coûts sont élevés devraient subir une réduction substantielle de leurs exportations consécutivement à la baisse des prix du sucre dans l'UE. Étant donné l'augmentation attendue

de la production dans certains PMA à faibles coûts, les exportations totales des pays ACP devraient baisser moins fortement d'ici à 2015/16. Les PMA dans leur ensemble devraient accroître leurs exportations vers l'UE après la mise en œuvre de l'Initiative « tout sauf des armes » (TSA), qui prévoit un accès en franchise de droits en 2009/10. Sont concernés plusieurs pays d'Afrique comme la Zambie, le Malawi et le Mozambique. Néanmoins, la capacité des pays visés par l'Initiative TSA à exporter de grandes quantités de sucre vers l'Union européenne reste entourée d'une incertitude considérable, les estimations des exportations potentielles oscillant entre 0.7 Mt et 2.5 Mt. Les estimations basses prennent en compte la faible progression attendue de la production locale, la persistance de coûts commerciaux naturels élevés dans beaucoup des pays concernés, en raison du manque d'infrastructures et d'autres facteurs d'inefficience, ainsi que l'effet de la baisse des prix dans l'UE.

151. Les estimations hautes concernant les exportations reflètent le fait que les pays visés par l'Initiative TSA seraient à même, en principe, d'importer du sucre aux prix mondiaux et d'exporter du sucre produit sur leur territoire vers l'Union européenne, comme les y autorise la disposition SWAP de l'Initiative. La production actuelle de ces pays serait suffisante pour permettre un fort accroissement de leurs exportations dès lors que cette option se révélerait économiquement viable. De plus, des investisseurs étrangers, notamment européens, sont en train de réaliser des investissements sucriers considérables dans certains pays visés par l'Initiative TSA, afin de tirer parti de la possibilité d'augmenter les exportations vers l'UE à partir de 2009.

L'éthanol fait partie de l'équation des prix du sucre

152. Dans le cas du Brésil, la spécificité du marché tient à l'importance de la filière éthanol, qui absorbe un peu plus de la moitié de la production annuelle de canne à sucre. D'après les projections, la production d'éthanol augmentera de près de 7% par an pendant la période examinée. Dans la mesure où le pays produit à la fois du sucre et de l'alcool à partir de la canne, on peut se demander comment le surcroît de production sera partagé entre ces deux produits, qui voient tous deux leur demande croître. L'issue de cette concurrence renouvelée chaque année entre les usages de la canne à sucre exercera une influence déterminante sur les fluctuations et le niveau futur des prix du sucre. La hausse des prix du pétrole ces deux dernières années renforce la compétitivité de l'éthanol utilisé soit seul, soit mélangé aux carburants pétroliers. En outre, l'essor des ventes au Brésil de véhicules mixtes, qui roulent soit à l'éthanol pur (hydraté), soit à l'éthanol anhydre mélangé à de l'essence, stimule la demande intérieure d'éthanol. Pour satisfaire cette demande, un peu plus de la moitié de la production cannière a été consacrée à la fabrication d'éthanol en 2005/06. En février 2006, les pouvoirs publics ont annoncé une réduction de 25% à 20% du taux de mélange obligatoire d'éthanol anhydre dans l'essence. Si cette mesure est maintenue pendant toute la période de projection, la diminution de la demande intérieure d'éthanol pourrait accroître le volume disponible pour l'exportation, ainsi que les tonnages de canne disponibles pour la production de sucre.

Encadré 4.1. Réforme de la politique sucrière de l'UE

Introduction

Le 24 novembre 2005, le Conseil des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne (UE-25) est parvenu à un accord politique sur une vaste réforme de l'organisation commune de marché (OCM) du sucre, laquelle a été officiellement adoptée le 20 février 2006. Le régime communautaire applicable au sucre faisait l'objet d'un débat depuis la mise en place de l'OCM, autrement dit depuis 1968. Cependant, ce n'est que récemment que plusieurs éléments nouveaux ont rendu indéfendable le maintien de ce régime qui faisait de la production du sucre l'une des activités agricoles les plus rentables de l'UE, tant pour les cultivateurs que pour les transformateurs. Les principaux facteurs et événements en cause sont les suivants. Premièrement, il était nécessaire de mettre la filière du sucre en conformité avec les réformes de la Politique agricole commune concernant d'autres produits, qui prévoyaient la réduction des prix administrés ainsi que la compensation partielle de la perte de revenus par des paiements à l'hectare et à la tête de bétail (réformes de 1992 et de 2000). Ces paiements ont par la suite été partiellement incorporés à un « paiement unique », sur la base des droits antérieurs (réformes de 2003 et 2004). Deuxièmement, il fallait permettre une mise en œuvre sans heurts de l'Initiative « tout sauf des armes » (TSA), lancée en 2001 pour éliminer progressivement à l'horizon 2009 les droits de douane et les restrictions qui limitaient les importations de sucre brut en provenance des pays les moins avancés. Troisièmement, l'UE devait mettre ses exportations totales de sucre en conformité avec les conclusions d'un groupe spécial de l'OMC, confirmées en appel, selon lesquelles elle ne respectait pas ses engagements concernant ses subventions à l'exportation. Quatrièmement, l'UE devait être cohérente avec sa position dans les négociations commerciales multilatérales sur le Programme de Doha pour le développement. Enfin, il lui fallait mettre en place un cadre d'action à long terme pour faciliter la planification et les investissements dans le secteur du sucre.

Principaux éléments de la réforme de l'OCM du sucre décidée en novembre 2005

- réduction de 36% du prix administré du sucre en quatre ans à compter de 2006/07, soit une diminution de 20% la première année, de 27.5% la deuxième, de 35% la troisième et de 36% la quatrième.
- Compensation de la perte de revenus des producteurs de betterave sucrière à hauteur de 64.2% en moyenne de la diminution du prix, sous la forme d'un paiement à incorporer au « paiement unique », dont le versement est subordonné au respect de normes de protection de l'environnement et de gestion des terres.
- Pour les pays renonçant à 50% au moins de leur quota de production de sucre dans le cadre d'un plan de restructuration, possibilité de verser pendant cinq au maximum un paiement couplé supplémentaire équivalent à 30% de la perte de revenu, et d'accorder une aide nationale limitée.
- Reconstitution du système de quotas de production de sucre jusqu'en 2014/15, sans bilan à mi-parcours.
- Fusion des quotas A et B en un quota de production unique, sans réduction des quotas pendant la période de transition de quatre ans. Toute réduction des quotas résultera de la vente de ceux-ci dans le cadre d'un programme volontaire de restructuration et de rachat.
- Abolition du système d'intervention au terme d'une période de transition de quatre ans et remplacement du prix d'intervention par un prix de référence. Pendant la transition, le prix d'intervention est fixé à 80% du prix de référence de l'année suivante. Les achats d'intervention sont limités à 600 000 tonnes par an.
- Mise en place d'un système de stockage privé en guise de filet de sécurité dans le cas où le prix du marché tomberait en dessous du prix de référence.
- Programme volontaire de restructuration de quatre ans concernant les sucreries de l'UE et ses producteurs d'isoglucose et d'inuline, prévoyant un paiement de 730 EUR/t les deux premières années, de 625 EUR/t la troisième et de 520 EUR/t la dernière, pour encourager la fermeture des usines et l'abandon des quotas. Il est possible d'utiliser une partie de ces fonds pour indemniser les betteraviers touchés par les fermetures d'usines.

- Un quota supplémentaire de 1.1Mt sera accessible aux producteurs traditionnels de sucre C contre un paiement forfaitaire de 730 EUR /t, correspondant au montant unitaire de l'aide à la restructuration accordée la première année.
- Fonds de diversification supplémentaire pour les États membres où l'abandon des quotas prend plus d'ampleur que prévu.
- Ces paiements seront financés par un prélèvement acquitté par les détenteurs de quotas pendant trois ans. Ce prélèvement est fixé à 126,4 EUR/t la première année, 173.8 EUR/t la deuxième et 113.0 EUR/t la troisième. Dans le cas de l'isoglucose, il est moitié moindre.
- Quand elle n'est pas destinée à être transformée en produits alimentaires, la betterave sucrière peut donner droit au paiement pour mise en jachère ; elle permet aussi de toucher l'aide de 45 EUR/ha au titre des cultures énergétiques.
- Le sucre destiné à l'industrie chimique, à l'industrie pharmaceutique et à la production de bioéthanol n'est pas pris en compte dans les quotas de production.
- Augmentation de 300 000 tonnes du quota d'isoglucose des entreprises productrices existantes, mise en place progressivement sur trois ans à raison de 100 000 tonnes par an.
- Possibilité donnée à l'Italie, à la Suède et à la Lituanie d'acheter des quotas supplémentaires d'isoglucose au prix de l'aide à la restructuration (60 000 tonnes, 35 000 tonnes et 8 000 tonnes respectivement).

Tableau 4.1. Prix de soutien du sucre dans l'UE, 2006-2009

	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Prix de référence pour les producteurs ¹	505.5	458.1	410.7	404.4
Réduction du prix de référence (%) ²	20.0	27.5	35.0	36.0
Prix de référence pour les consommateurs (EUR/t)	631.9	631.9	524.0	404.4
Réduction du prix consommateurs (%) ²	0.0	0.0	17.1	36.0
Paiement de restructuration (EUR/t)	126.4	173.8	113.3	0.0
Prix de référence [sucre brut ACP (EUR/t)]	496.8	496.8	434.1	335.2
Réduction du prix du sucre brut (%) ²	5.0	5.0	17.1	36.0
Prix minimum de la betterave sucrière (EUR/t)	32.9	29.8	26.7	26.3

Notes: ¹ nette de l'aide à la restructuration; ² réduction cumulée.

Source: International Sugar Journal, 2006

CHAPITRE 5

VIANDE

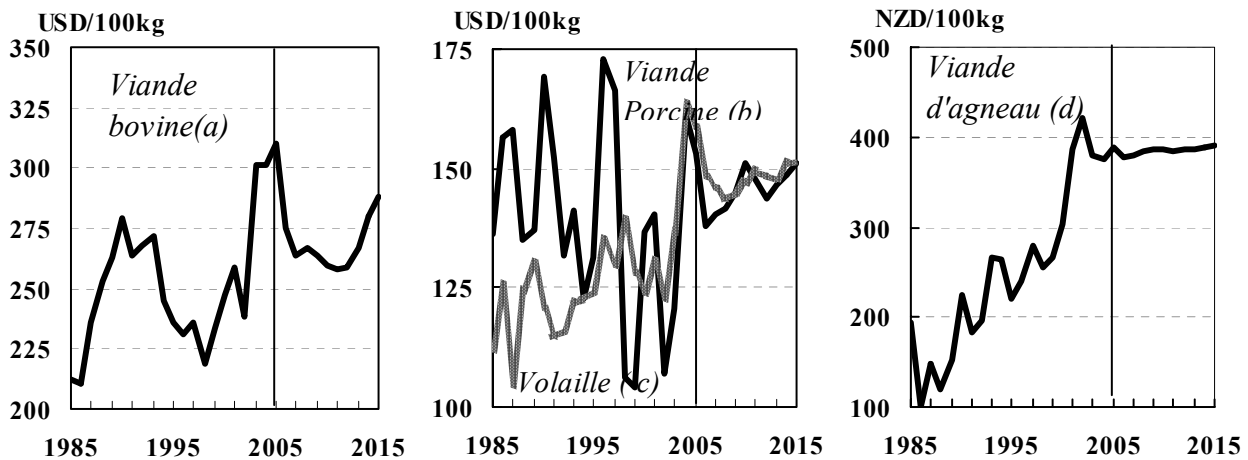
Tendances et perspectives des marchés mondiaux

Principaux déterminants du marché

153. Ces quinze dernières années, les marchés mondiaux de la viande ont connu une profonde transformation imputable en partie à l'évolution de la structure de la demande sous l'effet de la hausse des revenus. Consommateurs et détaillants exigent des morceaux plus variés, de meilleure qualité et plus faciles à préparer, ainsi que de meilleures garanties quant à la sécurité des produits. Parallèlement, compte tenu de l'attention croissante accordée aux modes de production et de commercialisation de la viande, les critères de certification sont de plus en plus rigoureux et les garanties de sécurité de plus en plus nombreuses, et les consommateurs sont de plus en plus attentifs au bien-être des animaux et au respect de l'environnement. En outre, la résilience de la filière aux crises commerciales et aux brusques fluctuations des prix déclenchées par l'apparition de foyers de maladie, un peu partout et de façon récurrente, est de plus en plus souvent et durement mise à l'épreuve.

154. Les perturbations des marchés dues aux épizooties rejaillissent sur la consommation et sur la structure des échanges, modifient les prix relatifs des différents types de viande (graphique 5.1) et ont des retombées au-delà du secteur de l'élevage, qui se traduisent notamment par une majoration des coûts pour le secteur de l'agrofourriture et l'économie en général. Plusieurs facteurs ont une incidence déterminante sur les perspectives du secteur à moyen terme : les mesures prises par les pouvoirs publics, la nature et la durée des flambées de maladie, la restructuration de la filière face aux choix publics visant à limiter les répercussions des maladies, et les effets à long terme sur les investissements dans le secteur. Outre les facteurs plus classiques que sont la hausse des revenus et la croissance de la population, et parallèlement à d'autres évolutions démographiques, à l'urbanisation et à la confiance des consommateurs dans la sécurité de la viande, ces paramètres auront un incidence de plus en plus forte sur la consommation. Ce phénomène est particulièrement manifeste dans les pays développés, mais il est aussi de plus en plus sensible dans les pays en développement, où ont été enregistrés ces dix dernières années les trois quarts de la croissance de la production et de la consommation mondiales de viande.

Graphique 5.1. Évolutions cycliques des prix nominaux mondiaux des viandes



Notes:

(a) Bouvillons Nebraska, États-Unis, poids carcasse parée.

(b) Goretts châtrés et cochettes, poids carcasse parée, Iowa/Sud Minnesota, no 1-3, États-Unis.

(c) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, prêts à cuire, 12 villes États-Unis.

(d) Prix du barème de l'agneau, moyenne toutes catégories, poids carcasse parée, Nouvelle-Zélande.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

155. Les perspectives des marchés présentées ici sont subordonnées à plusieurs hypothèses, notamment à la poursuite des politiques internes et commerciales en vigueur aujourd'hui. Les exigences des consommateurs et des détaillants au sujet des normes et de la certification évoluent, mais on part du principe que la position concurrentielle relative des secteurs d'élevage des pays développés et en développement ne change pas sous l'effet des réformes nationales concernant, par exemple, la santé animale et la sécurité des aliments, l'environnement, ou encore le bien-être des animaux. En outre, la stabilité de l'action publique suppose que l'accès aux marchés ne s'accroît que très modestement dans le cas de la viande. Aucune modification majeure de la réglementation sur la sécurité sanitaire des aliments, comme l'adoption de nouvelles dispositions sur les antibiotiques, les décontaminants ou les hormones, n'est envisagée. La mise en œuvre d'accords bilatéraux ou régionaux de libre-échange, tel que l'Accord de libre-échange d'Amérique centrale (ALECA), devrait avoir une influence favorable sur le développement du commerce, au moins entre les signataires de ces accords.

156. Les incertitudes liées aux conséquences des épizooties qui se sont déclarées récemment ne sont pas prises en compte dans les présentes perspectives. Elles concernent notamment la fièvre aphteuse apparue au Brésil et en Argentine, ainsi que la grippe aviaire qui s'est propagée à partir de l'Asie et a provoqué des crises en Europe, au Proche-Orient et en Afrique début 2006. Ces événements et la nature de leurs répercussions seront évalués ultérieurement¹⁷. Cependant, un assouplissement des embargos commerciaux appliqués depuis deux ans par plusieurs pays d'Asie à l'encontre de la viande bovine produite en Amérique du Nord, consécutivement à la découverte de cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), est envisagé.

¹⁷ Les implications à court et moyen terme des incidences de ces événements sur les marchés ne sont pas prises en considération dans les présentes perspectives, mais seront analysées séparément en se fondant sur le scénario de référence.

157. L'évolution des modes de vie et les progrès technologiques concernant aussi bien la transformation que la commercialisation des produits à base de viande auront une incidence de plus en plus déterminante sur la place de la viande dans les régimes alimentaires et sur la manière de la consommer. L'évolution de la demande, qu'il s'agisse du choix des morceaux, de l'apparence des produits ou du mode de consommation (dans un établissement de restauration rapide ou chez soi, par exemple), diffère d'un pays à l'autre, mais les perspectives prévoient une augmentation soutenue, quoique plus lente, de la consommation de viande pendant la période considérée.

Principales évolutions des marchés

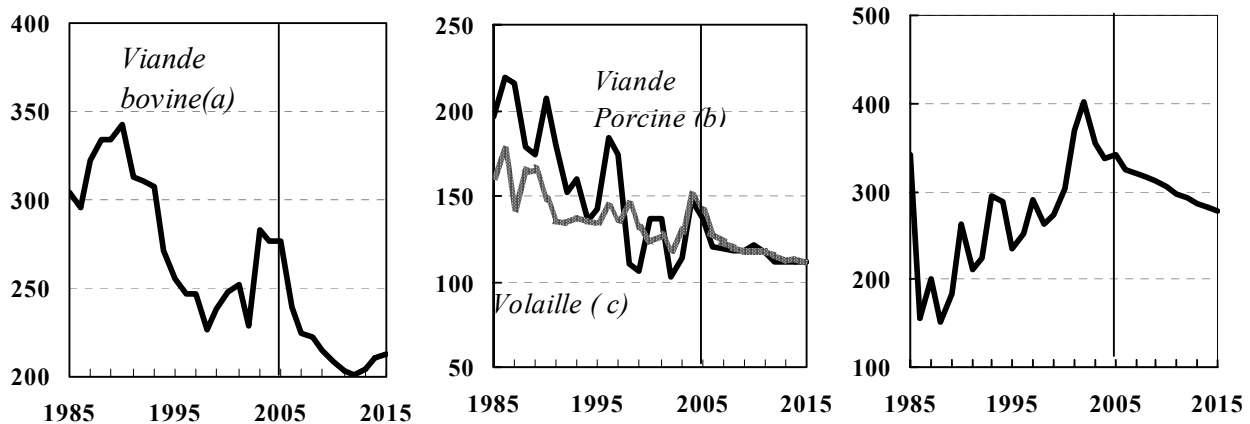
Les prix se stabilisent après les baisses provoquées par des épizooties entre 2003 et 2005

158. Les perspectives à long terme des marchés et des prix de la viande ont pour toile de fond la forte instabilité qui a prévalu ces dernières années. Celle-ci a notamment été provoquée par les maladies qui se sont déclarées un peu partout à de nombreuses reprises, comme la fièvre aphteuse en Europe et en Amérique du Sud (2001-2002) ou l'ESB en Amérique du Nord (2003-2004), alors que cette dernière région assure près du quart des exportations mondiales de viande. Parallèlement, l'apparition de foyers de grippe aviaire fin 2003 et début 2004 a freiné la consommation en Asie, a fait perdre des marchés d'exportation aux fournisseurs de la région et s'est traduite, en 2004, par une baisse sans précédent des échanges de viande de volaille (8 %) et des échanges totaux de viande (2 %).

159. Pendant la période 2003-2005, ces maladies ont entraîné de fortes hausses des prix de la viande qui reflétaient la diminution des disponibilités à l'exportation à l'échelle mondiale et l'adoption, dans de nombreux pays, de mesures destinées à protéger leur secteur de l'élevage (notamment des embargos et le renforcement des contrôles sanitaires aux frontières et des réglementations internes). Les pays épargnés par ces maladies ont dû remédier au déficit d'approvisionnements, et les prix internationaux de la viande bovine ont augmenté de plus de 40 % entre 2002 et 2005. Ceux de la viande porcine ont pour leur part bondi de 50 % en 2004, mais cette tendance s'est inversée en 2005, les consommateurs recommençant à acheter de la volaille et de la viande bovine malgré leur prix plus élevé. Les prix de la viande de volaille sur les marchés internationaux ont progressé de 43 % par rapport à 2002.

160. Dans les présentes perspectives, l'hypothèse d'un retour à une conjoncture commerciale normale après les crises provoquées par l'apparition de foyers de maladie pendant la période 2003-2005 implique que les prix réels de la viande diminuent jusqu'en 2015, de 29 % dans le cas de la viande bovine, de 21 % dans celui de la volaille et de 18 % dans celui de la viande porcine (graphique 5.2). Cette chute des prix coïncide avec la baisse prévue des prix réels des aliments du bétail. Étant donné que la demande internationale est plutôt stable, les prix de la viande d'agneau ne devraient pas se raffermir sensiblement pendant la période couverte par les projections.

Graphique 5.2. Les prix mondiaux réels de la viande devraient diminuer



Notes :

a) Bouvillons Nebraska, États-Unis, poids carcasse parée. Les prix sont déflatés par le déflateur du PIB des États-Unis (2000 = 1).

b) Gorets châtrés et cochettes, poids carcasse parée, Iowa/Sud Minnesota, no 1-3, États-Unis. Les prix sont déflatés par le déflateur du PIB des États-Unis (2000 = 1).

c) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, prêts à cuire, 12 villes États-Unis. Les prix sont déflatés par le déflateur du PIB des États-Unis (2000 = 1).

d) Prix du bar de l'agneau, moyenne toutes catégories, poids carcasse parée, Nouvelle-Zélande. Les prix sont déflatés par le déflateur du PIB de la Nouvelle-Zélande (2000 = 1).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

La consommation de viande continue d'augmenter dans les pays en développement

161. Bien que la consommation de viande stagne quasiment dans beaucoup de pays développés, la consommation mondiale devrait quant à elle progresser de 2 % par an pour atteindre 316 millions de tonnes en 2015. Cette évolution, qui est du même ordre que celle de la décennie antérieure, représente une hausse de 23 % sur l'ensemble de la période étudiée. A mesure que les consommateurs des pays non membres de l'OCDE diversifient leur régime alimentaire en réduisant leur consommation de céréales et en adoptant des pratiques plus occidentales, près des quatre cinquièmes de l'augmentation de la consommation de viande seront imputables à ces pays. Parallèlement, les pays de l'OCDE devraient représenter un pourcentage de moins en moins important de la consommation mondiale de viande, puisque celui-ci est passé de 43 % en 1996 à 38 % en 2005 et devrait s'élever à 35 % en 2015.

162. Les perspectives de croissance de la consommation sont positives, mais on observe de franches variations régionales. Les pays en développement d'Asie, qui bénéficieront probablement d'une forte croissance économique et d'une hausse des approvisionnements grâce aux investissements réalisés dans des entreprises d'élevage mieux intégrées et verticalement coordonnées, devraient représenter près de 60 % de l'augmentation de la consommation mondiale. Cette progression sera alimentée en grande partie par l'essor économique rapide de la Chine et sa classe moyenne naissante, qui constitue un énorme marché potentiel. C'est ainsi qu'en Chine, la consommation de viande par habitant augmentera de 24 % entre 2005 et 2015, passant à 55 kg en poids au détail. Pendant ce temps, la consommation progresse également dans les pays les moins avancés (PMA) – en particulier celle de volaille en Afrique –, même si ceux-ci représentent moins de 4 % de la hausse de la consommation mondiale de viande.

163. A contrario, l'augmentation de la consommation dans les pays développés devrait être beaucoup plus limitée. Imputable à hauteur d'environ 50 % à l'Amérique du Nord, elle portera la consommation par habitant dans cette région au-delà du seuil des 100 kg en poids au détail, soit près de trois fois la moyenne mondiale.

164. Globalement, la volaille et la viande porcine absorbent les trois quarts de l'augmentation de la consommation, les prix de ces produits restant peu élevés par rapport à ceux de la viande bovine et ovine, ce qui fait écho à la poursuite de la spécialisation et des progrès techniques dans la gestion de la production et dans les technologies de transformation. Dans les pays de l'OCDE, la majeure partie de la hausse de la consommation, soit 60 %, est due à la viande de volaille, alors que dans les pays en développement, où la viande bovine représente moins d'un cinquième de la consommation totale, la croissance de la consommation par habitant se répartit plus équitablement entre la viande porcine (38 % de la hausse totale), la viande de volaille (31 %) et la viande bovine (25 %).

La localisation de la hausse de la production de viande correspond à celle de la consommation

165. Les changements structurels enregistrés dans le secteur de l'élevage, notamment l'amélioration de la génétique, des bâtiments d'élevage et de la gestion, devraient permettre à la production de suivre le rythme de la hausse de la consommation résultant de la progression des revenus. Cette observation se vérifie notamment dans les pays non membres où, d'après les prévisions, la production devrait s'accroître de près de 48 millions de tonnes et atteindre 204 millions de tonnes. Ce phénomène est facilité par la multiplication des mouvements internationaux de capitaux, de connaissances et de technologies, qui continuent de stimuler la concentration et l'intégration des élevages.

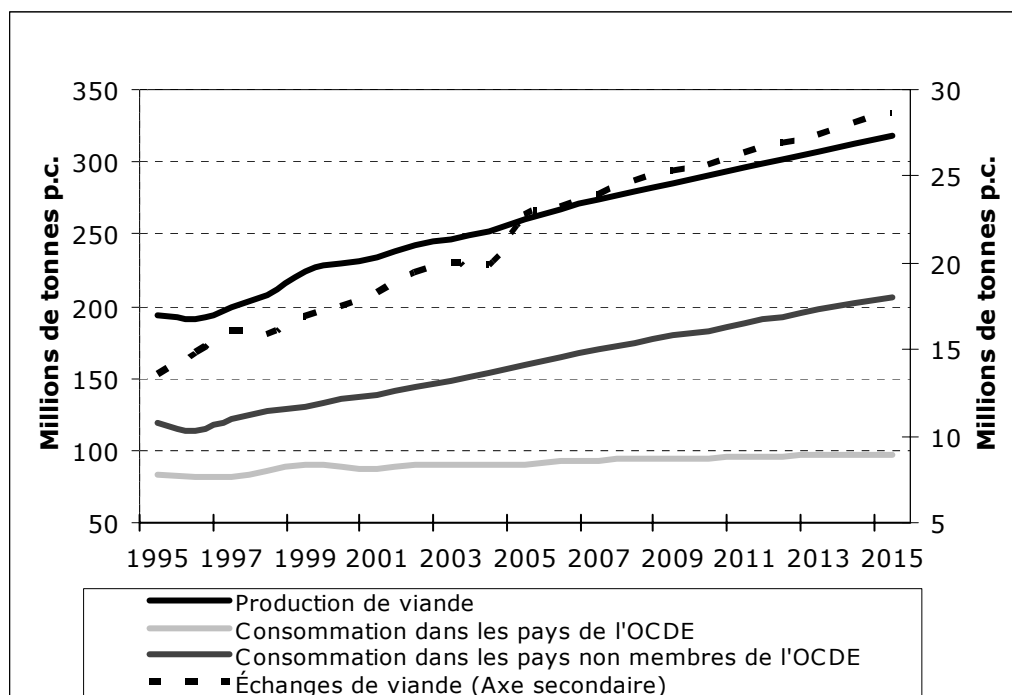
166. En Asie, où devraient avoir lieu près de 60 % de la hausse de la consommation de viande, la production devrait faire un bond de 32 millions de tonnes. Cette perspective soulève des questions quant à la durabilité des activités d'élevage dans les pays concernés. En particulier, les pressions qu'exercent sur l'environnement les grands élevages industrialisés, le plus souvent situés à la périphérie des villes, sont considérables. Elles sont d'autant plus fortes que plus des quatre cinquièmes de l'augmentation de la production sont assurés par les élevages de monogastriques, principalement de volailles et de porcs, qui consomment pour l'essentiel des aliments concentrés et s'adaptent facilement aux grands systèmes industriels de production.

167. Dans les pays de l'OCDE, la production de viande devrait progresser de moins de 1 % par an, gagnant ainsi 11.5 millions de tonnes, ce qui la porte à 114 millions de tonnes en 2015. Cette augmentation, qui représente seulement 20 % de la hausse mondiale de la production pendant la période considérée, est imputable pour plus de la moitié à l'aviculture. Compte tenu de l'augmentation des mises-bas et du nombre de porcs par litière, l'accroissement de la production de viande porcine en Amérique du Nord est près de deux fois plus élevée que dans les autres pays développés. La menace de l'ESB reculant et le cycle de la production bovine traversant une phase de redressement, la production de viande bovine devrait augmenter lentement et inverser la tendance à la baisse observée ces dix dernières années.

Les pays en développement accroissent leur part dans les exportations mondiales de viande...

168. D'après les prévisions, les échanges mondiaux de viande augmenteront de 2.2 % par an au cours de la période analysée. Bien que cette progression demeure légèrement plus rapide que celle de la consommation, elle revient à une division par deux par rapport à la croissance enregistrée pendant la décennie antérieure (graphique 5.3). Se hissant à 30 millions de tonnes en 2015, soit une hausse de près de 6 millions de tonnes, les importations mondiales de viande devraient s'accroître de 25 % par rapport au début de la période.

Graphique 5.3. Production, consommation et échanges mondiaux de viande



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

169. Remettant en cause la place de la viande bovine, qui prédominait dans les échanges de viande au milieu des années 90, l'augmentation des exportations de volaille et de viande porcine représentera les deux tiers de la hausse totale des exportations pendant la période considérée. La première place revient à la viande de volaille, qui assure plus de 40 % de l'accroissement total des échanges. Sur la période analysée, la volaille devrait voir sa part dans les échanges mondiaux passer de 34 % au milieu des années 90 à 37 % en 2015, dépassant ainsi la viande bovine, dont la part devrait tomber de 42 % à 35 % dans le même laps de temps.

170. Le degré de concentration du marché mondial de la viande demeure élevé, cinq grands pays exportateurs s'arrogeant près des trois quarts des exportations mondiales, mais la part des échanges assurée par les pays en développement devrait s'accroître. En 1996, la part des exportations effectuées par les pays développés représentait plus de 70 % du total mondial. Tombée à 54 % en 2005, elle devrait descendre jusqu'à 51 % en 2015.

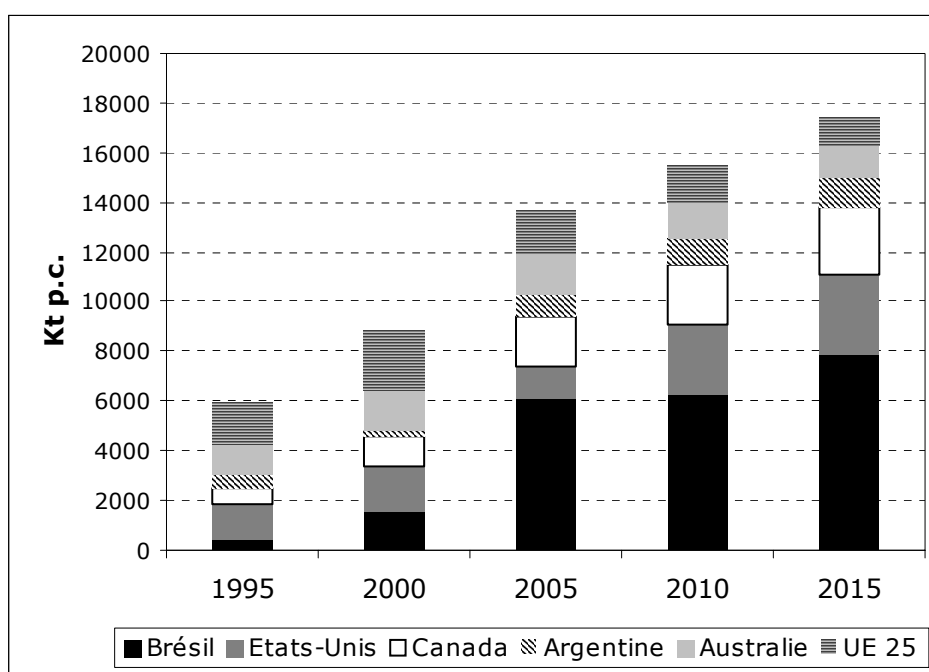
171. Le groupe des pays en développement devrait devenir exportateur net pendant la période couverte par les projections et assurer 62 % de la progression des exportations mondiales. Néanmoins, cette performance est imputable à hauteur de près des trois quarts aux pays d'Amérique latine compétitifs, principalement au Brésil, à l'Argentine et à l'Uruguay, car ils continuent d'investir massivement dans le secteur de l'élevage et de diversifier leurs débouchés.

172. Outre l'accroissement des échanges attribuable à certains grands pays en développement exportateurs, les investissements dans les infrastructures de production et de transformation réalisés dans de nombreux pays à revenu intermédiaire comme le Mexique, le Chili, les Philippines et l'Argentine (poulet) stimulent les exportations, même si celles-ci sont moins importantes au départ. De nombreux

accords commerciaux bilatéraux et régionaux facilitent les exportations de ces nouveaux venus sur le marché mondial de la viande¹⁸.

173. D'après les prévisions, les exportations des pays de l'OCDE augmenteront de moins de 1 % par an, soit un cinquième du rythme de progression prévu dans les pays en développement. Les exportations totales des pays de l'OCDE atteindront probablement 15.3 millions de tonnes en 2015, soit 2.4 millions de tonnes de plus qu'au début de la période analysée. Face à une chute des exportations de l'UE, cet accroissement sera imputable aux bonnes performances des États-Unis et du Canada (graphique 5.4), dont les exportations devraient enregistrer une hausse de 2.7 millions de tonnes. Dans l'UE-25, les effets à long terme des réformes de la PAC et des mesures destinées à réduire la production devraient faire tomber les exportations nettes de viande de 1.5 million de tonnes en 2005 à 880 000 tonnes en 2015. Ce chiffre résulte d'une augmentation des importations nettes de viande bovine d'environ 530 000 tonnes et d'une érosion des exportations nettes de volaille de quelque 200 000 tonnes, l'UE ajustant ses droits de douane sur le poulet désossé conformément à une décision d'un groupe spécial de l'OMC.

Graphique 5.4. Grands pays exportateurs nets de viande



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

...et absorbent près des deux tiers de l'augmentation des importations mondiales

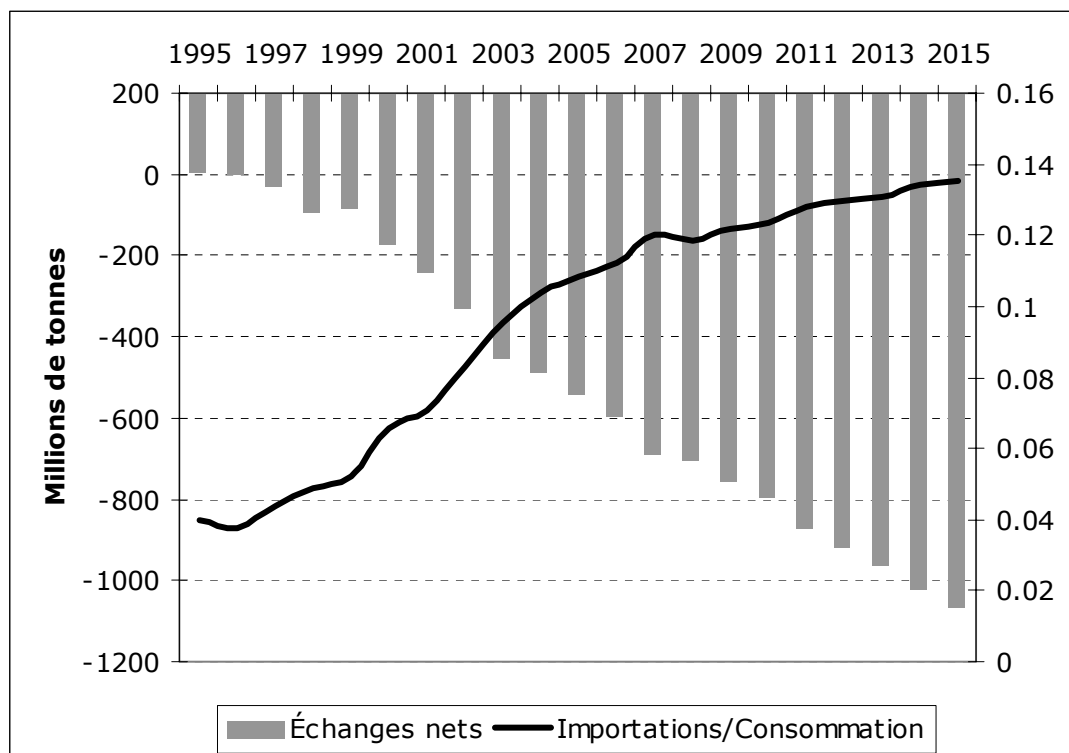
174. Les pays en développement, notamment en Asie, seront responsables de l'essentiel de l'accroissement des importations de viande. La forte hausse de la consommation alimentaire l'essor des échanges, mais cet effet est atténué car de nombreux pays accroissent également leur production. A l'échelle mondiale, le pourcentage de la consommation de viande satisfait par les échanges devrait en conséquence rester stable (à 8 %), ceux de la viande bovine et de la volaille (12 % et 10 % respectivement)

¹⁸ Parmi les accords en question figure celui qu'ont conclu le Mexique et le Japon. Parallèlement, des accords sanitaires faciliteront l'accès de la viande porcine chilienne et polonaise au marché japonais, notamment. Quant à l'Inde et aux Philippines, elles bénéficient désormais d'un meilleur accès au marché de la volaille.

dépassant ceux de la viande porcine et de la viande ovine (5 %). Les importations de viande devraient augmenter dans de nombreux pays traditionnellement importateurs, y compris au sein de la zone de l'OCDE, où elle devrait en particulier progresser en Corée (62 %), au Mexique (54 %) et au Japon (34 %).

175. Selon les projections, le groupe des pays en développement va devenir exportateur net de viande. Néanmoins, il en va tout autrement si l'on ne prend pas en compte le Brésil et l'Argentine. Dès lors, en effet, les autres pays du groupe affichent un déficit estimé à 6 millions de tonnes de viande en 2005 et à 9.1 millions de tonnes en 2015, soit plus de trois fois celui de 1996 (2.7 millions de tonnes). Il convient en particulier de signaler le quasi doublement du déficit net des pays les moins avancés, notamment ceux d'Afrique occidentale et australe, d'Amérique centrale et des Caraïbes. Une hausse relativement forte de leur consommation encourage l'augmentation de leurs importations, qui passent à 1.2 million de tonnes en 2015. Ces pays seraient donc tributaires des importations à hauteur de 14 % en 2015, contre 4 % en 1996 et 10 % en 2005 (graphique 5.5). Dans la mesure où les prix réels de la viande baissent, il est particulièrement difficile pour ces pays de développer une activité d'élevage commercialement viable qui soit à même de créer des emplois locaux et de contribuer à la croissance économique.

Graphique 5.5. La position commerciale des PMA dans les échanges de viande se détériore



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Principales questions et incertitudes

176. Quelques questions et incertitudes brouillent les perspectives à long terme des marchés mondiaux de la viande. En Russie, par exemple, l'action des pouvoirs publics fait peser une incertitude sur l'évolution des importations. Toutefois, une éventuelle adhésion à l'OMC pourrait ouvrir la voie à la mise en place d'un régime plus stable. En 2003, la Russie a adopté pour six ans des mesures de restriction des importations sous la forme de contingents tarifaires, qui sont en majeure partie attribués à des pays précis.

Récemment, les autorités ont annoncé une simplification de l'administration des contingents, qui pourraient être redistribués entre pays en cours d'année. L'issue des négociations sur l'adhésion de la Russie à l'OMC aura probablement des incidences sur le régime des importations au-delà de 2009. Néanmoins, dans la présente analyse, il a été considéré que le régime actuel resterait en vigueur jusqu'à la fin de la période considérée. Les droits de douane appliqués par certains membres de l'OMC restent stables, les perspectives n'anticipant pas les effets d'un aboutissement des négociations en cours dans le cadre du Programme de Doha sur le développement.

177. Bien que le Japon ait rétabli début 2006 l'embargo sur la viande bovine en provenance des États-Unis à la suite d'une violation des dispositions commerciales en relation avec l'ESB, les perspectives s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle le marché asiatique sera de nouveau ouvert aux exportations nord-américaines à partir de 2006. Cependant, il est difficile de dire de quelle manière se répartiront les parts de marché car les fournisseurs d'Amérique du Nord, qui chercheront à reconquérir le terrain perdu, voire à l'étendre, seront confrontés à la concurrence des exportateurs australiens et néo-zélandais. Les perturbations des échanges provoquées par les épizooties ont redistribué les cartes entre fournisseurs. Il est difficile de savoir à l'avance si ces évolutions des flux commerciaux perdureront ou si ceux-ci seront remis en question une fois les embargos levés.

178. Dernièrement, dans l'optique de faire baisser les prix intérieurs de la viande bovine, les autorités argentines ont porté la taxe sur les exportations de 5 % à 15 %, imposé un poids minimum à l'abattage et suspendu presque toutes les exportations¹⁹ pendant au moins 180 jours à compter de l'annonce de ces mesures (mars 2006). Les effets à court terme impliquent un report sur le marché intérieur au détriment des acheteurs étrangers, ce qui crée un déficit des disponibilités à l'exportation que le Brésil est supposé combler dans une certaine mesure. Dans les projections de référence, l'hypothèse est que ces restrictions ne sont pas reconduites au terme de la période de 180 jours et que les perspectives à long terme des exportations argentines de viande bovine ne sont pas supposées en pâtir.

179. Ces cinq dernières années, les épizooties ont déclenché des crises répétées qui ont eu des répercussions très importantes sur les échanges. Les problèmes de santé animale et de sécurité des aliments continueront probablement de perturber les marchés. En effet, de nouveaux cas d'ESB ont été détectés récemment, et d'autre le seront sans doute à l'avenir, des foyers de fièvre aphteuse sont apparus en Amérique du Sud et la grippe aviaire se propage à d'autres régions. Chaque nouvelle apparition de foyers de maladie aura une incidence sur les marchés de la viande et pourra rejaillir sur les courants commerciaux pendant tout ou partie de la période étudiée. Compte tenu du développement des marchés internationaux de la viande, les restrictions commerciales imposées face aux problèmes de santé animale et de sécurité des aliments auront des conséquences de plus en plus vastes et coûteuses. Les maladies contagieuses entraînant une mortalité élevée ont un impact sur la productivité et l'accès aux marchés, et se traduisent par de lourdes pertes économiques pour les producteurs. Ces pertes peuvent être compensées par des indemnités financières dans les pays riches, mais cela n'est pas toujours possible dans beaucoup de pays en développement qui manquent de ressources.

180. La mise en œuvre de la traçabilité dans le secteur de l'élevage devient essentielle pour rassurer les consommateurs et permettre aux autorités sanitaires de retrouver l'origine des animaux malades le plus rapidement et le plus précisément possible en cas d'apparition de foyers de maladie ou d'autres incidents touchant la santé des animaux. En ce qui concerne les pays où le commerce des viandes constitue une activité importante, l'apparition récurrente de maladies animales a conduit un nombre de plus en plus grand de négociants nationaux et internationaux à exiger des certificats de provenance et d'âge des animaux ou des produits qu'ils achètent. Malgré les mesures prises par les pouvoirs publics et le secteur

¹⁹ Cette interdiction ne concerne pas la viande bovine de qualité supérieure expédiée vers l'Europe, ni les autres exportations garanties par des accords bilatéraux.

privé pour prévenir et détecter les maladies, et nonobstant les plans d'urgence et réglementations adoptés pour les maîtriser ou les éradiquer, l'apparition de l'une d'elles reste tout à fait possible et engendre des incertitudes pour tous les acteurs du secteur de l'élevage, sur les marchés nationaux comme sur les marchés internationaux. Dans la mesure où le commerce international de la viande se développe, il importe de mettre en place des dispositifs réglementaires et vétérinaires appropriés dans tous les pays concernés en vue de faciliter la prise en charge, à l'échelle internationale, de l'apparition d'épizooties et de limiter au minimum les retombées négatives de ces dernières.

Encadré 5.1. Les restrictions commerciales pour motifs sanitaires jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des marchés des produits animaux

Au cours des cinq dernières années, la résistance des marchés internationaux de la viande a été souvent mise à l'épreuve par la multiplication et l'omniprésence des conséquences des épizooties. Bien que beaucoup de maladies animales, notamment la fièvre aphteuse et la plupart des types de grippe aviaire, soient endémiques dans de nombreuses régions du monde en développement, c'est seulement à partir de 2001 que les épidémies de fièvre aphteuse (en Europe et en Amérique latine) et, plus récemment, de grippe aviaire (en Asie), qui s'est propagée à l'ouest pour gagner l'Europe, ont réellement affecté les marchés internationaux de la viande.

La complexité croissante des marchés mondiaux, les incertitudes concernant la demande des consommateurs, et les restrictions souvent prolongées et imprévisibles à l'entrée des marchés font qu'il est difficile d'évaluer la durée et l'ampleur d'un choc à court terme. Les problèmes de santé animale et de sécurité des aliments, de même que les considérations relatives à la qualité des produits, jouent un rôle de plus en plus grand dans l'évolution des marchés mondiaux de la viande et pèsent fortement sur la structure de la consommation et des échanges. Les conséquences des épizooties sont pour cette raison plus difficiles à analyser.

En quoi les flambées localisées menacent-elles les marchés mondiaux ?

Le secteur de l'élevage se mondialise à grande vitesse à mesure que la demande de viande progresse, que les structures de production changent, et que les échanges augmentent, non seulement en volume absolu, mais aussi relativement à la production mondiale. De plus, la segmentation des marchés qui caractérisait autrefois les échanges disparaît progressivement sous l'effet de l'éradication des maladies, des mesures de zonage et des technologies permettant aux exportateurs d'expédier des produits limitant au maximum le risque de transmission des maladies (par exemple : cuisson des produits ou maturation de la viande de boeuf pour réduire le risque de fièvre aphteuse). Toutefois, comme on l'a vu au cours de ces dernières années, les impacts des flambées de maladies localisées se répercutent rapidement sur le marché mondial. Les pays importateurs peuvent en effet prendre des mesures de protection qui modifient la structure des échanges et de la consommation, en faisant notamment se déplacer la demande d'un type de viande à un autre, et provoquent des baisses de prix sur d'autres marchés de produits animaux protéiques. La durée et l'impact des maladies animales dépendent de plusieurs facteurs clés, notamment :

- **Le type de maladie et la réaction des consommateurs aux effets qu'elle pourrait avoir sur la santé humaine.** Les risques potentiels de transmission à l'homme des zoonoses, notamment du virus H5N1 de la grippe aviaire et de l'ESB, qui est une variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (CJD variant), ont eu des effets plus durables sur les marchés mondiaux que dans le cas des maladies précédemment apparues comme la fièvre aphteuse ou la grippe aviaire (sérotype autre que H5N1).
- **Le lieu et la durée de l'épizootie, ainsi que la concentration des exportations mondiales.** Compte tenu de la forte concentration des marchés mondiaux de la viande (5 pays se partagent près des trois quarts des exportations mondiales), les crises commerciales, notamment celles imputables aux épizooties, peuvent avoir des répercussions importantes sur les prix et les échanges internationaux.
- **Les liens avec les marchés internationaux du bétail.** Les pays ou les régions seront plus ou moins touchés par les effets des maladies en fonction de leurs liens commerciaux, à l'importation et à l'exportation, avec les marchés internationaux du bétail et de la viande.
- **La structure du secteur de l'élevage et ses liens avec les autres secteurs d'activité.** Les éleveurs peuvent être d'importants utilisateurs de matières premières fournies par les industries d'amont et d'importants fournisseurs de matières premières aux industries d'aval. Tout choc sur la production et l'offre de viande se répercutera sur l'ensemble de la filière d'approvisionnement.

Il apparaît de plus en plus clairement qu'outre les effets directs sur l'industrie de la viande, le dérèglement des marchés dû aux maladies animales impose des coûts indirects considérables à l'économie dans son ensemble. Le graphique 5.6. et le tableau 5.1. montrent que ces coûts indirects peuvent facilement atteindre 50 % des coûts totaux, voire davantage. Ces pertes financières et économiques risquent d'avoir des implications à long terme pour la configuration des échanges, les choix publics et l'investissement dans le secteur.

Graphique 5.6. Les épizooties peuvent coûter cher

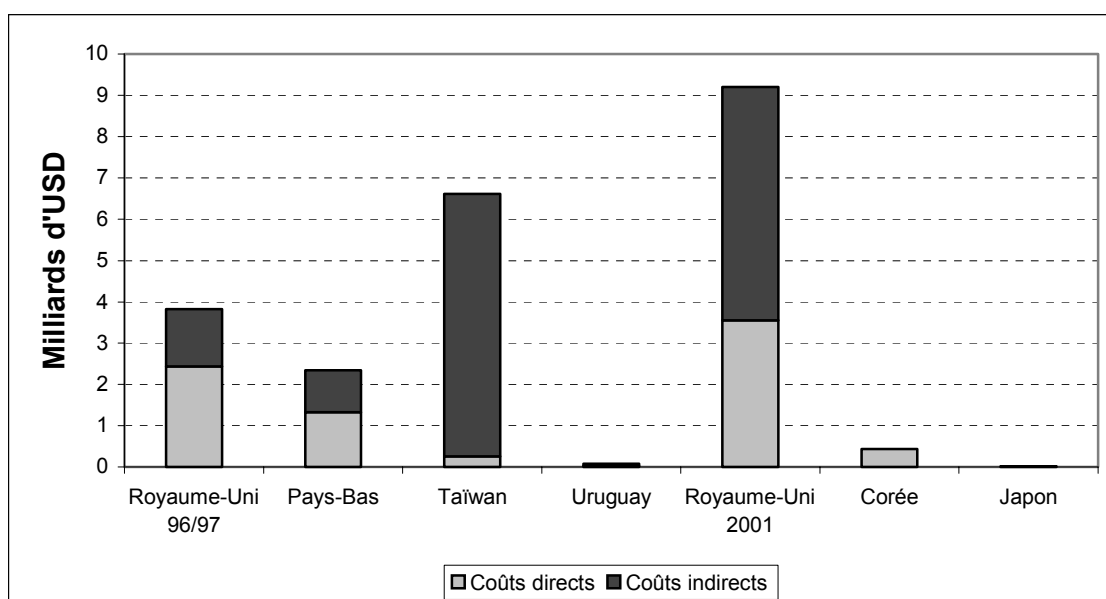


Tableau 5.1. Estimation des coûts indirects et directs des épizooties

Maladie	ESB Royaume-Uni 1996/97	Fièvre aphteuse Province chinoise de Taïwan 1997	PPC Pays-Bas 1997/98	Fièvre aphteuse Uruguay 2000 & 2001	Fièvre aphteuse Royaume-Uni 2001	Fièvre aphteuse Rép. De Corée 2000	Fièvre aphteuse Japon 2000
Coûts directs							
- indemnités	2,433	188	1,183		2,223	377	0.5
- mesures de contrôle		66	138	20	1,335	66	14.5
sous-total	2,433	254	1,321	20	3,558	433	15
Coûts indirects							
- secteur agricole		2,202	423		489		
- industries connexes		3,212	596	60	267		
- autres		949			4,890		
sous-total	1,395	6,363	1,019	60	5,646	n.d.	n.d.
Coûts totaux	3,828	6,617	2,340	80	9,204	433	15
Impact sur le PIB	-0.4% ¹	-0.64%	-0.75%	n.a.	-0.2% ²	n.d.	n.d.
Coût pour le secteur public	63.5%	3.8%	43.5%	25.0%	38.6%		
Coût pour le secteur privé	36.5%	96.2%	56.5%	75.0%	61.4%	n.d.	n.d.

¹ -0.1 à -0.2% si l'on exclue le coût de l'indemnisation, qui représente 64% des coûts totaux.

² L'impact sur le PIB du Royaume-Uni est relativement faible car la suspension du tourisme et des activités de loisirs dans les campagnes (53% des coûts totaux) a été largement compensée par les dépenses des consommateurs dans d'autres secteurs de l'économie britannique (Thompson, 2001).

n.d. = non disponible.

Source : Document de la FAO "Maladies animales : répercussions sur le commerce international de la viande", août 2002.

Le nouveau visage des marchés de la viande de volaille : évolution des effets de l'épizootie de grippe aviaire

Contrairement à ce qu'on a pu voir en 2004 et pendant une grande partie de l'année 2005, où les effets de la grippe aviaire sur la consommation se sont largement cantonnés à l'Asie, les nouveaux cas de grippe aviaire détectés en février 2006 dans plus de 12 pays importateurs de volaille en Afrique, au Proche-Orient et en Europe, ont entraîné un recul immédiat et très marqué de la consommation, une réorganisation des échanges, une multiplication des interdictions et une forte chute des prix. Au début de l'épizootie de grippe aviaire en 2004, les échanges internationaux ont accusé une baisse de 8% sous l'effet de l'ajustement de la demande en Asie et de la fermeture des marchés d'exportation. Pendant plus de deux ans, les pays épargnés par la maladie ont pris des mesures pour compenser le fléchissement de l'offre, et les prix de la viande de volaille ont augmenté de plus de 30% sur les marchés internationaux.

Les incertitudes pesant sur les marchés fin 2005 et début 2006 sont encore plus fortes compte tenu des effets possibles d'une nouvelle flambée de grippe aviaire dans l'UE. Si l'on ajoute à cela la réduction des quantités de boeuf exportables du Brésil et de l'Argentine, qui ont signalé des cas de fièvre aphteuse, des répercussions immédiates sont à attendre sur les marchés mondiaux de la viande et des aliments du bétail dans l'année qui suivra l'apparition de la maladie. Les résultats préliminaires d'une analyse prenant pour hypothèse une large épidémie de grippe aviaire dans l'UE, l'interdiction des exportations de viande de l'UE et une réaction limitée des consommateurs européens indiquent que le marché subira un choc important à court terme. Celui-ci se traduira par une hausse des prix de tous les types de viande sur les marchés mondiaux (allant de 6 % pour la viande porcine à 9-11 % pour la viande de volaille et la viande de boeuf), un fléchissement de la consommation mondiale de viande, et une réorganisation des échanges, certains marchés se développant pour combler le vide laissé par l'Europe (poulet) et le Brésil (viande bovine). En outre, l'industrie des aliments du bétail subira de toute évidence le contrecoup de cette situation, le recul de la production de viande faisant chuter la consommation de céréales et de farines protéiques, dont le prix baissera de 2 % et 5 % respectivement.

Les résultats présentés ci-dessus sont conditionnés par les hypothèses de départ et indiquent seulement les effets à court terme. On a considéré que les interdictions commerciales entraîneraient une baisse sensible des exportations de volaille et de viande bovine de l'UE et du Brésil, sans tenir compte des ajustements à plus long terme, en particulier du fait que d'autres exportateurs pourront accroître leurs expéditions pour compenser la baisse de l'offre sur le marché mondial. De plus, la situation observée en 2006 montre que l'hypothèse selon laquelle les consommateurs européens et d'autres régions du monde ne réduiront pas leur consommation de volaille joue un rôle moteur dans le développement du marché. En réalité, la consommation de viande de volaille a diminué aussi bien dans les pays touchés par la grippe aviaire que dans les autres pays, et les ajustements de la demande en cas d'épizootie joueront un rôle clé dans l'évolution des marchés mondiaux et des prix des produits de boucherie à plus long terme. Les incidences sur les prix mondiaux décrites dans cette analyse préliminaire ne pourraient donc qu'indiquer une limite supérieure.

CHAPITRE 6

PRODUITS LAITIERS

Tendances et perspectives des marchés mondiaux

Principaux déterminants des marchés

181. A mesure que les prix des produits laitiers baissent sur les marchés mondiaux, après avoir atteint un niveau sans précédent en 2005, il y a lieu de se demander jusqu'où ils vont descendre, et s'ils se maintiendront à un plateau plus élevé à moyen terme. Cela dépendra de la nature des facteurs dynamiques sous-jacents à un marché des produits laitiers en expansion qui s'étend de plus en plus sur toute la planète. L'un des ressorts est indéniablement l'augmentation de la demande à l'échelle mondiale, dans l'optique d'une croissance ininterrompue des revenus, notamment en Asie orientale, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Cependant, le processus d'urbanisation et de mondialisation continue d'agir sur la demande de produits laitiers se prêtant au stockage et aux échanges et répondant aux besoins de matières grasses et de protéines des consommateurs. Dans bien des pays en développement, des installations de transformation plus performantes sont mises en place grâce à des transferts de technologies, investissement direct étranger aidant, opérés par des entreprises de pays développés bien établies et utilisent du lait cru fourni sur place. Sur les marchés urbains, les chaînes de distribution proposent des produits normalisés de qualité correspondant à l'évolution des besoins des consommateurs. Dans bon nombre de pays en développement, la demande de produits laitiers croît plus rapidement que l'offre de lait.

182. Compte tenu de l'augmentation de la demande dans les pays en développement, l'avenir des marchés mondiaux des produits laitiers est conditionné par les perspectives de croissance limitée des exportations en provenance des pays fournisseurs traditionnels d'Océanie et d'Europe. Dans le premier cas, les contraintes liées à l'environnement et aux quantités d'eau disponibles sont appelées à entamer la croissance de la capacité d'offre. En outre, force est de constater que l'appréciation du taux de change observée ces dernières années a érodé l'avantage en termes de coût qui prévalait dans les dix années précédentes, lorsque la dépréciation dynamisait la croissance tournée vers l'exportation. En Europe, les quotas laitiers et la baisse du soutien des prix limiteront la part de l'offre dépassant les besoins des marchés intérieurs. Les exportations à destination des marchés de lait en poudre, peu rentables, devraient stagner ou reculer.

183. Des fournisseurs tout nouveaux pourraient accroître leur part de marché à l'horizon considéré, en fonction de l'élévation des cours mondiaux manifeste depuis 2002. Il faut citer l'Argentine et l'Ukraine. Par exemple, d'après les projections, les exportations de poudre de lait entier en provenance d'Argentine pourraient plus que doubler par rapport aux niveaux actuels, encore que les réformes prévoyant une hausse des taxes à l'exportation puissent freiner cette croissance. S'ajoutent d'autres pays, tels que le Brésil, qui importaient auparavant des produits laitiers et couvrent désormais une plus large part de leur propre consommation. Toutefois, que l'offre accrue soit destinée à l'exportation ou au marché intérieur, tout dépend de la manière dont les cours mondiaux se transmettent au marché intérieur, en fonction des taux de change et des politiques commerciales. Question tout aussi importante, il faut voir comment l'évolution des prix se situe par rapport à celle des coûts des intrants à l'échelle nationale. A cet égard, le contexte macroéconomique contribuera à déterminer l'ampleur de l'offre des nouveaux exportateurs de produits laitiers.

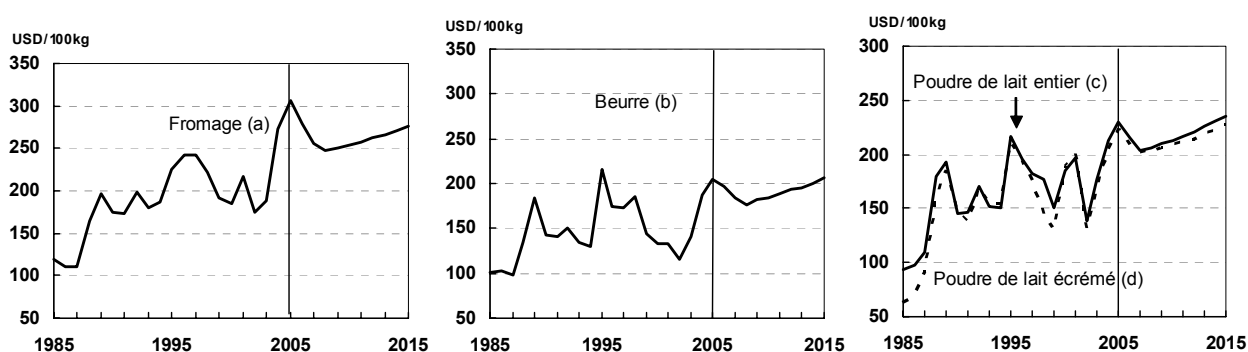
Principales évolutions des marchés

Après une baisse, consécutive à des niveaux record, les prix nominaux des produits laitiers sur les marchés mondiaux amorcent une lente remontée

184. Par rapport aux bas niveaux de 2002, les prix mondiaux des produits laitiers ont enregistré une augmentation spectaculaire, de 70 à 80 %, pour atteindre un point culminant en 2005. La situation s'est détendue sur le marché mondial vers la fin de l'année 2005, les prix élevés ayant pour effet de tempérer la croissance de la demande. Cette tendance est appelée à se confirmer dans les années à venir du fait que la production de lait, qui va en augmentant, dépasse toujours la demande. La baisse des prix libellés en dollars des États-Unis (USD) pourrait être encore amplifiée par l'appréciation de cette monnaie. Un recul particulièrement marqué est attendu dans le cas du fromage, dont les prix atteignent actuellement un niveau élevé inhabituel, par rapport à ceux d'autres produits laitiers faisant l'objet d'échanges. Par exemple, le ratio entre le prix du fromage et celui de la poudre de lait entier dépassait 1.3 en 2005 mais devrait revenir à sa valeur tendancielle à long terme dans les prochaines années.

185. Les prix mondiaux devraient se réorienter à la hausse en termes nominaux après 2008, et finir par atteindre des niveaux comparables à ceux de 2005 d'ici à la fin de la période couverte par les projections (graphique 6.1.). Le fromage pourrait faire exception, les prix devant être inférieurs de 10 % par rapport à 2005. On s'attend à ce qu'une progression régulière de la demande d'importation, pays en développement en tête, maintienne la pression à la hausse sur les prix des produits laitiers. Un autre facteur sous-tend la fermeté des prix, à savoir la réduction sensible des exportations de beurre et de poudre de lait écrémé en provenance de l'Union européenne et le ralentissement de la croissance de la production dans d'autres grandes régions exportatrices par rapport aux années précédentes. Le freinage est particulièrement perceptible en Nouvelle-Zélande. Néanmoins, ce pays demeure le principal exportateur et, du fait qu'il représente plus de 40 % de l'ensemble des échanges de produits laitiers, continue d'exercer une influence notable sur les prix mondiaux. Au demeurant, la baisse des exportations de 15 % enregistrée par la Nouvelle-Zélande en 2005 a été pour beaucoup dans la hausse record des prix. Pour les raisons exposées ci-dessus, les prix mondiaux des produits laitiers devraient se situer, en moyenne, à des niveaux supérieurs à ceux de la décennie écoulée durant toute la période considérée. En termes réels, la tendance persistante à la baisse devrait se redresser quelque peu, les prix demeurant relativement stables après 2008. Ici aussi, l'explication tient comme indiqué précédemment à la fermeté du marché qui caractérise la période prise en compte par rapport aux décennies précédentes.

Graphique 6.1. Raffermissement des prix en termes nominaux après une baisse consécutive à des niveaux record

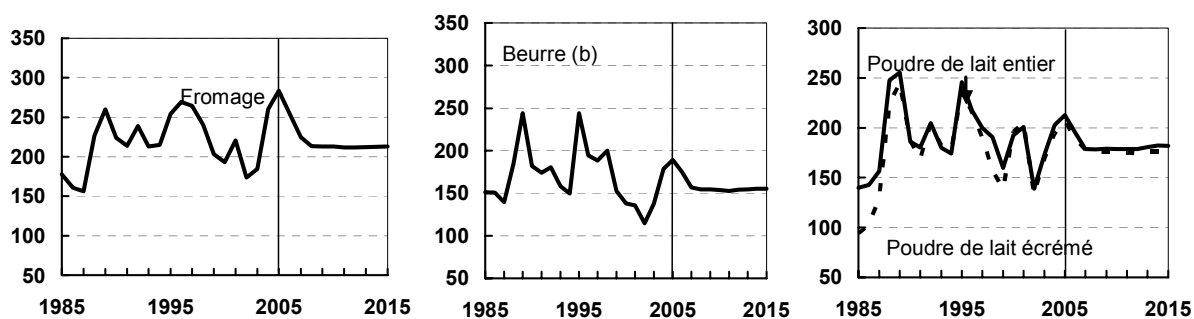


Notes :

- (a) Prix à l'exportation f.a.b. du cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord.
- (b) Prix à l'exportation f.a.b. du beurre à 82 % de matière grasse, Europe du Nord.
- (c) Prix à l'exportation f.a.b. du lait entier en poudre à 26 % de matière grasse, Europe du Nord.
- (d) Prix à l'exportation f.a.b. du lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 6.2 Les prix mondiaux de produits laitiers restent relativement stables en terme réel



Notes:

- (a) Prix à l'exportation f.a.b. du cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord
- (b) Prix à l'exportation f.a.b. du beurre à 82% de matière grasse, Europe du Nord
- (c) Prix à l'exportation f.a.b. du lait entier en poudre à 26% de matière grasse, Europe du Nord
- (d) Prix à l'exportation f.a.b. du lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord

Source: Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

La production laitière devrait croître régulièrement, en dépit de différences marquées d'une région à l'autre.

186. La production mondiale de lait devrait augmenter de 103 millions de tonnes, soit 16 %, entre 2005 et 2015, compte tenu d'un taux de croissance de 1.5 % par an en moyenne. S'agissant de la production par habitant, la progression prévue atteint presque 0.4 % par an, mais dépasse 1 % par an dans

les pays en développement. Toutefois, dans les pays les moins avancés (PMA), la production de lait par habitant devrait continuer à diminuer. Partout, l'accroissement de la production tient dans une large mesure à l'augmentation des rendements laitiers. A l'échelle mondiale, le nombre de vaches laitières s'élèvera dans une faible proportion, dès lors que les augmentations enregistrées dans les pays en développement sont compensées par des diminutions dans la plupart des pays développés.

187. Les augmentations les plus fortes sont à prévoir en dehors de l'OCDE, ainsi que dans les pays de l'OCDE qui ne sont pas soumis à des quotas de production. La part des pays en développement dans la production mondiale de lait va continuer à croître, ces pays devant afficher une croissance de production supérieure à 24 % durant la période considérée. Toutefois, la production est surtout appelée à augmenter ultérieurement là où les conditions du marché et les mesures publiques des divers pays producteurs s'y prêtent. A cet égard, des distinctions peuvent être opérées comme suit parmi les producteurs des pays développés : faible coût et marchés ouverts ; coût élevé et marchés plutôt fermés, dans un contexte de droits de douane élevés et de contingentement de l'offre ; ou coût élevé, la vente extérieure de produits laitiers étant subordonnée à des subventions à l'exportation. Pour la plupart des pays développés, l'expansion en volume des marchés intérieurs est négligeable – sauf peut-être dans des créneaux spécialisés – et la croissance de la demande est principalement sous-tendue par les échanges. Les pays peuvent être gagnants s'ils sont compétitifs sur des marchés régionaux ou mondiaux.

188. La même typologie s'applique aux pays en développement, mais la croissance du marché intérieur joue un rôle important dans l'augmentation de la demande. Des pays tels que l'Argentine et l'Uruguay tendent à produire davantage pour faire face à l'expansion des marchés, à l'échelle nationale et mondiale, en soutenant la concurrence des prix mondiaux. Dans d'autres, comme l'Inde et le Pakistan, la progression de la production correspond en grande partie à celle de la demande sur le marché intérieur, qui reste relativement à l'abri des évolutions internationales.

La production laitière de l'Océanie devrait se ralentir pendant la période considérée

189. Malgré la chute de la production laitière récemment provoquée par des conditions météorologiques défavorables, la Nouvelle-Zélande peut toujours se prévaloir d'un secteur laitier particulièrement bien placé dans le monde en termes de dynamisme et d'expansion (graphique 6.3). Dans des conditions climatiques normales, sa production devrait augmenter de 1.7 % par an durant la période considérée, pourcentage bien plus faible cependant que dans les années 90. Ce recul tient essentiellement aux raisons suivantes : les superficies consacrées aux prairies sont de plus en plus convoitées par d'autres activités pastorales et par l'urbanisation, les bénéfices des producteurs pâtissent d'une monnaie néo-zélandaise plus forte et l'impact de la production laitière sur l'environnement suscite des préoccupations grandissantes. Par ailleurs, les disponibilités en eau tendent peu à peu à limiter l'essor du secteur laitier.

190. En Australie, après avoir été orientée à la baisse pendant plusieurs années à la suite de la sécheresse, la production laitière a amorcé une reprise, grâce essentiellement à l'amélioration des conditions de pâturage et à des précipitations plus abondantes. La réforme apportée à la politique laitière en 2000 a donné lieu à de profonds changements structurels, accélérés par des conditions météorologiques défavorables. Les gains d'efficacité correspondants dans le secteur laitier devraient contribuer à porter la croissance annuelle de la production à 1.5 % durant la période considérée. Comme en Nouvelle-Zélande, ce pourcentage est bien moins élevé que dans les années 90 et dépendra des disponibilités en eau.

La production laitière des États-Unis va augmenter modérément, après une forte croissance en 2005

191. Aux États-Unis, le ratio favorable entre le prix du lait et le coût de l'alimentation animale en 2005 s'est traduit par un accroissement de plus de 3 % de la production laitière. Après des années de

baisse, le cheptel de vaches laitières a augmenté du fait de l'expansion des élevages et du nombre relativement faible de sorties de l'activité. L'augmentation des quantités de somatotropine bovine (BST) disponibles a contribué à améliorer la productivité du cheptel, dont les rendements ont fait un bond de 3 % par rapport à l'année précédente. D'où une croissance de la production dont la rapidité a commencé à dépasser le rythme régulier d'accroissement de la demande, en exerçant des pressions à la baisse sur les prix. Durant la période couverte par les projections, la production laitière devrait revenir à la tendance observée à long terme et augmenter de 1.1 % par an. L'évolution tiendra à des gains de productivité, car on s'attend à ce que les effectifs de vaches laitières se réorientent durablement à la baisse.

La production laitière de l'UE devrait suivre l'évolution des quantités de référence

192. La production laitière de l'Union européenne devrait plus ou moins suivre l'évolution des quotas laitiers. Ces quantités de référence seront relevées entre 2006 et 2008, conformément à la réforme de la PAC de 2003. Les progrès génétiques et l'amélioration des aliments pour animaux sont appelés à élever encore les rendements, les quantités de référence étant produites par un plus petit nombre de vaches. Ainsi, malgré l'accroissement des quotas, le déclin à long terme des effectifs, qui s'est déjà traduit par une réduction de 40 % du cheptel laitier de l'UE en 20 ans, devrait se poursuivre. Dans les nouveaux États membres de l'UE, les quotas laitiers vont jouer un rôle de plus en plus contraignant, parallèlement à une diminution progressive de l'autoconsommation de lait durant la période considérée, qui fera plus que compenser l'accroissement des quotas accordés à ces pays. La teneur en matières grasses du lait de l'UE devrait se stabiliser du fait que les producteurs tirent une rémunération toujours plus grande de l'extrait sec dégraissé. On s'attend à ce que le lait soit orienté pour l'essentiel vers la production de fromage, non sans limiter la production et l'exportation de poudre de lait écrémé et de beurre qui deviennent moins intéressants en raison de la diminution du soutien des prix consécutive à la réforme de la PAC.

La production laitière devrait croître fortement dans la plupart des pays d'Amérique latine

193. En Argentine, la forte reprise de la production laitière s'est confirmée en 2005. Compte tenu des recettes considérables ainsi générées, la rentabilité de l'activité a augmenté, si bien que les superficies consacrées aux bovins de boucherie et aux grandes cultures ont été souvent réaffectées à la production laitière. L'expansion des troupeaux sera certes de plus en plus limitée par la valeur élevée des terres, mais les gains de productivité apportés par les progrès génétiques et l'amélioration des aliments pour animaux devraient à eux seuls dynamiser la croissance de la production laitière. Dans une hypothèse de stabilité économique, les quantités de lait produites en Argentine devraient augmenter de 3.5 % par an. Les pressions inflationnistes récemment observées sont préoccupantes ; le gouvernement argentin s'attache à encadrer les prix et à décourager les exportations, moyennant des taxes, afin que les produits soient mis de préférence sur le marché intérieur.

194. Au Brésil, les projections indiquent une croissance annuelle de la production laitière de 2 %, qui s'explique principalement par des gains de productivité, comme en Argentine. L'augmentation de la production et de la productivité est surtout le fait des producteurs parties prenantes des grandes multinationales laitières qui opèrent dans la région. Ces producteurs continuent de bénéficier des programmes de financement des centrales laitières axés sur le progrès génétique, la qualité du lait et une gestion plus efficiente. Cependant, l'accroissement de la production laitière devrait être compensé par celui de la demande intérieure, stimulée par les programmes alimentaires gouvernementaux.

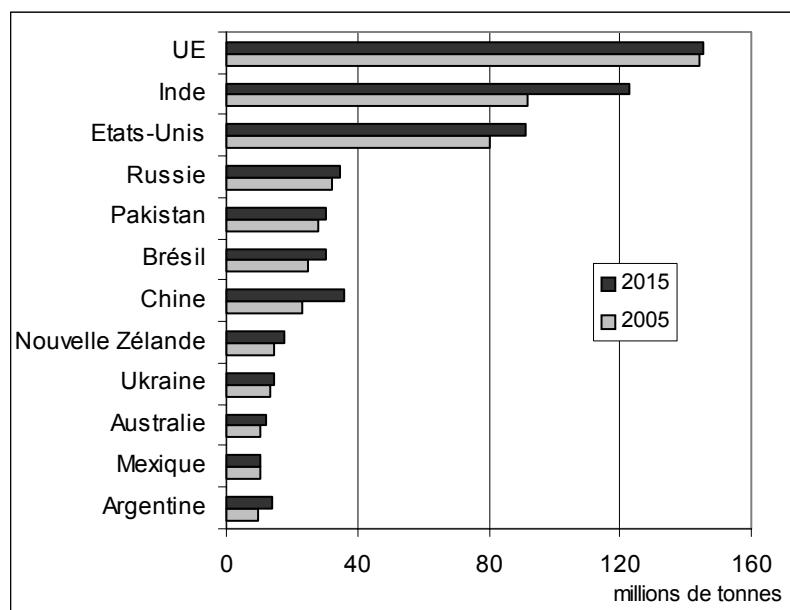
195. Dans les autres pays d'Amérique latine, on s'attend à voir augmenter la production laitière, à des taux cependant inférieurs à ceux de l'Argentine et du Brésil. La croissance a marqué le pas dans l'ensemble en Uruguay et au Paraguay, en proie depuis 2000 à des problèmes macroéconomiques qui semblent avoir freiné l'essor du secteur laitier. L'augmentation de la production devrait rester relativement lente dans ces pays. En Colombie et au Chili, elle devrait être un peu plus forte, mais les exportations

nettes de produits laitiers demeureront peu importantes. En Amérique centrale et dans les Caraïbes, les petits exploitants et les producteurs diversifiés élèvent surtout des vaches à aptitudes mixtes caractérisées par un faible rendement laitier. Comme en Amérique du Sud, les pays de ces régions sont appelés à devenir plus tributaires des produits laitiers importés, à commencer par le lait en poudre.

La forte croissance va se poursuivre en Asie, mais à un rythme plus lent

196. En Chine, l'essor phénoménal de la production laitière observé ces dernières années devrait se ralentir, car la hausse des coûts de production et l'offre limitée d'aliments pour animaux freine l'expansion du cheptel – principal facteur de croissance de la production laitière dans ce pays. Une augmentation de la production de près de 4.5 % par an est néanmoins attendue. Le développement du secteur laitier se poursuit à un rythme relativement rapide, soutenu par l'expansion des marchés urbains et des grandes chaînes de distribution, la durée de conservation accrue des produits laitiers et les transports inter-régionaux qui permettent d'acheminer le lait des zones excédentaires vers les zones déficitaires. L'adoption de méthodes de pointe en matière d'alimentation animale et de gestion, la génétique et les programmes gouvernementaux contribuent à la croissance de la production. Reste à savoir si la Chine va répondre à l'augmentation des besoins de consommation en important davantage d'aliments pour animaux ou davantage de produits laitiers. Dans les autres pays en développement d'Asie orientale, la production laitière accuse un retard par rapport à l'accroissement de la demande.

197. Bien que l'Inde se situe déjà au deuxième rang mondial pour la production laitière, les quantités produites en Asie du Sud devraient encore augmenter de près de 3 % an durant les 10 années à venir. En Inde, la production (en volume) est assurée pour la moitié environ par le cheptel de bufflonnes, dont le lait est à peu près deux fois plus riche en matières grasses que le lait de vache. Largement isolée des marchés mondiaux, l'augmentation de la production est stimulée par celle de la demande, dont une bonne partie est imputable à la croissance démographique, à l'urbanisation et à la progression des revenus. Compte tenu du cadre d'action en place, l'exportation ne devrait pas être un débouché important. Cependant, il y a lieu de se demander si l'Inde va rester fermée aux évolutions du marché mondial pendant la période considérée. Au Pakistan, cinquième pays producteur mondial de lait, on s'attend à une croissance de la production plus lente dans les 10 années à venir que dans la décennie écoulée. Dans ce pays, le secteur laitier représente quelque 40 % de la valeur de la production agricole, et le lait assure à la population un grand pourcentage des apports de calories et de protéines.

Graphique 6.3. Croissance de la production laitière durant la période 2005-2015

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

La production laitière va évoluer très différemment selon les produits et les régions

198. Pour l'essentiel, les volumes supplémentaires produits durant la période considérée devraient être destinés à la transformation, les perspectives d'augmentation de la consommation de lait liquide étant maigres. Les prévisions indiquent des pourcentages d'accroissement de la production mondiale de poudre de lait entier, de fromage et de beurre atteignant respectivement 21 %, 17 % et 16 %, parallèlement à une baisse de 3 % pour la poudre de lait écrémé, entre 2005 et 2015.

199. Dans les pays de l'OCDE, le lait devrait majoritairement servir à produire du fromage et de la poudre de lait entier, en reléguant au second plan le beurre et la poudre de lait écrémé. D'après les projections, la production de fromage et de poudre de lait entier va augmenter de 15 % dans le premier cas et de 7 % dans le second durant la période considérée, tandis que la production va chuter de 12 % pour le beurre et de 3.5 % pour la poudre de lait écrémé. La tendance à privilégier les produits à forte valeur ajoutée est appelée à se confirmer, en particulier dans les pays où les produits laitiers non transformés font l'objet de dispositifs de soutien. Par exemple, à l'échelle de l'UE, la production de beurre devrait reculer de 12 % d'ici à la fin de la période prise en compte. En ce qui concerne la poudre de lait écrémé, on s'attend à une baisse de 20 % pour l'UE et de 30 % pour les États-Unis. Malgré la tendance observée pour l'extrait sec dégraissé, les cours mondiaux prévus étant bien supérieurs aux niveaux de soutien intérieur durant toute la période, les États-Unis pourraient accroître leurs exportations de poudre de lait écrémé si les prix de celle-ci se raffermissent.

200. Dans les pays en développement, le lait liquide frais et les produits à base de lait liquide continueront largement à l'emporter sur les marchés intérieurs. Néanmoins, l'essor important de la production laitière dans la zone hors OCDE se traduira aussi en partie par le développement des activités de transformation, compte tenu des investissements réalisés dans ce domaine. La croissance de la production, qui devrait atteindre 29 % pour le beurre et 21 % pour le fromage, devrait être particulièrement marquée pour la poudre de lait écrémé, et plus encore pour la poudre de lait entier, soit respectivement 32 % et 37 %. Le principal ressort de la production de poudre de lait entier est l'utilisation à des fins de

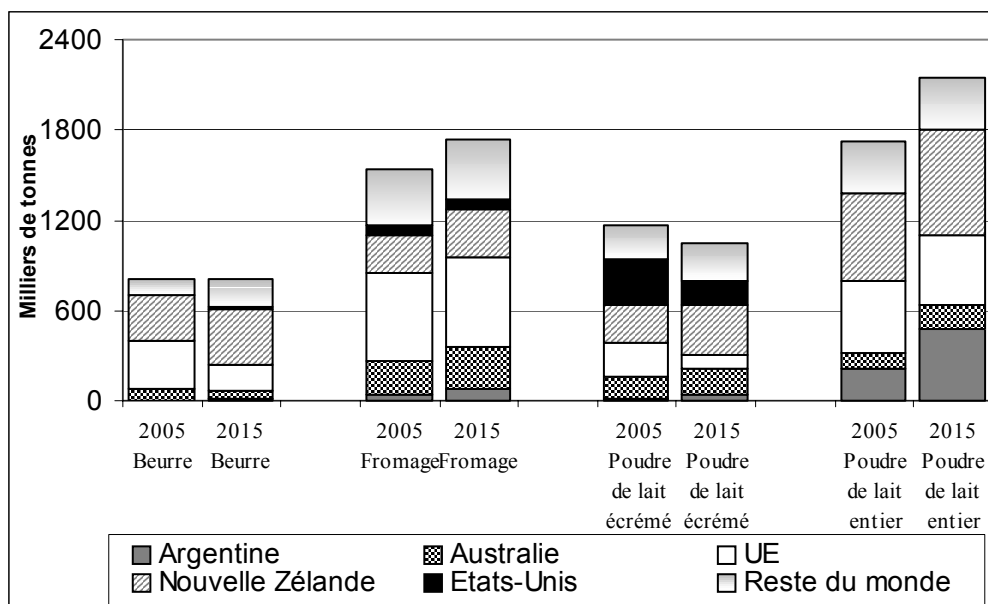
reconstitution dans les zones déficitaires et lors des saisons où la production laitière est peu abondante. L'abandon progressif, récemment amorcé, des opérations fondées sur la poudre de lait écrémé dans de grandes installations au profit d'une utilisation plus décentralisée de poudre de lait entier devrait demeurer propice à la production et aux échanges de cette dernière. Il a été essentiellement sous-tendu par la plus grande facilité de reconstitution qu'offre la poudre de lait entier et par l'amélioration des techniques d'emballage, grâce auxquelles le goût de la poudre de lait entier est mieux conservé. Aussi la poudre de lait entier est-elle de plus en plus exportée dans des conditionnements de petite taille destinés au commerce de détail.

201. Le fromage est appelé à rester prépondérant puisqu'il devrait représenter 40 % environ des quantités de lait transformées à l'échelle mondiale. Les producteurs de fromage sont engagés dans un processus d'innovation, d'offre de produits toujours plus variés et de consolidation des marques traditionnelles. Se développe dans le même temps la production sous des marques génériques d'ingrédients entrant dans divers produits alimentaires : pizzas, hamburgers, sandwiches et plats préparés.

Les échanges de produits non transformés orientés par l'offre vont laisser place aux échanges de produits à forte valeur ajoutés axés sur la demande

202. Les échanges ne devraient pas augmenter dans les mêmes proportions que la production laitière, car la croissance de cette dernière permettra surtout de répondre à une demande locale grandissante. On s'attend à les voir progresser pour le fromage et la poudre de lait entier, stagner pour le beurre et diminuer pour la poudre de lait écrémé durant la période considérée. Les marchés d'exportation mondiaux resteront dominés par un petit nombre d'acteurs, bien que l'UE et les États-Unis soient appelés à perdre des parts en ce qui concerne le beurre et la poudre de lait écrémé. Ces parts seront partiellement récupérées par la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Toutefois, d'autres pays, appartenant exclusivement à la zone hors OCDE, seront de plus en plus présents sur les marchés mondiaux (graphique 6.4).

Graphique 6.4 Essor des échanges portant sur le fromage et la poudre de lait entier

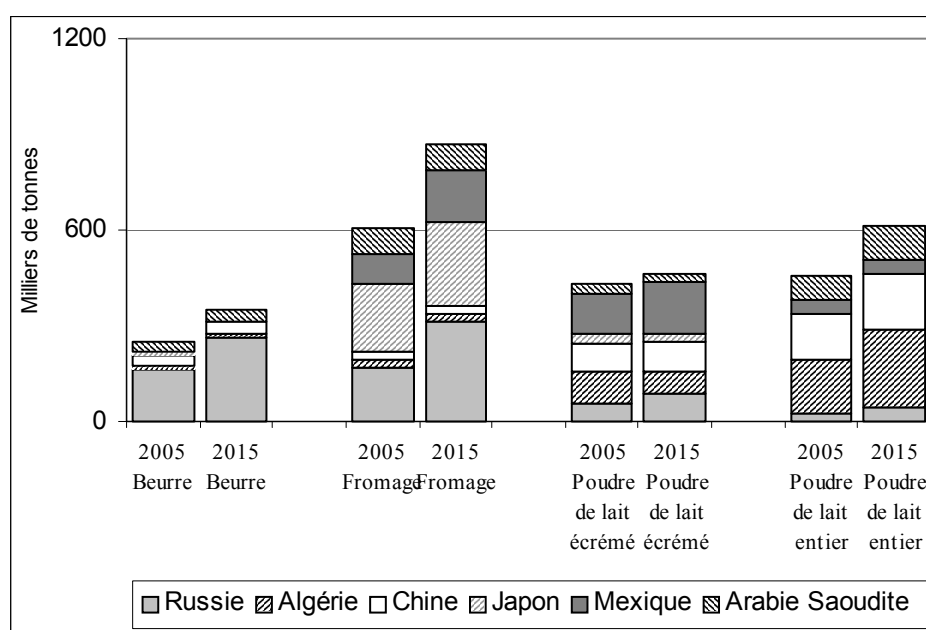


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

203. Certains pays d'Amérique latine devraient accroître rapidement leurs exportations de poudre de lait entier et, dans une certaine mesure, de fromage. L'Argentine, dont on s'attend à voir plus que doubler les exportations de poudre de lait entier, va peu à peu s'imposer sur le marché mondial, allant jusqu'à assurer près d'un quart des exportations de poudre de lait entier de la planète d'ici à 2015. Les exportations en expansion rapide de l'Ukraine sont principalement destinées au marché russe, le reste étant livré à d'autres pays d'Europe orientale. En Nouvelle-Zélande, après une réduction notable due à la baisse de l'offre intérieure de lait et à une gestion des stocks visant à répondre aux futures obligations en matière d'exportation, les exportations de produits laitiers devraient augmenter durant la période considérée, à un rythme cependant plus lent que dans les années 90.

204. Si les cinq principaux exportateurs occupent toujours plus de 80 % du marché mondial, les marchés d'importation resteront plus fragmentés. Les six plus grands importateurs de produits laitiers représentent moins de 50 % du marché mondial, voire moins de 30 % dans le cas de la poudre de lait entier (graphique 6.5). Du côté de l'importation, le marché dépend dans une large mesure des profils de revenu. Les pays en développement absorbent 95 % des importations mondiales de poudre de lait entier, et 88 % en ce qui concerne la poudre de lait écrémé, mais ne dépassent pas 53 % des importations de beurre et 42 % des importations de fromage. La Russie figure toujours en bonne place parmi les pays importateurs, surtout pour le beurre et fromage. Le Japon et les États-Unis vont continuer à jouer un grand rôle dans l'importation de fromage. Le Mexique augmentera sensiblement ses importations de poudre de lait écrémé, tandis que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord seront comme auparavant des importateurs clés de lait en poudre. Les importations chinoises de lait en poudre devraient se stabiliser après l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation sur l'étiquetage applicable aux produits laitiers obtenus à partir de lait reconstitué.

Graphique 6.5 Principaux importateurs de produits laitiers



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

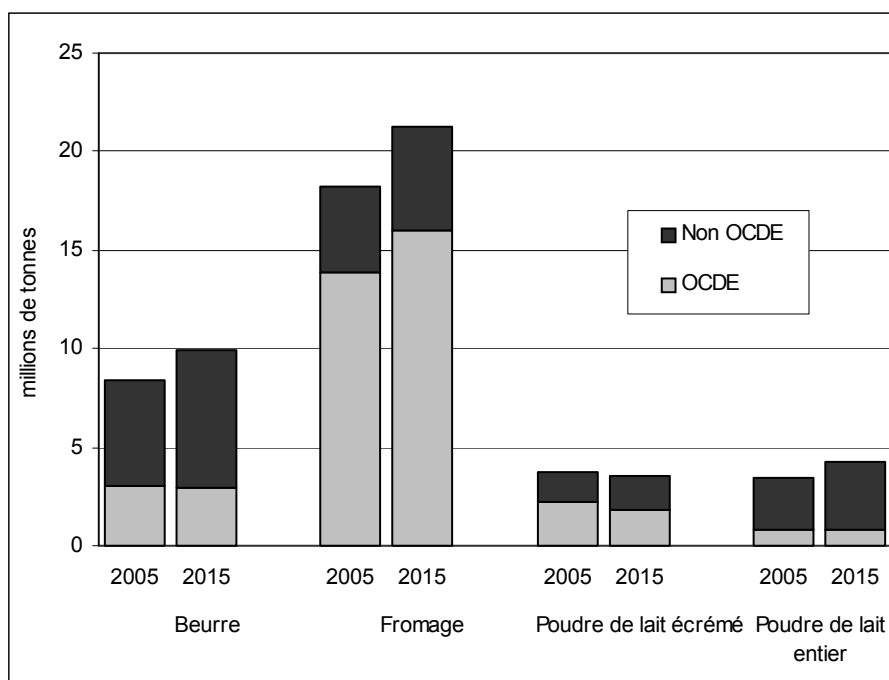
A l'exception du fromage, la croissance de la demande est le fait de la zone hors OCDE

205. Dans la zone hors OCDE, on s'attend à une croissance de la demande pour tous les produits laitiers, la consommation augmentant de 33 % pour la poudre de lait entier, de 30 % pour le beurre et de

22 % pour le fromage, produit sensible aux revenus. Dans le cas de la poudre de lait écrémé, le pourcentage devrait s'établir à 8 %. Cette progression relativement faible est principalement imputable à l'utilisation accrue de poudre de lait entier à des fins de reconstitution et à un recul progressif de l'association de lait écrémé et de matières grasses végétales. L'envolée de la demande de produits laitiers dans la zone hors OCDE s'explique non seulement par l'augmentation de la population et des revenus, mais aussi par l'essor de la restauration rapide, sans parler de l'évolution des modes de vie et d'alimentation. La montée en puissance des chaînes de distribution multinationales, le développement des installations frigorifiques, l'allongement de la durée de conservation, ainsi que l'amélioration des transports et de la distribution des produits, sont autant de facteurs qui contribuent également à l'accessibilité et à la consommation accrues des produits laitiers.

206. Dans la majorité des pays de l'OCDE, la consommation par habitant est déjà élevée et les préoccupations concernant la disponibilité des aliments ont été largement supplantées par le souci de qualité. Dans la zone OCDE, la consommation n'est appelée à augmenter que dans le cas du fromage. D'ici à la fin de la période considérée, cette augmentation devrait représenter 15 %, tandis que la part de la zone OCDE dans la consommation mondiale de fromage devrait se maintenir à 75 %. Ces derniers temps, la consommation de beurre a accusé une baisse dans cette zone, bien que la tendance aille en ralentissant et qu'un regain d'intérêt se fasse jour depuis peu. Sont principalement en cause le recul de la consommation de margarine et l'arrivée du beurre à tartiner, qui présente les avantages des autres produits à tartiner tout en conservant ses qualités organoleptiques. La consommation de poudre de lait écrémé dans la zone OCDE devrait chuter de 16 %, d'une part, parce que celle-ci est moins utilisée dans l'alimentation animale et, d'autre part, parce que d'autres produits laitiers « nouveaux » sont de plus en plus employés comme source d'extrait sec dégraissé. On s'attend dans cette zone à voir diminuer de 3.5 % la consommation de poudre de lait entier, et ce par rapport à un niveau déjà relativement peu élevé (graphique 6.6).

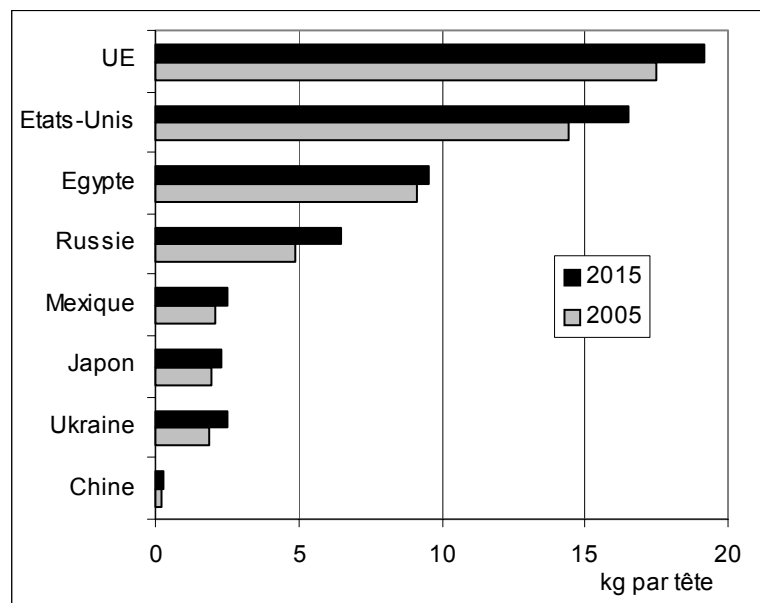
Graphique 6.6. Perspectives de consommation de produits laitiers



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

207. Bien que la consommation totale de produits laitiers dans la zone hors OCDE marque des progrès sensibles à mesure que la population augmente, l'évolution de la consommation par habitant est moins spectaculaire. Font exception la Russie et l'Ukraine, où la consommation par habitant devrait remonter à la faveur de l'accroissement des revenus disponibles, ainsi que la Chine, où on s'attend à la poursuite de la croissance récemment observée à cet égard. Par exemple, les projections indiquent une augmentation de près de 50 % de la consommation de fromage en Chine, à partir cependant d'un niveau initialement très bas. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la consommation de fromage par habitant devrait également continuer à progresser. L'augmentation observée au sein de l'Union européenne, soit 10 %, est surtout le fait des nouveaux États membres. La consommation de fromage par habitant devrait croître de 14 % aux États-Unis et de 18 % au Japon (graphique 6.7).

Graphique 6.7. Croissance régulière de la consommation de fromage par habitant



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

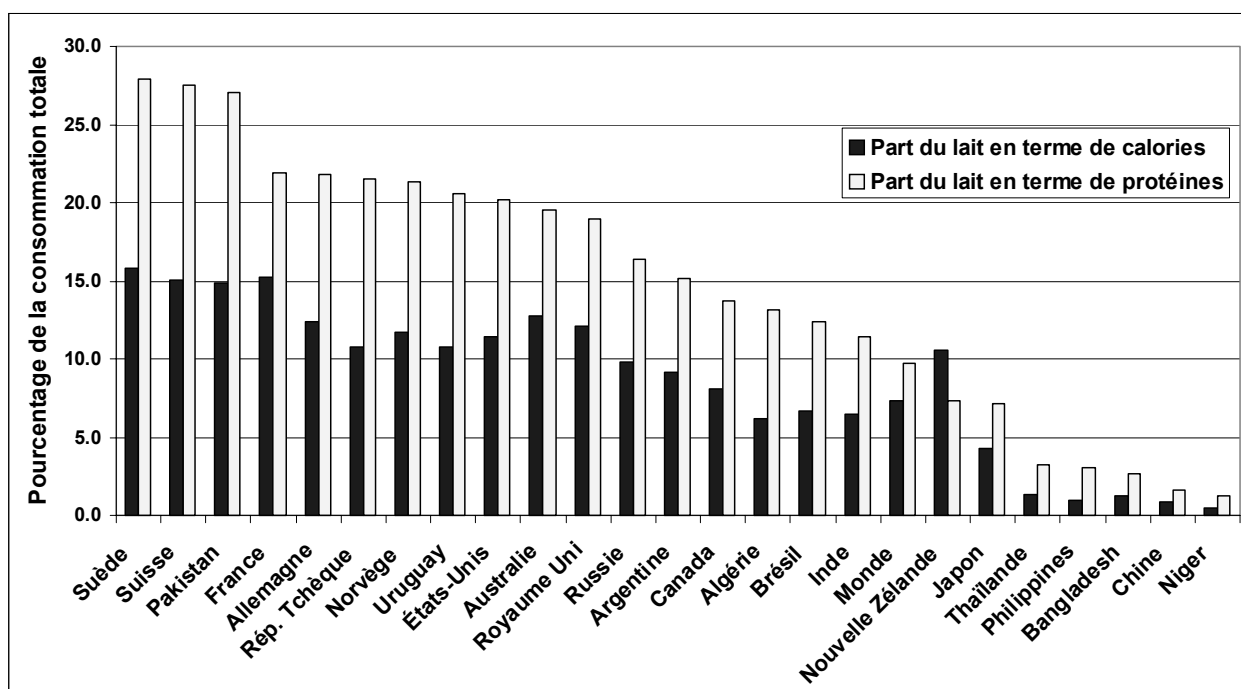
Principales questions et incertitudes

208. Les conditions météorologiques figurent toujours parmi les grands facteurs d'incertitude pour la période couverte par les projections. Ces aléas affectent plus particulièrement les résultats à l'exportation de l'Océanie, où la répétition de phénomènes climatiques défavorables se répercuterait fortement sur les marchés, en faisant grimper les prix. S'ajoute l'incertitude liée aux évolutions macroéconomiques, et les projections décrites ici tablent sur une croissance économique relativement forte dans le monde en développement, notamment en Asie orientale. La stabilité macroéconomique est particulièrement déterminante pour les pays d'Amérique du Sud, car leur capacité d'augmentation de la production peut en dépendre. En outre, le contexte dans lequel s'inscrivent les échanges de produits laitiers peut ressentir les effets de réformes publiques. A cet égard, l'aboutissement des négociations du programme de Doha pour le développement constitue le principal facteur d'incertitude pour la période considérée. Le choix devant lequel est placé la Chine, à savoir développer la production laitière pour répondre à l'augmentation de la demande intérieure ou importer davantage de produits laitiers, est aussi un enjeu de taille pour les marchés des produits laitiers. Enfin, le degré d'ouverture du marché indien va revêtir une grande importance.

Les tendances récentes du secteur laitier à l'échelle mondiale vont accélérer le processus de convergence

209. Les projections mettent en évidence la mondialisation grandissante du secteur laitier. Le processus de croissance économique, d'urbanisation et de transfert de technologies va encore modifier la nature de ces activités sur toute la planète. Le mouvement de convergence des habitudes de consommation, aussi lent soit-il, sera lourd de conséquences pour les marchés intérieurs comme pour les marchés internationaux. Le graphique 6.8 donne une idée de la place du lait dans l'alimentation et fait ressortir des écarts considérables entre pays.

Graphique 6.8. Part du lait dans les apports de calories et de protéines



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

210. La mondialisation continuera de façonner les marchés des produits laitiers à l'avenir. La concurrence entre entreprises sur les marchés bien établis des pays développés est appelée à s'intensifier, l'accent étant mis davantage sur la santé et la commodité, parallèlement à la pénétration accrue de services alimentaires, liés notamment à la restauration. La concentration du secteur ira en s'accroissant, et beaucoup d'entreprises vont chercher à faire leur entrée sur des marchés en expansion, mais moins anciens, dans les pays en développement. Le changement structurel passera essentiellement par des fusions, des alliances stratégiques, la création d'entreprises communes avec des partenaires étrangers, l'investissement direct étranger et des acquisitions. Les acquisitions occupent toujours la première place, bien que les alliances tendent à se répandre. A titre d'exemple de ce type de partenariat, il faut citer la coopérative néo-zélandaise Fonterra, qui a fondé des entreprises conjointes avec la principale coopérative laitière des États-Unis, Dairy Farmers of America, avec Nestlé en Amérique du Sud, avec Arla Foods au Royaume-Uni et avec Britannia Industries en Inde. On assiste donc à un repositionnement des entreprises multinationales, soucieuses de multiplier les sources d'approvisionnement, tandis que le marché du pays d'origine perd de son importance. C'est ainsi que Nestlé exerce ses activités dans plus de 80 pays, de sorte que le marché intérieur initialement desservi ne représente qu'une très faible part du total de ses recettes.

211. Est à signaler l'expansion rapide des supermarchés dans les pays en développement, où une proportion croissante de la population se tourne vers les grandes enseignes pour acheter des produits alimentaires. L'arrivée des supermarchés a contribué à affaiblir la position des laiteries locales et à diffuser des marques internationales. Les entreprises internationales sont ainsi en mesure de promouvoir un produit sous une marque donnée sur plusieurs marchés, bien que les produits locaux aient toujours leur place et qu'il demeure important de répondre aux goûts et aux préférences des habitants. Par ailleurs, l'influence grandissante des distributeurs, et plus particulièrement le développement de labels privés, vont remettre en question les marques traditionnelles en obligeant les entreprises à innover sans cesse.

212. La course à l'innovation devrait être particulièrement acharnée sur les marchés classiques. Depuis quelques années déjà, d'innombrables produits tendent à s'imposer : nouveaux aliments fonctionnels, cosméceutiques, alicaments et produits pharmaceutiques, sans oublier de nouvelles boissons telles que le lait enrichi en oméga 3 et en calcium. Le lait aromatisé se distingue par un excellent taux de pénétration, et les distributeurs ont commencé à remplacer les produits de marque traditionnels par des produits portant leur propre label. Entre le lancement d'un produit inédit et le stade de l'adoption et de la production à grande échelle, le délai va sans doute se raccourcir à l'avenir. Parmi les innovations porteuses, il convient aussi de signaler une boisson lactée sans lactose, obtenue selon un procédé de filtration spécial qui réduit de moitié la teneur en lactose du lait. On ajoute ensuite de la lactase, enzyme capable de dégrader les sucres encore présents dans le lait pour en faciliter l'assimilation. La possibilité de soustraire le lactose du lait et des produits laitiers permettrait de remporter une part de marché non négligeable, à savoir les personnes présentant une intolérance au lactose. Le lait sans lactose pourrait être un facteur déterminant pour la consommation de lait, notamment en Asie, où une forme ou une autre d'intolérance au lactose touche semble-t-il plus de la moitié de la population.

213. L'apparition d'un procédé évolué d'ultra-filtration et l'expansion des marchés des ingrédients du lait amoindrissent, dans une certaine mesure, le rôle de politiques de soutien aux produits laitiers de plus en plus datées, fondées sur la protection de produits bruts tels que le beurre et la poudre de lait écrémé. Ces politiques pourraient être davantage compromises du fait que les entreprises agroalimentaires s'intéressent de plus en plus aux moyens de remplacer le lait par des produits laitiers ultra-concentrés. Par conséquent, la poursuite des avancées technologiques considérables et du processus de mondialisation pourrait bien affecter tout autant le secteur que l'évolution des politiques dont il fait jusqu'à présent l'objet. Autrement dit, dans les pays très protégés, le secteur des produits laitiers sera contraint d'adopter une démarche plus anticipative pour s'adapter au nouveau contexte et aux nouvelles pratiques commerciales.

METHODOLOGIE

Cette section apporte des informations sur les aspects méthodologiques de l'établissement des Perspectives agricoles présentées ici, qui sont traités successivement comme suit. Est tout d'abord donnée une description générale des projections de référence, ainsi que du rapport sur les Perspectives agricoles. La structuration, en un ensemble cohérent, des hypothèses faites pour les projections macroéconomiques est ensuite analysée plus en détail. Enfin, une troisième partie présente un élément important de la modélisation qui a été amélioré pour l'établissement de ces Perspectives, en l'occurrence la représentation des coûts de production dans les équations d'offre du modèle.

Génération des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO

Les projections présentées et analysées dans ce document sont le résultat d'un processus dans lequel sont réunies des informations provenant d'un grand nombre de sources. L'utilisation d'un modèle élaboré conjointement par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO à partir du modèle Aglink de l'OCDE et complété à l'aide du modèle Cosimo de la FAO facilite la cohérence de ce processus, mais il convient de préciser qu'il est largement fait appel à l'avis d'experts à différents stades du processus. Les Perspectives agricoles présentent une estimation conjointe unique, jugée plausible par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO compte tenu des hypothèses retenues, de la procédure d'échange d'informations décrite ci-dessous et des informations disponibles à partir de la mi-avril 2006.

La réponse des pays membres de l'OCDE (et de diverses économies non membres) à un questionnaire annuel diffusé par le Secrétariat en milieu d'année constitue la première étape de la procédure d'élaboration des Perspectives. Ce questionnaire permet au Secrétariat de l'OCDE de recueillir auprès de ces pays des informations sur l'évolution à venir des marchés des produits, ainsi que sur celle de leurs politiques agricoles. A ces informations s'ajoutent celles obtenues par le Secrétariat de la FAO pour ceux de ses pays membres qui ne font pas partie de l'OCDE. On fait par ailleurs appel à des sources extérieures telles que la Banque mondiale ou les Nations Unies pour avoir une vision globale des principaux facteurs économiques qui déterminent l'évolution des marchés. Cette partie du processus vise à donner une première idée de l'évolution possible des marchés et à établir les principales hypothèses conditionnant les Perspectives. Les principales hypothèses relatives à l'activité économique et l'action publique sont décrites dans le chapitre Vue d'ensemble et dans les tableaux par produits présentés dans ce rapport. Les hypothèses retenues concernant l'évolution des principales variables macroéconomiques au cours de la période couverte par les Perspectives reposent sur les prévisions à moyen terme établies pour les pays membres par le Département des affaires économiques de l'OCDE en novembre 2005, et sur l'édition 2006 des *Global Economic Prospects* de la Banque mondiale pour les autres pays. Celles-ci se révélant parfois différentes des hypothèses macroéconomiques formulées dans les réponses au questionnaire, on a jugé préférable de faire appel, pour ces variables, à deux sources cohérentes seulement. Les sources et hypothèses retenues pour les projections macroéconomiques sont analysées plus en détail ci-après.

Au cours de l'étape suivante, le cadre de modélisation développé conjointement par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO permet d'intégrer ces informations de façon plus cohérente et d'en

extraire un premier ensemble de projections sur les marchés mondiaux (scénario de référence). Outre les projections pour les quantités produites, consommées et échangées, le scénario de référence comprend également des projections pour les prix nominaux des produits concernés (exprimés en unités de monnaie locale). Sauf mention contraire, les prix indiqués dans le texte sont également exprimés en termes nominaux. Les séries de données utilisées pour l'établissement des projections proviennent des bases de données de l'OCDE et de la FAO. Pour l'essentiel, les informations contenues dans ces bases de données sont extraites de sources statistiques nationales. Pour obtenir de plus amples informations sur des séries particulières, il suffit d'en faire la demande auprès des Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Le modèle utilisé correspond à une représentation dynamique complète, tant du point de vue économique que de celui de l'action publique, des grands pays producteurs et exportateurs mondiaux de produits agricoles de la zone tempérée, ainsi que de riz et d'huiles végétales. Un modèle révisé autonome a également été construit pour le sucre afin de réaliser des prévisions à long terme pour les marchés du sucre de la zone de l'OCDE, ainsi que pour les marchés mondiaux (sucre brut et sucre lent - ou raffiné). Tous les modules sont élaborés par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO en collaboration avec des experts des pays membres et des économies non membres et, dans certains cas, avec l'aide d'autres administrations nationales. Les premiers résultats du scénario de référence sont comparés avec ceux obtenus à partir des réponses au questionnaire, et les problèmes pouvant apparaître sont discutés dans le cadre d'échanges bilatéraux avec les experts des pays concernés. Sur la base de ces discussions et des informations une fois actualisées, un deuxième scénario de référence est élaboré. Les informations obtenues servent à évaluer les tendances des marchés des céréales, des oléagineux, de la viande, des produits laitiers et du sucre au cours de l'exercice d'établissement des Perspectives, ces analyses étant généralement examinées lors des réunions annuelles du *Groupe sur la viande et les produits laitiers* et du *Groupe sur les céréales, les aliments du bétail et le sucre du Comité de l'agriculture* de l'OCDE. Après réception des commentaires et révision finale des données, un dernier scénario de référence révisé est produit. Les projections révisées forment la base de la version préliminaire des *Perspectives agricoles*, examinée en avril 2006 par le *Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles du Comité de l'agriculture* avant publication. Par ailleurs, les Perspectives serviront de base à l'analyse présentée au *Comité des produits* de la FAO, ainsi qu'à ses divers *Groupes intergouvernementaux sur les produits*.

Cette procédure d'élaboration des Perspectives implique que les projections de référence présentées dans ce rapport soient largement conditionnées par celles développées par les pays membres de l'OCDE et les autres économies participant à cet exercice. En outre, du fait de l'utilisation d'un cadre de modélisation formel, elle résout les incohérences observées entre les projections établies par les différents pays. Grâce au processus d'examen, l'avis des experts nationaux est pris en compte dans les projections et les analyses s'y rapportant. Cependant, ce sont les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO qui sont en dernier ressort responsables des projections et de leur interprétation.

Sources et hypothèses utilisées pour les projections macroéconomiques

Les données démographiques utilisées pour tous les pays et blocs régionaux pris en compte dans les Perspectives proviennent de la base de données des perspectives démographiques des Nations Unies révisée en 2004 (United Nations Population Prospects). Pour la période couverte par les projections, on a choisi de retenir, sur les quatre scénarios envisagés (fécondité basse, moyenne, haute et constante), les estimations ressortant de la variante moyenne. Le choix de la base de données des Nations Unies sur les perspectives démographiques tient d'une part au fait qu'il s'agit d'une source très complète d'estimations fiables et, d'autre part, que cette base inclut des données sur les pays en développement n'appartenant pas à la zone de l'OCDE. Par souci de cohérence, on a utilisé la même source pour les estimations démographiques rétrospectives et pour les données sous-tendant les projections.

Les autres séries macroéconomiques utilisées dans le modèle Aglink-Cosimo sont le PIB réel, l'indice implicite des prix du PIB, le déflateur des dépenses de consommation des ménages, le prix du pétrole brut Brent (en dollars US par baril) et les taux de change exprimés en unités de monnaie locale pour un dollar des États-Unis. Les données rétrospectives utilisées pour les séries concernant les pays de l'OCDE concordent avec celles publiées dans les Perspectives économiques de l'OCDE n° 78 de décembre 2005, ainsi que dans les Principaux indicateurs économiques de l'OCDE. Les hypothèses faites sur l'évolution future de toutes ces variables, hormis les taux de change, sont basées sur les récentes projections macroéconomiques à moyen terme (novembre 2005) du Département des affaires économiques de l'OCDE, lesquelles ont été prolongées en appliquant pour la période 2012 à 2015 un taux constant de croissance annuelle entre 2011 et 2012. Par ailleurs, les taux de change retenus pour les pays de l'OCDE ont été extrapolés jusqu'en 2015 à partir des projections 2006 présentées dans les Perspectives économiques n° 78 en posant simplement l'hypothèse de taux constants en termes réels.

En ce qui concerne les économies non membres, les données rétrospectives et les autres prévisions relatives à ces agrégats macroéconomiques sont tirées des l'édition 2006 des *Global Economic Prospects* de la Banque mondiale parue en novembre 2005. Les projections concernant le PIB réel, le déflateur des dépenses de consommation des ménages et l'indice implicite des prix du PIB ont été prolongées pour la période 2007 à 2015 en appliquant un taux constant de croissance annuelle entre 2006 et 2007. Par souci de cohérence et d'exhaustivité, le déflateur des dépenses de consommation des ménages a été le seul indicateur d'inflation retenu pour certaines économies non membres, et de ce fait, pour ces pays, la série de l'indice implicite des prix du PIB est identique à celle du déflateur des dépenses de consommation des ménages. Comme pour les pays de l'OCDE, l'hypothèse retenue a simplement consisté à extrapoler les taux de change à partir de 2007 en les maintenant constants en termes réels jusqu'en 2015.

Dans le modèle, les indices du PIB réel, des prix à la consommation (déflateur des dépenses de consommation des ménages) et des prix à la production (indice implicite des prix du PIB) prennent la valeur 1 pour l'année 2000, qui sert de référence. L'hypothèse de taux de change constants en termes réels implique qu'un pays dont le taux d'inflation est plus élevé (plus faible) que celui des États-Unis (mesuré par l'indice implicite des prix du PIB des États-Unis) verra sa monnaie se déprécier (s'apprécier) et, en conséquence, son taux de change augmenter (diminuer) au cours de la période considérée, puisque le taux de change est mesuré en unités de monnaie locale pour un dollar des États-Unis.

Représentation des coûts de production dans le modèle Aglink-Cosimo

Outre les recettes tirées de la vente de leurs productions et, le cas échéant, des mesures gouvernementales, les variations des coûts de production constituent une variable importante pour les décisions des agriculteurs concernant les quantités produites dans leurs activités de culture et d'élevage.

Alors que dans le modèle Aglink-Cosimo, l'offre est largement déterminée par les recettes brutes, les coûts de production sont représentés sous la forme d'un indice des coûts, qui permet d'exprimer en prix constants les recettes brutes tirées de la vente de la production. En d'autres termes, les équations d'offre utilisées dans le modèle dépendent dans la plupart des cas des recettes brutes par unité d'activité (recettes par hectare ou prix de la viande, par exemple) par rapport au niveau global des coûts de production exprimé par l'indice. De ce fait, les équations représentant les superficies récoltées dans le cas des productions végétales et les quantités produites dans celui de l'élevage revêtent les formes générales suivantes :

$$AH = f\left(\frac{RH}{CPCI}\right); \quad QP = f\left(\frac{PP}{CPCI}\right)$$

où : AH	représente	la	superficie	récoltée	(productions végétales)
RH	représente	les	recettes	par hectare	(productions végétales)
CPCI	représente	l'indice	des coûts	de production	du produit considéré
QP	représente	les	quantités	produites	(productions animales)
PP	représente	le prix	à la production	(productions animales)	

Les prix de l'énergie, en hausse par suite de l'augmentation des prix du brut, ont, entre autres, attiré l'attention sur les coûts de la production agricole dans les modèles relatifs aux produits. En effet, les prix de l'énergie peuvent avoir des répercussions considérables sur les marchés internationaux des produits agricoles dans la mesure où les coûts de production, qu'il s'agisse de productions végétales ou de productions animales, dépendent fortement des coûts de l'énergie. Les carburants utilisés pour les tracteurs et d'autres équipements agricoles, ainsi que les combustibles servant au chauffage, et d'autres formes d'énergie entrent directement dans le processus de production. Par ailleurs, d'autres intrants comme les engrais et les pesticides ont une teneur énergétique élevée, et les coûts de ces intrants sont dans une large mesure fonction des prix de l'énergie. Il est donc important de prendre ces derniers explicitement en compte dans la représentation des coûts de production.

Les indices des coûts de production employés dans le modèle Aglink-Cosimo – un indice pour les productions végétales et un indice pour les productions animales, afin de rendre compte des parts respectives des différents groupes d'intrants dans les coûts de production totaux – sont construits à partir de trois sous-indices, qui renvoient aux intrants ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux, aux intrants énergétiques et aux autres intrants échangeables. Alors que pour le premier, on utilise l'indice implicite des prix intérieurs du PIB, le deuxième varie en fonction des fluctuations du prix mondial du brut et du taux de change de ce pays. Enfin, le troisième est lié à l'inflation mondiale telle qu'elle ressort de l'indice implicite des prix du PIB des États-Unis) et au taux de change du pays considéré. Cette relation est mise en évidence par l'équation suivante :

$$\begin{aligned}
 CPCI_{r,t}^I &= CPCS_{r,t}^{NT,I} * GDPD_{r,t} \\
 &+ CPCS_{r,t}^{EN,I} * (XP_t^{OIL} * XR_{r,t}) / (XP_{bas}^{OIL} * XR_{r,bas}) \\
 &+ (1 - CPCS_{r,t}^{NT,I} - CPCS_{r,t}^{EN,I}) * XR_{r,t} / XR_{r,bas} * GDPD_{USA,t}
 \end{aligned}$$

où : CPCI^I est l'indice des coûts de production pour le groupe de produits I

CPCS^{NT,I} est la part des intrants non échangeables dans les coûts totaux de production des produits de base pour le groupe de produits I

CPCS^{EN,I} est la part des intrants énergétiques dans les coûts totaux de production des produits de base pour le groupe de produits I

GDPD est l'indice implicite des prix du PIB

XP^{OIL} est le prix mondial du brut

XR est le taux de change nominal par rapport au dollar des États-Unis

I représente le groupe de produits (productions végétales, productions animales)

r,t représentent respectivement la région et l'indice temporel

bas est la valeur de l'année de référence (2000)

L'Argentine, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont mis à la disposition du Secrétariat de l'OCDE des données détaillées sur la composition de leurs coûts de production. Ces données, qui peuvent être obtenues auprès du Secrétariat sur demande, permettent de déduire les parts respectives des intrants non échangeables et des intrants énergétiques dans les coûts des productions végétales (voir tableau ci-dessous). Étant donné que l'on ne dispose pas de données aussi détaillées pour les autres pays, les parts respectives des coûts des productions végétales déterminées pour l'Argentine sont appliquées à tous les pays n'appartenant pas à la zone de l'OCDE, tandis que celles observées pour la Nouvelle-Zélande sont appliquées également à l'Australie et celles constatées pour les États-Unis le sont à tous les autres pays ou régions de la zone de l'OCDE. En ce qui concerne les productions animales, dans la mesure où l'on ne dispose pas de données sur les parts des différentes productions en Argentine, ce sont les parts déterminées pour les États-Unis qui sont appliquées à tous les pays ou régions, exception faite de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

Part des coûts de production pour :		Argentine	Nouvelle Zélande	États-Unis
Productions végétales	Intrants non échangeables	47%	66%	67%
	Intrants énergétiques	43%	27%	25%
	Autres intrants échangeables <i>Appliquées pour:</i>	10%	7%	8%
		<i>Tous les pays/régions hors OCDE</i>	<i>Nouvelle Zélande, Australie</i>	<i>Tous les autres pays/régions de la zone de l'OCDE</i>
Productions animales	Intrants non échangeables	n.a.	77%	97%
	Intrants énergétiques	n.a.	23%	3%
	Autres intrants échangeables²⁰ <i>Appliquées pour</i>	n.a.	1%	0%
		---	<i>Nouvelle Zélande, Australie</i>	<i>Tous les autres pays/régions</i>

²⁰

A l'exclusion des aliments du bétail pouvant faire l'objet d'échanges.

ANNEXE. GLOSSAIRE

Accès au marché	Concessions mentionnées dans les listes des pays figurant dans l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture relatives à la consolidation, à la réduction des droits de douane et à d'autres termes d'engagements sur l'accès aux marchés.
Accord de Berlin	Programme de réforme la Politique agricole accepté par les chefs d'état de l'Union européenne en mars 1999. A partir de l'an 2000, ce programme réduit le soutien des prix et augmente les paiements directs aux céréales et à la viande bovine, abaisse les paiements directs aux oléagineux (en les harmonisant avec ceux des céréales) et augmente les quotas laitiers. Les réductions des prix de soutien et l'introduction de nouveaux paiements directs aux produits laitiers sont repoussés jusqu'en 2005, au moment d'une seconde augmentation des quotas laitiers. Tout comme les propositions initiales de la Commission européenne qui n'ont pas été acceptées, ce programme est souvent appelé « Agenda 2000 ».
Accord de Blair House	Accord portant sur l'agriculture, signé par les États-Unis et la Communauté européenne en 1992, traitant essentiellement des limites apportées aux subventions du secteur des oléagineux dans l'UE et ouvrant la voie à l'Accord d'Uruguay.
Accord d'Uruguay sur l'agriculture	Les termes de l'accord d'Uruguay sur l'agriculture sont contenus dans la section de l'Acte final reprenant les résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay intitulés "Accord sur l'agriculture". Ce texte comprend les engagements dans les domaines de l'accès aux marchés, du soutien interne (voir MGS) et des subventions à l'exportation ainsi que les dispositions générales concernant le suivi et la poursuite des objectifs. En outre, chaque pays a une Liste nationale qui fait partie intégrante de ses engagements dans le cadre de cet accord. Il existe un accord séparé intitulé Accord sur l'application de mesures sanitaires et phytosanitaires. Cet accord tente d'établir un cadre multilatéral de règles et de disciplines pour orienter l'adoption, l'élaboration et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires afin de minimiser leurs effets négatifs sur le commerce.
Accord du Luxembourg	Une décision formelle sur une plus ample « réforme de la PAC – perspective de long terme d'une agriculture durable » a été prise par le conseil de l'UE des ministres de l'agriculture, lors de sa réunion du 26 juin 2003. La réforme comprend des modifications de grande

envergure des politiques en cours, incluant des réductions supplémentaires dans les prix de soutien qui seront compensées en partie par des paiements directs et un plus grand découplage de la plupart des paiements directs, tel que le nouveau paiement unique par exploitation pour la production en cours. Les différents éléments de la réforme seront mis en place en 2004 et 2005, 2005 pour le paiement unique par exploitation. Si un état membre avait besoin d'une période de transition du fait de ses conditions agricoles particulières, il pourrait appliquer le paiement unique par exploitation à partir de 2007 au plus tard.

Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Mesures SPS)

Accord conclu dans le cadre de l'OMC et comprenant les normes visant à protéger la vie et la santé des personnes, des animaux et des végétaux.

Accord de libre-échange nord américain (ALENA)

Accord trilatéral sur les échanges, notamment les échanges agricoles, conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, visant à éliminer progressivement les droits de douane et à revoir les autres règles commerciales entre les trois pays sur une période de 15 ans. Cet accord, qui a été signé en décembre 1992, est entré en vigueur le 1er janvier 1994.

Achats d'intervention

Achats opérés par la Commission de la Communauté Européenne pour soutenir les prix du marché intérieur.

Agenda 2000

Programme de réforme la Politique agricole commune proposé par la Commission européenne en 1998. Les chefs d'État de l'Union européenne ont accepté un programme de réformes en mars 1999, après qu'il ait subi un certain nombre de modifications. A partir de l'an 2000, ce programme réduit le soutien des prix et augmente les paiements directs aux céréales et à la viande bovine, abaisse les paiements directs aux oléagineux (en les harmonisant avec ceux des céréales) et augmente les quotas laitiers. Le réductions des prix de soutien et l'introduction de nouveaux paiements directs aux produits laitiers sont repoussés jusqu'en 2005, au moment d'une seconde augmentation des quotas laitiers. Ce programme est communément appelé « Accord de Berlin » afin de le distinguer de l'accord correspondant aux propositions initiales de la Commission européenne.

Accord « double zéro »

Selon les accords « double zéro », l'UE et les PECO se sont entendus pour accorder des contingents, pour une certaine quantité, exempts de droit et ce pour quelques produits agricoles. L'UE et les PECO se sont également entendus pour ne pas utiliser des subventions à l'exportation pour ces mêmes produits agricoles. Les accords ont été conclus bilatéralement entre l'UE et chacun des pays PECO, de ce fait chaque accord est différent d'un pays à l'autre.

AMAD

Base de données relatives à l'accès aux marchés agricoles et issue d'un effort de coopération entre Agriculture et Agro-alimentaire du Canada, la direction Générale de l'Agriculture de la Commission

Européenne, la FAO, l'OCDE, la Banque Mondiale, CNUCED et le Service de Recherches Économiques du Département de l'agriculture des États Unis. Les données proviennent des notifications et barèmes soumis à l'OMC.

Analyse des risques et point de contrôle critique

Le système de l'Analyse des risques et du point de contrôle critique est un système de contrôle de la sécurité alimentaire et il procure une approche plus structurée et critique du contrôle des risques identifiés que les contrôles traditionnels et les procédures de contrôle de qualité. Ce système peut identifier les zones préoccupantes avant que des défections aient été enregistrées, ce qui est tout particulièrement utile quand il s'agit de mettre en place de nouvelles opérations.

Année de commercialisation (tourteaux oléagineux)

Se rapporte à l'année commerciale débutant le 1er octobre.

Année de commercialisation (huiles oléagineuses)

Se rapporte à l'année commerciale débutant le 1er octobre.

Biocombustible

Au sens large, ce définit comme tout combustible solide, liquide ou gazeux produit à partir de la biomasse. Plus précisément, le terme de biocombustible comprend tout ce qui remplace le carburant pour transport routier à base de pétrole, soit le bioéthanol produit à partir de plantes sucrières, de céréales et autres plantes de féculés qui peut être utilisé en additif dans un mélange ou en remplacement de l'essence, soit le biogazole produit principalement à partir d'huiles végétales mais aussi à partir de déchets d'huiles ou de graisses animales, qui peut être utilisé en mélange ou en remplacement des diesels à base de pétrole.

Biomasse

La biomasse est définie comme tout végétal utilisé directement comme combustible ou transformé sous une autre forme avant combustion. Cela comprend le bois, les déchets végétaux (comprenant les déchets du bois et des cultures utilisés pour la production d'énergie), les produits et déchets animaux et les déchets industriels et urbains, utilisés comme alimentation pour produire les produits biologiques.

CAFTA

Accord compréhensif d'échanges entre le Costa Rica, la république Dominicaine, le Salvador, le Guatemala, l'Honduras, le Nicaragua et les États-Unis.

Campagne (blé)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1er avril au Japon, le 1er juin aux États-Unis, le 1er juillet dans l'UE et en Nouvelle Zélande, le 1er août au Canada et le 1er octobre en Australie.

Campagne (céréales secondaires)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1er avril au Japon, le 1er juillet dans l'UE et en Nouvelle Zélande, le 1er août au Canada et le 1er octobre en Australie. La campagne américaine commence le 1er juin pour l'orge et l'avoine et le 1er septembre pour le maïs et le sorgho.

Campagne (oléagineux)	Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1er avril au Japon, le 1er juillet dans l'UE et en Nouvelle Zélande, le 1er août au Canada et le 1er octobre en Australie. La campagne américaine commence le 1er juin pour le colza et le 1er septembre pour le soja et le tournesol.
Campagne (riz)	Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1er avril au Japon et en Australie, le 1er août aux États-Unis, le 1er septembre dans l'UE, le 1er octobre au Mexique, le 1er novembre en Corée et le 1er janvier pour les autres pays.
Céréales	Défini comme blé, céréales secondaires et riz.
Céréales secondaires	Définis comme orge, maïs, avoine, sorgho et autres céréales secondaires dans tous les pays, sauf l'Australie qui comprend le triticale et l'UE où le seigle et les céréales mélangées sont inclus.
Codex Alimentarius	La Commission du Codex Alimentarius a été créée en 1963 par la FAO et WHO pour développer des normes alimentaires, des orientations et d'autres documents liés à ce domaine ; par exemple le recueil d'instruction du Programme commun de normes alimentaires FAO/WHO. L'idée principale de ce programme est de protéger la santé des consommateurs, de permettre le commerce équitable dans les échanges de produits alimentaires et de favoriser la coordination de tous les travaux sur les normes alimentaires menés par les gouvernements et les organisations non gouvernementales.
Combustible issu de la biomasse	Combustible liquide, solide ou gazeux produit par la transformation de la biomasse. Par exemple le bioéthanol extrait de la canne à sucre ou du maïs, le charbon de bois ou des copeaux de bois et le biométhane produit par voie bactérienne à partir des déchets organiques
Communauté des États Indépendants (CIS)	Les chefs des douze états souverains (à l'exception des États baltes) ont signé le Traité de mise en place de l'Union économique dans lequel est mis l'accent pour que la Communauté des États Indépendants comprenant les républiques d'Azerbaïdjan, d'Arménie, de Belarus, de Géorgie, du Kazakhstan, du Kirgizstan, de la Moldavie, la Fédération de Russie, les républiques du Tadjikistan, du Turkménistan, de l'Uzbekistan et l'Ukraine soit fondée sur une base égalitaire. Le sigle OEI est utilisé dans les tableaux des Perspectives pour faire référence à tous ces états à l'exception de la Fédération de Russie.
Contingent tarifaire	Résultent des Accords du Cycle de l'Uruguay sur l'Agriculture. Certains pays ont accepté de fournir un minimum d'opportunités d'importation pour des produits faisant l'objet auparavant de mesures de protection par le moyen de barrières non tarifaires. Le système d'importation établit un contingent et un régime tarifaire au deux tiers pour les produits concernés. Les importations à l'intérieur du contingent entrent avec un droit de douane inférieur (contingenté) tandis que un taux de droit de douane supérieur (hors contingent) est

utilisé pour des volumes d'importations supérieurs au niveau d'accession concédé.

Crédits à l'exportation
(bénéficiant d'un soutien public)

Prêts financés par l'État à l'intention des acheteurs étrangers afin de leur permettre de couvrir l'achat de biens produits par des exportateurs nationaux.

Économies Non Membre

Cela comprends les pays hors zone OCDE.

Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)

Maladie neurodégénérative mortelle des bovins, qui est apparue pour la première fois au Royaume-Uni en 1986. Le 20 mars 1996 le SEAC (UK Spongiform Encephalopathy Advisory Committee) a annoncé qu'il pourrait exister un lien entre une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (MCJ), maladie neurodégénérative mortelle de l'homme, et la consommation de viande de bovins atteints d'ESB.

Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

Indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables au titre du soutien aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des politiques, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricole. L'ESP mesure le soutien découlant des politiques en faveur de l'agriculture par rapport à la situation qui prévaudrait en l'absence de ces dernières, c'est-à-dire lorsque les producteurs sont soumis uniquement aux politiques nationales à caractère général (politiques économique, sociale, environnementale et fiscale). Elle est brute en ce sens qu'aucun des coûts associés à ces politiques et supportés par les producteurs individuels n'est déduit. Elle fait en outre référence au soutien nominal, ce qui signifie que la majoration des coûts liée aux droits à l'importation sur les intrants n'est pas déduite. Cet indicateur est toutefois mesuré déduction faite des contributions des producteurs au financement de la mesure (prélèvements à la production, par exemple) donnant lieu à un transfert donné aux producteurs. L'ESP comprend des paiements implicites et explicites. L'ESP en pourcentage exprime le rapport de l'ESP à la valeur du total des recettes brutes de l'exploitation, mesurées par la valeur de la production totale (aux prix à la sortie de l'exploitation), plus le soutien budgétaire. La nomenclature et les définitions de cet indicateur remplacent depuis 1999 l'indicateur précédent, l'équivalent subvention à la production.

Euro

Monnaie unique des 12 pays membres de l'Union économique et monétaire européenne qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1999. Les billets de banque rédigés en euros ainsi que les pièces de monnaie entreront en circulation le 1er janvier 2002.

Examen à mi-parcours

Voir Réforme de la PAC

FAIR Act, 1996

Intitulé officiellement Federal Agriculture Improvement and Reform Act de 1996. Cette législation des États-Unis remplace la loi agricole

de 1990 et régit tous les aspects des politiques alimentaires et agricoles durant la période 1996-2002.

Fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse est une maladie extrêmement contagieuse, qui affecte principalement les espèces animales à sabot fendu (bovins, ovins, caprins et porcins). La maladie se caractérise par la formation d'aphtes sur la bouche (réduisant ainsi leur appétit) et les pieds des animaux. Elle est causée par un virus qui peut se trouver dans le sang, la salive et le lait des animaux. Ce virus se propage de différentes façons, à savoir les hommes, les insectes, la plupart des produits à base de viande, les déjections, les aliments, l'eau ou le sol. Bien que le taux de mortalité des animaux adultes dû à cette maladie soit en général faible et que cette maladie ne présente pas de risques pour les humains, du fait de la forte contagiosité de cette maladie, les animaux infectés dans un pays sont généralement détruits et les autres pays mettent un embargo aux importations d'animaux vivants, de viande fraîche, réfrigérée ou congelée en provenance des pays infectés et dans ce cas, seules les viandes en conserve, fumées, salées ou séchées sont susceptibles d'être importées des pays infectés. De plus, du fait de la contagion possible entre les différents types d'animaux à sabots fendus, quand la fièvre aphteuse apparaît dans un pays chez un de ces types d'animaux, ce sont les exportations de viande des quatre types d'animaux qui sont suspendues.

Étiquetage du pays d'origine pour les produits (COol)

L'une des dispositions de la Loi agricole des États-Unis de 2002 (Loi FSRI) pour mettre en vigueur l'obligation de la mention du pays d'origine d'ici octobre 2004.

FSRI Act, 2002

Officiellement intitulée loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002. Cette nouvelle législation américaine remplace le Fair Act 1996 et comprends de nombreuses politiques s'appliquant sur la période 2002-2007.

Génie génétique

Cela fait référence à un ensemble de techniques permettant de déplacer artificiellement des gènes fonctionnels d'une espèce à une autre de manière à produire des organismes nouveaux, et de supprimer ou d'accroître le fonctionnement de gènes chez une même espèce.

Huiles végétales

Huile de colza, huile de soja, huile de tournesol et huile de palme, sauf au Japon où l'huile de tournesol est exclue.

Inuline

Les sirops d'inuline sont extraits de la chicorée par un procédé commercialisé dans les années 1980. Ils contiennent généralement 83 % de fructose. La production de sirop d'inuline dans l'Union européenne est soumise au régime du sucre et sujette à un contingent de production.

Isoglucose

L'isoglucose est un édulcorant de fructose d'amidon, produit par l'action d'une enzyme isomère du glucose sur le dextrose. Le processus d'isomérisation est utilisé pour produire des mélanges de

	<p>glucose et de fructose contenant jusqu'à 42 pour cent de fructose. L'application d'un autre procédé permet d'élever le contenu en fructose jusqu'à 55 pour cent. Lorsque le contenu en fructose est de 42 %, l'isoglucose est équivalent au sucre en terme de pouvoir sucrant. La production d'isoglucose dans l'UE est soumise au régime du sucre et sujette à un contingent de production.</p>
<p>Marché Atlantique du bœuf et de la viande porcine</p>	<p>Échanges de viande bovine et porcine sur les marchés de la bordure de l'Atlantique.</p>
<p>Marché Pacifique du bœuf et de la viande porcine</p>	<p>Échanges de viande bovine et porcine entre les pays de la bordure Pacifique dans lesquels la fièvre aphteuse ne sévit pas à l'état endémique.</p>
<p>MERCOSUR</p>	<p>Accord multilatéral sur les échanges, notamment sur les échanges agricoles, entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. L'accord a été signé en 1991 et il est entré en vigueur le 1er janvier 1995. Son objectif est de créer une union douanière entre les quatre pays d'ici 2006.</p>
<p>Modulation</p>	<p>Transfert partiel du soutien du premier (soutien à l'agriculture) pilier vers le second (soutien aux autres activités rurales) de la Politique agricole commune de l'UE. Avec la dernière réforme de la PAC, la modulation a été rendue obligatoire, résultant en une réduction progressive des paiements directs aux agriculteurs dans le but de relancer le développement rural.</p>
<p>Nouveaux États Indépendants (NEI)</p>	<p>Nouveaux états indépendants issus de l'ex Union Soviétique.</p>
<p>Oléagineux</p>	<p>Définis comme colza, soja et tournesol dans tous les pays, sauf au Japon où le tournesol est exclu.</p>
<p>Oléagineux industriels</p>	<p>Catégorie de production de graines oléagineuses destinées à l'industrie dans la Communauté européenne (par exemple les biocarburants) et qui est soumise à des limitations de subventions.</p>
<p>OMC</p>	<p>Organisation mondiale du commerce instituée par l'Accord du cycle d'Uruguay et se substituant à l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT).</p>
<p>Organisation commune des marchés du sucre (OCM) pour le sucre</p>	<p>L'Organisation commune des marchés du sucre de l'Union européenne fut fondée en 1968 afin de garantir un revenu correct aux producteurs de sucre et l'autosuffisance au marché commun. A présent, l'OCM est régie par la réglementation du Conseil No.1260/2001 (règlement de base) qui est applicable jusqu'au 30 juin 2006.</p>
<p>Organisation internationale de normalisation (ISO)</p>	<p>Organisation internationale dont le propos est « de faciliter la coordination internationale et les normes industrielles ». La nouvelle organisation, l'ISO, est officiellement entrée en vigueur le 23 février 1947.</p>

Paiements compensatoires au titre de prêts (États-Unis)	Il s'agit d'un type de soutien en vertu duquel, pour le blé, les céréales fourragères, le coton moyenne série, le riz ou les graines oléagineuses, le producteur peut convenir de renoncer à son droit de prêt et recevoir une subvention à la production dont le taux de remboursement correspond à la différence entre le taux de prêt applicable dans le pays et le taux de remboursement des prêts à la commercialisation. Les producteurs ont la possibilité de recourir à ce type de paiement pendant la période de mise à disposition du prêt sur une part de la culture sous programme inférieure au niveau de production admis au bénéfice du prêt. Ces paiements, combinés aux prêts à la commercialisation, représentent les bénéfices que peuvent espérer les fermiers américains lorsque les prix des produits tombent au-dessous des taux de prêt.
Paiements découplés	Paiements budgétaires versés aux bénéficiaires non liés à la production de produits particuliers ou à l'utilisation de facteurs de production particuliers.
Paiements directs	Paiements effectués directement par l'État aux producteurs.
Parité de pouvoir d'achat (PPA)	Les parités de pouvoir d'achat sont les taux de conversion de monnaies qui éliminent les différences de niveau des prix entre les pays. Les PPA sont exprimées en unités de monnaie nationale par dollar des États-Unis.
Politique agricole commune (PAC)	Politique agricole de l'Union européenne, dont les objectifs ont été définis pour la première fois par l'article 39 du Traité de Rome signé en 1957.
Prix d'achat d'intervention	Prix administré auquel la Commission de la Communauté européenne achète les produits agricoles pour soutenir les prix du marché intérieur. Il est en général inférieur à 100 % du prix d'intervention, qui est un prix fixé annuellement dans le cadre de la politique agricole commune.
Prix de soutien	Prix fixé par les pouvoirs publics pour déterminer directement ou indirectement les prix intérieurs ou les prix à la production. Dans tous les dispositifs concernant les prix administrés, un prix de soutien minimum garanti ou un prix indicatif est établi pour chaque produit visé. Ce prix est maintenu au moyen de mesures associées telles que les restrictions quantitatives de la production et des importations ; les taxes, les prélèvements et les droits de douane à l'importation ; les subventions à l'exportation et le stockage.
Programme de Doha pour le développement.	Négociations sur les échanges multilatéraux au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce, à Doha au Qatar.
Programme d'encouragement à l'exportation (EEP)	Programme lancé en mai 1985 dans le cadre d'un dispositif autorisant la <i>Commodity Credit Corporation</i> (CCC) à subventionner l'exportation de certains produits vers des pays désignés. Le Programme d'encouragement à l'exportation a été officiellement

autorisé par la Loi sur la sécurité alimentaire de 1985 et reconduit depuis dans le cadre de la Loi agricole de 1990 et de la Loi FAIR de 1996. Les exportateurs participant à ce programme reçoivent des *certificats génériques de produits* qui leur permettent d'obtenir des produits stockés par la CCC et d'exporter ainsi vers les pays spécifiés à des prix inférieurs à ceux du marché américain.

Programme d'encouragement à l'exportation de produits laitiers (États-Unis)

Programme autorisé initialement par la Loi agricole de 1985, en vertu duquel la *Commodity Credit Corporation* subventionne les exportateurs de produits laitiers américains pour les aider à soutenir la concurrence d'autres pays qui octroient des subventions. Il porte sur des ventes autres que les exportations aux conditions du marché. Le *FAIR Act* de 1996 a prorogé le programme jusqu'en 2002.

Programme de gel des terres

Programme de l'Union européenne par lequel les producteurs de céréales, d'oléagineux et de protéagineux peuvent retirer de façon obligatoire ou volontaire de la production une fraction de leur surface de référence. Les taux de réduction obligatoires pour les producteurs de cultures commerciales sont fixés à 10% jusqu'en 2006.

Programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP)

L'un des principaux dispositifs de la Loi sur la sécurité alimentaire de 1985, dont le champ a été étendu par la Loi sur l'alimentation, l'agriculture, la conservation des ressources et les échanges de 1990. L'objectif est de réduire l'érosion sur 40-45 millions d'acres (16-18 millions d'hectares) de terres agricoles. Les producteurs qui signent des contrats dans le cadre de ce programme s'engagent à retirer de la production des terres cultivables sensibles à l'érosion pour y réaliser pendant 10 ans des activités de conservation agréées. Ils perçoivent une rente annuelle et des paiements en espèces ou en nature jusqu'à concurrence de 50 % du coût de la mise en place d'un couvert végétal permanent. Le CRP fait partie du *Programme de mise en réserve de terres pour la protection de l'environnement (ECARP)*. Au terme du FAIR Act de 1996, la superficie maximale pouvant bénéficier du CRP a été fixée à 36.4 millions d'acres (14.7 millions d'hectares), soit le niveau établi pour 1995.

Programme de prêt d'aide à la commercialisation

Aux États-Unis, un programme de prêts qui procure, depuis 1986, une aide financière aux producteurs de certaines céréales lorsque les prix sont bas, tout en évitant les inconvénients des programmes de prêts traditionnels (voir *taux de prêt*) c'est à dire l'accumulation de stocks publics qui dépriment les prix quand on les met sur le marché. Ce programme garantit effectivement un prix minimum aux producteurs et ceux-ci peuvent obtenir leurs paiements de deux façons. Ils peuvent vendre leur récolte et rembourser leur prêt au prix notoire du comté (estimation du Ministère de l'Agriculture du prix sur le marché local) et conserver la différence dénommée « gain commercial ». Ils peuvent également obtenir un paiement sans demander de prêt (voir *paiement compensatoire au titre de prêt*).

Programme de prêt avec garantie

Aux États-Unis, programme prévu par le FAIR Act de 1996 et applicable au beurre, au lait dégraissé en poudre et au fromage après

1999, en vertu duquel les prêts doivent être remboursés avec intérêts aux transformateurs, afin de les soutenir dans la gestion des stocks de produits laitiers.

Programme de quotas
Laitiers

Mesure de *maîtrise de l'offre* destinée à limiter le volume de la production ou de l'offre de lait. Les quantités en deçà d'un quota spécifié bénéficient d'un *soutien des prix du marché* intégral. Les volumes hors quota peuvent être pénalisés par un prélèvement (comme dans l'UE où le "surprélèvement" atteint 115 % du *prix indicatif*) ou se voir appliquer un prix plus bas. La répartition des quotas se fait généralement au niveau du producteur individuel. Diverses caractéristiques, notamment les modalités de réaffectation des quotas varient d'un programme à l'autre.

Programme de soutien direct
aux zones rurales
(PROCAMPO)

Programme qui octroie des soutiens directs aux agriculteurs du Mexique. Les paiements sont distribués directement sur la base des superficies plantées historiquement.

Réforme de la PAC

La Commission européenne a publié en Juillet 2002 une communication sur l'Examen à mi-parcours de la politique agricole commune. En Janvier 2003 la Commission a adopté une proposition officielle. Bien qu'aucune décision n'ait été prise au moment de la rédaction des Perspectives, la proposition comprends les changements les plus importants des politiques actuelles, y compris la baisse des prix de soutien, partiellement compenser par les paiements directs et le découplage de la plupart des paiements directs de la production.

Régime de paiement unique

Avec la réforme de la PAC en 2003, l'UE a introduit un paiement basé sur l'exploitation et largement indépendant des décisions de production et de l'évolution des marchés, mais s'accordant toutefois avec le niveau des paiements perçus précédemment par l'agriculteur. Afin de faciliter les transferts de terre, les droits sont calculés en divisant le montant de référence du paiement par le nombre d'hectares éligibles (y compris les zones de forage) au cours de l'année de référence. Les agriculteurs qui reçoivent le nouveau paiement ont l'obligation de conserver leurs terres en bon état agricole et environnemental et ont la flexibilité de produire le produit de leur choix sur leur terre à l'exception des fruits, des légumes et des pommes de terre de table.

Restitutions à l'exportation

Subventions à l'exportation accordées par l'Union européenne pour couvrir la différence entre le prix intérieur de certains produits et leur cours sur le marché mondial.

Révision à mi-parcours

La Commission de l'UE a publié une Communication sur la révision à mi-parcours de la Politique Agricole Commune en juillet 2002, suivie de l'adoption d'une proposition formelle en janvier 2003. Les ministres de l'agriculture de l'UE ont convenu d'une décision intitulée «Réforme de la PAC – perspectives à long terme pour une agriculture durable». La réforme inclut des amendements à long terme des politiques en vigueur, y compris de nouvelles réductions

des prix de soutien partiellement compensée par des paiements directs ainsi qu'une poursuite du découplage de la plupart des paiements directs et de la production.

Scénario	Ensemble de projections concernant les marchés généré par le modèle et fondé sur des hypothèses différentes de celles retenues dans le scénario de base. Il est utilisé pour obtenir des informations quantitatives sur les effets des modifications apportées aux hypothèses sur les perspectives.
Scénario de base/scénario de Référence	Ensemble des projections concernant les marchés utilisées pour analyser les perspectives présentées dans ce rapport et fournissant des points de comparaison pour l'analyse des conséquences de différents scénarios relatifs aux politiques et aux aspects économiques. Le chapitre sur la méthodologie de ce rapport fournit une description détaillée de l'établissement du scénario de référence.
Soutien intérieur	Fait référence au niveau annuel de soutien apporté à la production agricole et exprimé en termes monétaires. C'est l'un des trois piliers de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture dont la réduction est souhaitée.
Stocks d'intervention	Stocks détenus par les organismes d'intervention nationaux par suite des achats d'intervention de produits bénéficiant d'un soutien des prix du marché. Les stocks d'intervention peuvent être écoulés sur les marchés intérieurs si les prix intérieurs sont supérieurs aux <i>prix d'intervention</i> ; dans le cas contraire, ils peuvent être vendus sur le marché mondial grâce à des <i>restitutions à l'exportation</i> , conformément aux dispositions prises par les Comités de gestion des produits.
Subventions à l'exportation	Subventions octroyées aux négociants dans le but de couvrir la différence entre les prix intérieurs et les prix mondiaux - <i>restitutions à l'exportation</i> de l'UE ou <i>Programme d'encouragement à l'exportation</i> des États-Unis par exemple. Les subventions à l'exportation sont désormais sujettes aux restrictions en valeur et en volume prévues dans le cadre de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture.
Syndrome respiratoire aigu grave (SRAS)	Le syndrome respiratoire aigu grave est une pneumonie atypique causé par le corona virus SARS (SARS-CoV). Les premiers cas ont été connus en février 2003, et l'épidémie de 4 mois qui a suivi a été considérée comme une menace pour la santé au niveau mondial en raison du manque de connaissances quant à la transmission du virus.
Taux de croissance des moindres carrés	Le taux de croissance des moindres carrés, r , est estimé en ajustant une tendance linéaire aux valeurs annuelles logarithmiques d'une variable, sur une période adéquate, comme suit : $\text{Ln}(xt) = a + r*t$.
Taux de prêt (États-Unis)	Prix du produit de base auquel la <i>Commodity Credit Corporation (CCC)</i> consent des <i>avances non garanties</i> aux producteurs participants. Les cultures visées servent de nantissement. Le taux de

prêt constitue un prix plancher, dont le niveau effectif se situe légèrement au-dessus du taux annoncé, pour l'agriculteur dans la mesure où celui-ci peut choisir de ne pas rembourser son prêt et de céder sa récolte à la CCC plutôt que de l'écouler sur le marché libre à un prix plus bas.

Tourteaux oléagineux

Tourteaux de colza, soja et tournesol dans tous les pays, sauf au Japon où le tournesol est exclu.

Tout sauf les Armes (TSA)

Dans le cadre des accords Tout sauf les Armes (TSA) les tarifs à l'importation de l'UE seront supprimés pour de nombreux biens, y compris les produits agricoles, pour les pays les moins avancés. La suppression des tarifs est programmée en 4 étapes de 2006/07 à 2009/10.

Virus aviaire

La grippe aviaire est une maladie infectieuse des oiseaux causée par la souche A du virus de la grippe. La maladie, qui fut identifiée pour la première fois en Italie il y a cent ans, est répandue dans le monde entier. Les mesures de contrôle habituelles comprennent la quarantaine imposée aux exploitations infectées, la destruction des animaux infectés ou potentiellement exposés et depuis peu l'inoculation.